

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

Table des matières

FPG du marché monétaire BMO.....	6
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO.....	21
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO.....	37
FPG Portefeuille FNB croissance BMO.....	55
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO.....	71
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO.....	87
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO.....	103
FPG américain de croissance équilibré BMO.....	121
FPG canadien de croissance équilibré BMO.....	134
FPG canadien stratégie de revenu BMO.....	147
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO.....	161
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO.....	178
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO.....	192
FPG de revenu mensuel BMO.....	208
FPG de l'allocation de l'actif BMO.....	227
FPG de dividendes BMO.....	245
FPG de revenu mensuel élevé II BMO.....	261
FPG équilibré gestion tactique BMO.....	277
FPG mondial équilibré durable BMO.....	293
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO.....	312
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO.....	329
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO.....	349
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO.....	365
FPG FNB ESG Équilibré BMO.....	380
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO.....	399
FPG canadien de revenu et de croissance BMO.....	418
FPG mondial de revenu et de croissance BMO.....	434
FPG FINB obligations totales BMO.....	449
FPG d'innovations mondiales BMO.....	465



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bay Adelaide Centre
333, rue Bay, Bureau 4600
Toronto (Ontario) M5H 2S5
Canada
Téléphone 416-777-8500
Télécopieur 416-777-8818

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de contrats d'assurance individuelle à capital variable liés aux Fonds de placement garanti BMO :

FPG du marché monétaire BMO
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO
FPG Portefeuille FNB croissance BMO
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO
FPG américain de croissance équilibré BMO
FPG canadien de croissance équilibré BMO
FPG canadien stratégie de revenu BMO
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO
FPG de revenu mensuel BMO
FPG de l'allocation de l'actif BMO
FPG de dividendes BMO
FPG de revenu mensuel élevé II BMO
FPG équilibré gestion tactique BMO
FPG mondial équilibré durable BMO
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO
FPG Fonds d'actions mondiales à perspectives durables BMO
FPG FNB ESG Équilibré BMO
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO
FPG canadien de revenu et de croissance BMO
FPG mondial de revenu et de croissance BMO
FPG FINB obligations totales BMO
FPG d'innovations mondiales BMO.
(collectivement, les « Fonds ») :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022,



Page 2

- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates ;
- les états de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police pour les exercices clos à ces dates ;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date,
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables.

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- de l'information supplémentaire, des faits saillants financiers pour chacun des Fonds, contenue dans les états financiers annuels des Fonds de placement garanti BMO.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.



Page 3

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;



Page 5

- nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 18 avril 2024

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG du marché monétaire BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	72 552	60 477
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 591	8 174
Souscriptions à recevoir	128	1
Total de l'actif	81 271	68 652
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	63	258
Charges à payer	264	231
Total du passif	327	489
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	80 944	68 163
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	29 893	21 049
Parts de catégorie A de l'option 75/100	36 052	31 541
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13 498	15 360
Parts de catégorie F de l'option 75/75	286	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	182	187
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 033	10
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,53 \$	10,18 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,53 \$	10,18 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,56 \$	10,22 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,83 \$	10,32 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,75 \$	10,33 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,71 \$	10,30 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	3 037	990
Distributions reçues des fiducies de placement	416	167
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	3 453	1 157
Total des revenus	3 453	1 157
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	810	614
Frais d'administration fixes (note 7)	204	154
Frais d'intérêts	0	—
Charges d'exploitation absorbées par le gestionnaire	(0)	(176)
Total des charges	1 014	592
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 439	565
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	854	178
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 099	261
Parts de catégorie A de l'option 100/100	441	120
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9	6
Parts de catégorie F de l'option 100/100	23	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,35	0,11
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,35	0,10
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,34	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,41	0,12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,42	0,13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,43	0,13

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 049	14 370
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	854	178
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	29 054	26 865
Retrait des parts pouvant être retirées	(21 064)	(20 364)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 990	6 501
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 844	6 679
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 893	21 049
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	31 541	21 314
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 099	261
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	39 924	46 598
Retrait des parts pouvant être retirées	(36 512)	(36 632)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 412	9 966
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 511	10 227
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	36 052	31 541

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 360	9 967
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	441	120
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 703	11 801
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 006)	(6 528)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 303)	5 273
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 862)	5 393
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 498	15 360
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16	15
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 720	17
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 463)	(16)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	257	1
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	270	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	286	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les

31 décembre 2023 31 décembre 2022

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 187 295

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 9 6

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 674 5 328

Retrait des parts pouvant être retirées (688) (5 442)

Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées (14) (114)

Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police (5) (108)

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 182 187

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 10 10

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 23 0

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 1 000 —

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 1 000 —

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 1 023 0

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 1 033 10

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les

31 décembre 2023 31 décembre 2022

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 68 163 45 971

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 2 439 565

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 84 075 90 609

Retrait des parts pouvant être retirées (73 733) (68 982)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 10 342 21 627

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 12 781 22 192

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 80 944 68 163

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 439	565
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Augmentation des charges à payer	33	212
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(416)	(167)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 056	610
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	83 947	90 819
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(73 928)	(68 764)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	10 019	22 055
Augmentation nette de la trésorerie	12 075	22 665
Trésorerie à l'ouverture de la période	60 477	37 812
Trésorerie à la clôture de la période	72 552	60 477

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3 037	990
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds du marché monétaire — 10,6 %			
BMO Fonds du marché monétaire, série I	8 590 541	8 591	8 591
Total du portefeuille de placements — 10,6 %		8 591	8 591
Autres actifs, moins les passifs — 89,4 %			72 353
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			80 944

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A et F des options 75/75, 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 067	1 424
Émises contre trésorerie	2 808	2 657
Retirées au cours de la période	(2 036)	(2 014)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 839	2 067

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 098	2 112
Émises contre trésorerie	3 855	4 609
Retirées au cours de la période	(3 528)	(3 623)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3 425	3 098

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 502	983
Émises contre trésorerie	1 129	1 163
Retirées au cours de la période	(1 354)	(644)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 277	1 502

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	164	2
Retirées au cours de la période	(139)	(2)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	26	1

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	29
Émises contre trésorerie	64	519
Retirées au cours de la période	(65)	(530)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	17	18

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	95	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	96	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a pour objectif de préserver le capital investi, ainsi que d'offrir un revenu d'intérêts et un degré élevé de liquidité. Il investit principalement dans le BMO Fonds du marché monétaire (« fonds sous-jacent ») qui investit dans des instruments du marché monétaire de première qualité émis par des gouvernements et des sociétés du Canada.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent dont la sensibilité aux taux d'intérêt a été déterminée selon la duration pondérée du portefeuille qui n'était pas importante.

Autre risque de marché

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
R-1 Élevé	5,8	1,2
R-1 Moyen	1,3	1,1
R-1 Faible	3,3	8,0
AAA	0,0	—
AA	—	0,4
A	0,1	0,4
Total	10,5	11,1

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 591	—	—	8 591

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 174	—	—	8 174

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds du marché monétaire, série I	8 591	8 174

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds du marché monétaire, série I	0,51 %	0,79 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---------------------	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	854	178
--	-----	-----

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 458	1 660
--	-------	-------

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,35	0,11
--	------	------

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 099	261
--	-------	-----

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 183	2 584
--	-------	-------

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,35	0,10
--	------	------

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	441	120
--	-----	-----

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 285	1 143
--	-------	-------

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34	0,10
--	------	------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	0
--	----	---

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	33	2
--	----	---

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,41	0,12
--	------	------

FPG du marché monétaire BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	6
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	21	49
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,42	0,13
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	52	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,43	0,13

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Provincial	0,1 %	0,2 %
Municipal	0,2 %	0,2 %
Sociétés	10,1 %	9,9 %
Obligations et débetures		
Obligations provinciales	— %	0,3 %
Obligations et débetures de sociétés	0,1 %	0,5 %
Autres actifs, moins les passifs	89,5 %	88,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG du marché monétaire BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 29 893	21 049	14 370	13 185	5 536
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,53	10,18	10,09	10,09	10,07
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 839	2 067	1 424	1 307	550
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,39	1,07	0,16	0,40	1,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,39	1,40	1,40	1,40	1,40

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 36 052	31 541	21 314	15 191	4 465
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,53	10,18	10,09	10,08	10,07
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3 425	3 098	2 112	1 506	443
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,41	1,08	0,16	0,35	1,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,41	1,41	1,41	1,41	1,40

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 498	15 360	9 967	8 413	4 216
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,56	10,22	10,13	10,12	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 277	1 502	983	830	416
Frais de gestion	% 1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,41	1,09	0,16	0,44	1,41
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,41	1,42	1,42	1,41	1,41

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 286	16	15	15	15
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,83	10,32	10,19	10,19	10,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	26	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,84	0,68	0,17	0,32	0,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 182	187	295	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,75	10,33	10,18	10,17	10,15
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	17	18	29	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,81	0,69	0,16	0,41	0,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,81	0,85	0,85	0,85	0,85

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 033	10	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,71	10,30	10,17	10,17	10,15
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	96	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,85	0,69	0,18	0,41	0,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,85	0,85	0,85	0,85	0,85

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 040	654
Placements		
Actifs financiers non dérivés	52 843	42 336
Souscriptions à recevoir	53	68
Total de l'actif	53 936	43 058
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	18	76
Charges à payer	281	219
Total du passif	299	295
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	53 637	42 763
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 045	3 825
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10 963	8 321
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11 374	9 077
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	24 899	21 405
Parts de catégorie F de l'option 75/75	184	125
Parts de catégorie F de l'option 75/100	169	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,89 \$	10,15 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,72 \$	10,02 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,31 \$	9,60 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,24 \$	9,55 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,34 \$	10,45 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,20 \$	10,35 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,43 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	36	10
Distributions reçues des fiducies de placement	1 712	1 254
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(401)	(283)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	3 107	(5 785)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	4 454	(4 804)
Total des revenus (pertes)	4 454	(4 804)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	702	564
Frais d'administration fixes (note 7)	137	110
Frais d'assurance (note 7)	243	193
Frais d'intérêts	2	0
Total des charges	1 084	867
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 370	(5 671)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	350	(633)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	659	(1 037)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	747	(1 340)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 597	(2 594)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11	(17)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6	(50)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,78	(1,56)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,66	(1,46)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,70	(1,41)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,67	(1,39)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,89	(1,40)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,08	(3,13)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,43	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 825	4 917
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	350	(633)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 844	2 884
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 974)	(3 343)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 870	(459)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 220	(1 092)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 045	3 825
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 321	7 983
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	659	(1 037)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 698	11 675
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 715)	(10 300)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 983	1 375
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 642	338
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 963	8 321

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 077	9 720
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	747	(1 340)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 647	2 093
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 097)	(1 396)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 550	697
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 297	(643)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 374	9 077
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	21 405	19 449
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 597	(2 594)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 523	8 610
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 626)	(4 060)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 897	4 550
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 494	1 956
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 899	21 405

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	125	142
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	(17)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	48	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	48	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	59	(17)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	184	125
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	740
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	(50)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	153	—
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(680)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	153	(680)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	159	(730)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	169	10

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	42 763	42 951
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 370	(5 671)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	31 916	25 262
Retrait des parts pouvant être retirées	(24 412)	(19 779)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 504	5 483
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 874	(188)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	53 637	42 763

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 370	(5 671)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	401	283
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(3 107)	5 785
Augmentation (diminution) des charges à payer	62	(2)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 712)	(1 254)
Achats de placements	(11 399)	(9 940)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 310	5 160
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(7 075)	(5 639)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	19 036	14 543
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(11 575)	(9 048)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	7 461	5 495
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	386	(144)
Trésorerie à l'ouverture de la période	654	798
Trésorerie à la clôture de la période	1 040	654
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	36	10
Frais d'intérêts payés*	2	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 98,5 %			
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	4 831 330	53 874	52 843
Total du portefeuille de placements — 98,5 %		53 874	52 843
Autres actifs, moins les passifs — 1,5 %			794
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			53 637

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	377	422
Émises contre trésorerie	754	267
Retirées au cours de la période	(576)	(312)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	555	377

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	830	693
Émises contre trésorerie	1 140	1 123
Retirées au cours de la période	(948)	(986)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 022	830

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	946	884
Émises contre trésorerie	474	205
Retirées au cours de la période	(317)	(143)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 103	946

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 242	1 776
Émises contre trésorerie	770	868
Retirées au cours de la période	(581)	(402)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 431	2 242

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	12
Émises contre trésorerie	4	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	16	12

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	63
Émises contre trésorerie	14	—
Retirées au cours de la période	—	(62)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	15	1

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB de revenu (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à préserver le capital investi en faisant principalement des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres à revenu fixe et en ayant une exposition moindre aux fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 75 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 15 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 840 \$ (4 042 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	52 843	—	—	52 843

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	42 336	—	—	42 336

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	52 843	42 336

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB de revenu, série I	3,39 %	4,05 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	350	(633)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	449	405
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,78	(1,56)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	659	(1 037)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 003	711
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,66	(1,46)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	747	(1 340)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 067	952
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,70	(1,41)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 597	(2 594)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 402	1 861
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,67	(1,39)

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	(17)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,89	(1,40)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	(50)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6	16
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,08	(3,13)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,43	—

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,7 %	6,3 %
Provincial	0,7 %	0,5 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	7,8 %	8,6 %
Fonds à revenu fixe canadiens	40,9 %	37,6 %
Fonds de marchandises	0,6 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,3 %	0,8 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	5,6 %	5,3 %
Fonds d'actions internationales	7,2 %	7,0 %
Fonds d'actions américaines	7,9 %	8,3 %
Fonds à revenu fixe américains	23,7 %	22,8 %
Dérivés		
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,6 %	2,8 %
	100,0 %	100,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 045	3 825	4 917	4 811	4 358
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,89	10,15	11,65	11,61	10,89
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	555	377	422	414	400
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,19	2,19	2,20	2,19	2,20
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,19	2,19	2,20	2,19	2,20
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 963	8 321	7 983	8 526	5 668
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,72	10,02	11,53	11,51	10,81
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 022	830	693	741	524
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,43	2,42	2,42	2,42	2,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,43	2,42	2,42	2,42	2,43
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11 374	9 077	9 720	9 369	5 673
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,31	9,60	10,99	10,95	10,25
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 103	946	884	856	553
Frais de gestion	% 1,26	1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,05	2,05	2,06	2,06	2,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,05	2,05	2,06	2,06	2,06
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 24 899	21 405	19 449	11 054	8 286
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24	9,55	10,95	10,92	10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 431	2 242	1 776	1 012	809
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22	1,22 ¹⁾	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,19	2,17	2,19	2,19	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,19	2,17	2,19	2,19	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 184	125	142	12	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,34	10,45	11,85	11,69	10,84
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	16	12	12	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,02	1,03	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,02	1,03	1,10	1,10	1,10
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 169	10	740	114	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,20	10,35	11,76	11,63	10,80
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	15	1	63	10	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95	12,99	13,76	14,37	4,37

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB de revenu BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,43
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,31
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,00
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,95

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	4 186	2 731
Placements		
Actifs financiers non dérivés	325 221	294 448
Souscriptions à recevoir	574	687
Total de l'actif	329 981	297 866
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	572	456
Charges à payer	1 966	1 857
Total du passif	2 538	2 313
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	327 443	295 553
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	26 411	24 436
Parts de catégorie A de l'option 75/100	56 377	54 544
Parts de catégorie A de l'option 100/100	48 068	44 771
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	25 767	25 202
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	93 233	78 551
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	62 686	56 900
Parts de catégorie F de l'option 75/75	242	1 737
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11 347	7 427
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 792	1 985
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	1 520	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,21 \$	12,06 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,92 \$	11,84 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,93 \$	10,97 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,46 \$	10,44 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,33 \$	10,34 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	12,26 \$	11,24 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,78 \$	11,54 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,52 \$	11,34 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,20 \$	11,10 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,36 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	177	59
Distributions reçues des fiducies de placement	9 688	8 775
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	709	1 226
Variation de la plus-value (moins-value) latente	24 906	(41 913)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	35 480	(31 853)
Total des revenus (pertes)	35 480	(31 853)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	4 400	4 235
Frais d'administration fixes (note 7)	871	831
Frais d'assurance (note 7)	2 490	2 366
Frais d'intérêts	2	0
Total des charges	7 763	7 432
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 717	(39 285)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 314	(3 407)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	4 882	(7 400)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 889	(6 236)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 315	(3 671)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 767	(9 903)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	5 246	(7 535)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	134	(129)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	947	(767)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	177	(237)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	46	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,14	(1,66)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,09	(1,60)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,96	(1,57)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,00	(1,45)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,97	(1,35)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,02	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,03	(1,42)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,19	(1,25)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,22	(1,42)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,34	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 436	28 348
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 314	(3 407)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 904	8 947
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 243)	(9 452)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(339)	(505)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 975	(3 912)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 411	24 436
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	54 544	59 041
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 882	(7 400)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	26 736	40 368
Retrait des parts pouvant être retirées	(29 785)	(37 465)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 049)	2 903
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 833	(4 497)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	56 377	54 544

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	44 771	49 858
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 889	(6 236)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 763	18 339
Retrait des parts pouvant être retirées	(16 355)	(17 190)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(592)	1 149
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 297	(5 087)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	48 068	44 771
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	25 202	29 435
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 315	(3 671)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 311	5 444
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 061)	(6 006)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 750)	(562)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	565	(4 233)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 767	25 202

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	78 551	77 819
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 767	(9 903)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 948	27 730
Retrait des parts pouvant être retirées	(12 033)	(17 095)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	6 915	10 635
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 682	732
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	93 233	78 551
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	56 900	60 492
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 246	(7 535)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 113	11 696
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 573)	(7 753)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	540	3 943
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 786	(3 592)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	62 686	56 900

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 737	587
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	134	(129)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2	1 285
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 631)	(6)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 629)	1 279
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 495)	1 150
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	242	1 737
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 427	6 359
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	947	(767)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 801	6 129
Retrait des parts pouvant être retirées	(828)	(4 294)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 973	1 835
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 920	1 068
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 347	7 427

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 985	1 987
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	177	(237)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	217	303
Retrait des parts pouvant être retirées	(587)	(68)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(370)	235
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(193)	(2)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 792	1 985
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	46	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 474	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 474	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 520	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 520	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	295 553	313 926
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 717	(39 285)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	87 269	120 241
Retrait des parts pouvant être retirées	(83 096)	(99 329)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 173	20 912
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	31 890	(18 373)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	327 443	295 553

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 717	(39 285)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(709)	(1 226)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(24 906)	41 913
Augmentation (diminution) des charges à payer	109	(34)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(9 688)	(8 775)
Achats de placements	(12 900)	(45 000)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	17 430	27 500
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 947)	(24 907)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	52 397	75 642
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(47 995)	(55 142)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 402	20 500
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 455	(4 407)
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 731	7 138
Trésorerie à la clôture de la période	4 186	2 731
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	177	59
Frais d'intérêts payés*	2	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,3 %			
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	22 192 537	300 744	325 221
Total du portefeuille de placements — 99,3 %		300 744	325 221
Autres actifs, moins les passifs — 0,7 %			2 222
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			327 443

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 026	2 067
Émises contre trésorerie	548	710
Retirées au cours de la période	(574)	(751)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 000	2 026
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 609	4 375
Émises contre trésorerie	2 166	3 295
Retirées au cours de la période	(2 413)	(3 061)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 362	4 609
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4 081	3 969
Émises contre trésorerie	1 387	1 611
Retirées au cours de la période	(1 437)	(1 499)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4 031	4 081

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 413	2 485
Émises contre trésorerie	302	494
Retirées au cours de la période	(466)	(566)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 249	2 413

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	7 594	6 615
Émises contre trésorerie	1 753	2 591
Retirées au cours de la période	(1 115)	(1 612)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	8 232	7 594

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	5 064	4 720
Émises contre trésorerie	868	1 003
Retirées au cours de la période	(820)	(659)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5 112	5 064

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	150	45
Émises contre trésorerie	0	106
Retirées au cours de la période	(131)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	19	150

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	655	498
Émises contre trésorerie	321	526
Retirées au cours de la période	(69)	(369)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	907	655

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	179	158
Émises contre trésorerie	19	27
Retirées au cours de la période	(51)	(6)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	147	179

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	147	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	147	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir un portefeuille équilibré en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 20 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 30 917 \$ (27 533 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	325 221	—	—	325 221

Au 31 décembre 2022				
Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	294 448	—	—	294 448

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	325 221	294 448

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB équilibré, série I	3,98 %	4,70 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 314	(3 407)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 034	2 047
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,14	(1,66)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 882	(7 400)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 477	4 624
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,09	(1,60)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 889	(6 236)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4 058	3 960
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,96	(1,57)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 315	(3 671)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 312	2 531
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,00	(1,45)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 767	(9 903)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8 025	7 353
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	(1,35)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 246	(7 535)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	5 125	4 886
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,02	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	134	(129)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	131	91
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,03	(1,42)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	947	(767)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	792	612
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,19	(1,25)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	177	(237)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	145	166
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,22	(1,42)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	46	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	134	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,7 %	0,6 %
Provincial	0,6 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	18,3 %	20,0 %
Fonds à revenu fixe canadiens	21,7 %	22,3 %
Fonds de marchandises	1,2 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	3,0 %	2,6 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	3,0 %	2,2 %
Fonds d'actions mondiales	— %	0,8 %
Fonds mondiaux de titres à revenu fixe	— %	0,2 %
Fonds d'actions internationales	16,5 %	16,4 %
Fonds du marché monétaire	— %	0,2 %
Fonds d'actions américaines	20,2 %	22,4 %
Fonds à revenu fixe américains	12,8 %	9,3 %
Autres actifs, moins les passifs	1,0 %	3,0 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 26 411	24 436	28 348	25 174	21 355
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,21	12,06	13,71	12,84	12,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 000	2 026	2 067	1 960	1 779
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,31	2,31	2,31	2,30	2,31
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,31	2,31	2,31	2,30	2,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 56 377	54 544	59 041	43 959	34 296
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,92	11,84	13,50	12,67	11,88
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4 362	4 609	4 375	3 468	2 887
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,60	2,60	2,60	2,60	2,60
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 48 068	44 771	49 858	42 679	40 618
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,93	10,97	12,56	11,85	11,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4 031	4 081	3 969	3 603	3 640
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,03	3,03	3,03	3,02	3,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,03	3,03	3,03	3,02	3,02
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 25 767	25 202	29 435	23 165	20 212
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,46	10,44	11,85	11,07	10,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 249	2 413	2 485	2 092	1 956
Frais de gestion	% 1,27	1,27	1,27	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,11	2,10	2,10	2,10	2,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,11	2,10	2,10	2,10	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 93 233	78 551	77 819	46 601	31 562
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,33	10,34	11,76	11,02	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	8 232	7 594	6 615	4 229	3 061
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22	1,22 ¹⁾	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,34	2,34	2,34	2,36	2,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,34	2,34	2,34	2,36	2,40
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 62 686	56 900	60 492	45 239	36 746
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,26	11,24	12,82	12,04	11,29
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	5 112	5 064	4 720	3 757	3 254
Frais de gestion	% 1,10	1,10	1,10	1,10	1,10
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,64	2,63	2,63	2,62	2,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,64	2,63	2,63	2,62	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 242	1 737	587	543	1 113
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,78	11,54	12,98	12,02	11,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	19	150	45	45	101
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre					Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
	2023	2022	2021	2020	2019		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11 347	7 427	6 359	2 399	1 147	Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 520
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,52	11,34	12,78	11,87	11,00	Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	907	655	498	202	104	Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	147
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45	Frais de gestion	% 0,36
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,48	1,47	1,44	1,40	1,50	Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,48	1,47	1,44	1,40	1,50	Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,11
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39	Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 792	1 985	1 987	746	183
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,20	11,10	12,57	11,72	10,92
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	147	179	158	64	17
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,89	1,88	1,92	1,92	1,92
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,89	1,88	1,92	1,92	1,92
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,17	9,26	—	0,32	0,39

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 392	684
Placements		
Actifs financiers non dérivés	59 210	54 191
Souscriptions à recevoir	32	22
Total de l'actif	60 634	54 897
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	35	60
Charges à payer	359	346
Total du passif	394	406
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60 240	54 491
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13 399	11 879
Parts de catégorie A de l'option 75/100	18 244	17 189
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 525	8 309
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	18 994	16 477
Parts de catégorie F de l'option 75/75	371	143
Parts de catégorie F de l'option 75/100	704	494
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14,73 \$	13,33 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14,37 \$	13,06 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,15 \$	10,97 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,98 \$	10,85 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13,50 \$	12,09 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,24 \$	11,89 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,31 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	40	9
Distributions reçues des fiducies de placement	1 609	1 542
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	356	251
Variation de la plus-value (moins-value) latente	5 055	(7 300)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	7 060	(5 498)
Total des revenus (pertes)	7 060	(5 498)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	837	819
Frais d'administration fixes (note 7)	158	154
Frais d'assurance (note 7)	406	403
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	1 401	1 376
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 659	(6 874)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 264	(1 397)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 703	(2 305)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	834	(961)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 770	(2 167)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	27	(13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	61	(31)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,41	(1,68)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,33	(1,69)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,17	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,16	(1,36)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,47	(1,29)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,43	(1,00)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,31	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11 879	11 639
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 264	(1 397)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 424	4 553
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 168)	(2 916)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	256	1 637
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 520	240
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 399	11 879
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 189	18 096
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 703	(2 305)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 696	12 198
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 344)	(10 800)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(648)	1 398
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 055	(907)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 244	17 189

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 309	8 005
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	834	(961)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 284	1 628
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 902)	(363)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(618)	1 265
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	216	304
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 525	8 309
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 477	17 118
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 770	(2 167)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 479	7 223
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 732)	(5 697)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	747	1 526
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 517	(641)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	18 994	16 477

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	143	56
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	(13)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	201	100
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	201	100
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	228	87
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	371	143
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	494	328
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	(31)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	149	197
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	149	197
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	210	166
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	704	494

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	54 491	55 242
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 659	(6 874)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	17 236	25 899
Retrait des parts pouvant être retirées	(17 146)	(19 776)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	90	6 123
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 749	(751)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60 240	54 491

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 659	(6 874)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(356)	(251)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(5 055)	7 300
Augmentation des charges à payer	13	28
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 609)	(1 542)
Achats de placements	(2 139)	(9 185)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	4 140	3 500
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	653	(7 024)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 048	17 127
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(10 993)	(10 914)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	55	6 213
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	708	(811)
Trésorerie à l'ouverture de la période	684	1 495
Trésorerie à la clôture de la période	1 392	684
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	40	9
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,3 %			
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	3 566 776	52 233	59 210
Total du portefeuille de placements — 98,3 %		52 233	59 210
Autres actifs, moins les passifs — 1,7 %			1 030
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			60 240

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	891	772
Émises contre trésorerie	243	332
Retirées au cours de la période	(224)	(213)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	910	891

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 317	1 221
Émises contre trésorerie	562	894
Retirées au cours de la période	(610)	(798)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 269	1 317

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	757	646
Émises contre trésorerie	110	144
Retirées au cours de la période	(165)	(33)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	702	757

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 518	1 393
Émises contre trésorerie	393	641
Retirées au cours de la période	(326)	(516)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 585	1 518

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	4
Émises contre trésorerie	15	8
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	27	12

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	41	25
Émises contre trésorerie	12	16
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	53	41

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout au moyen de placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales et, dans une moindre mesure, dans des titres à revenu fixe. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 20 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 55 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 5 656 \$ (5 112 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	59 210	—	—	59 210

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 191	—	—	54 191

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Portefeuille FNB croissance, série I	59 210	54 191

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB croissance, série I	1,89 %	2,26 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 264	(1 397)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	899	830
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,41	(1,68)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 703	(2 305)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 283	1 367
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,33	(1,69)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	834	(961)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	710	685
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,17	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 770	(2 167)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 520	1 594
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,16	(1,36)

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	(13)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	19	10
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,47	(1,29)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	61	(31)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	43	32
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,43	(1,00)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,31	—

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,1 %	2,0 %
Provincial	0,3 %	0,2 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	24,2 %	26,2 %
Fonds à revenu fixe canadiens	10,9 %	14,9 %
Fonds de marchandises	1,6 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	3,9 %	2,3 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	1,5 %	1,6 %
Fonds d'actions mondiales	1,5 %	1,8 %
Fonds d'actions internationales	20,9 %	17,6 %
Fonds d'actions américaines	25,6 %	27,0 %
Fonds à revenu fixe américains	6,4 %	5,3 %
Dérivés		
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	2,1 %	1,1 %
	100,0 %	100,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 399	11 879	11 639	9 130	7 971
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,73	13,33	15,08	13,53	12,65
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	910	891	772	675	630
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,39	2,38	2,37	2,37	2,38
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,39	2,38	2,37	2,37	2,38
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 18 244	17 189	18 096	11 306	10 656
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,37	13,06	14,82	13,34	12,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 269	1 317	1 221	847	852
Frais de gestion	% 1,45	1,45	1,45	1,45	1,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,74	2,73	2,73	2,73	2,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,74	2,73	2,73	2,73	2,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 525	8 309	8 005	5 780	3 064
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,15	10,97	12,39	11,10	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	702	757	646	521	296
Frais de gestion	% 1,27	1,27	1,27	1,27	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,20	2,20	2,22	2,22	2,22
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,20	2,20	2,22	2,22	2,22
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 18 994	16 477	17 118	9 631	7 637
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,98	10,85	12,29	11,03	10,34
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 585	1 518	1 393	873	739
Frais de gestion	% 1,18	1,18	1,18	1,18 ¹⁾	1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,45	2,45	2,45	2,48	2,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,45	2,45	2,45	2,48	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 371	143	56	50	56
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,50	12,09	13,53	12,01	11,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	27	12	4	4	5
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 704	494	328	12	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,24	11,89	13,35	11,90	11,04
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	53	41	25	1	1
Frais de gestion	% 0,45	0,45	0,45	0,45	0,45
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,61	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,61	1,65	1,65	1,65	1,65
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83	6,38	0,41	3,21	9,91

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB croissance BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,36
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,20
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,20
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,83

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

† Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,27 % à 1,18 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	774	469
Placements		
Actifs financiers non dérivés	48 268	38 565
Souscriptions à recevoir	312	26
Total de l'actif	49 354	39 060
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	219	31
Charges à payer	295	247
Total du passif	514	278
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	48 840	38 782
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9 682	8 801
Parts de catégorie A de l'option 75/100	15 545	13 100
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 289	4 630
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 076	12 032
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14	46
Parts de catégorie F de l'option 75/100	194	173
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	40	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	16,36 \$	14,62 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	15,94 \$	14,29 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,85 \$	11,46 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,65 \$	11,32 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,15 \$	12,54 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,90 \$	12,34 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,27 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	35	5
Distributions reçues des fiducies de placement	1 524	1 102
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	173	124
Variation de la plus-value (moins-value) latente	4 166	(4 791)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	5 898	(3 560)
Total des revenus (pertes)	5 898	(3 560)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	666	593
Frais d'administration fixes (note 7)	121	106
Frais d'assurance (note 7)	315	278
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	1 102	977
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 796	(4 537)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 026	(1 033)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 568	(1 659)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	611	(560)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 563	(1 252)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6	(5)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	22	(28)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,72	(1,75)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,65	(1,78)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,36	(1,43)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,35	(1,29)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,65	(1,39)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,57	(1,79)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,29	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 801	9 104
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 026	(1 033)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 132	2 854
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 277)	(2 124)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(145)	730
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	881	(303)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 682	8 801
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 100	14 535
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 568	(1 659)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 335	8 809
Retrait des parts pouvant être retirées	(7 458)	(8 585)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	877	224
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 445	(1 435)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 545	13 100

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 630	4 827
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	611	(560)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 129	894
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 081)	(531)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 048	363
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 659	(197)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 289	4 630
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12 032	10 580
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 563	(1 252)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 202	5 150
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 721)	(2 446)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 481	2 704
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 044	1 452
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 076	12 032

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	46	51
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	(5)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(38)	—
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(38)	—
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(32)	(5)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	46
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	173	248
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	22	(28)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(47)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	(47)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	(75)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	194	173
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	40	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	40	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	38 782	39 345
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 796	(4 537)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 838	17 707
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 576)	(13 733)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 262	3 974
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 058	(563)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	48 840	38 782

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 796	(4 537)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(173)	(124)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(4 166)	4 791
Augmentation des charges à payer	48	4
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 524)	(1 102)
Achats de placements	(5 050)	(4 120)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 210	1 025
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 859)	(4 063)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 594	12 190
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(6 430)	(8 014)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 164	4 176
Augmentation nette de la trésorerie	305	113
Trésorerie à l'ouverture de la période	469	356
Trésorerie à la clôture de la période	774	469
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	35	5
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,8 %			
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	2 530 034	40 425	48 268
Total du portefeuille de placements — 98,8 %		40 425	48 268
Autres actifs, moins les passifs — 1,2 %			572
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			48 840

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	602	554
Émises contre trésorerie	201	189
Retirées au cours de la période	(211)	(141)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	592	602

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	917	902
Émises contre trésorerie	548	596
Retirées au cours de la période	(490)	(581)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	975	917

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	404	376
Émises contre trésorerie	175	75
Retirées au cours de la période	(89)	(47)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	490	404

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 063	831
Émises contre trésorerie	429	442
Retirées au cours de la période	(143)	(210)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 349	1 063

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	4
Retirées au cours de la période	(3)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	4

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	18
Retirées au cours de la période	(0)	(4)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	14

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	4	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB actions de croissance (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est d'offrir une croissance à long terme surtout par des placements dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions canadiennes, américaines et internationales. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 25 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 75 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 444 \$ (3 530 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	48 268	—	—	48 268

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	38 565	—	—	38 565

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	48 268	38 565

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB actions de croissance, série I	3,74 %	3,98 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 026	(1 033)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	596	590
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,72	(1,75)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 568	(1 659)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	952	932
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,65	(1,78)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	611	(560)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	450	390
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,36	(1,43)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 563	(1 252)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 160	973
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,35	(1,29)

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6	(5)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	4
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,65	(1,39)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	22	(28)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	14	16
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,57	(1,79)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,29	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,1 %	4,0 %
Provincial	0,2 %	— %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	29,6 %	32,2 %
Fonds de marchandises	1,9 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	4,8 %	2,9 %
Fonds d'actions mondiales	1,7 %	1,9 %
Fonds d'actions internationales	26,0 %	24,7 %
Fonds d'actions américaines	31,9 %	33,0 %
Dérivés		
Contrats de vente d'options d'achat	(0,0) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,8 %	1,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 682	8 801	9 104	6 907	5 858
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,36	14,62	16,42	14,26	13,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	592	602	554	484	439
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,43	2,43	2,42	2,43	2,44
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,43	2,43	2,42	2,43	2,44
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 545	13 100	14 535	10 604	9 298
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,94	14,29	16,11	14,05	13,17
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	975	917	902	755	706
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,78	2,79	2,79	2,78	2,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,78	2,79	2,79	2,78	2,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 289	4 630	4 827	3 014	1 410
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,85	11,46	12,85	11,14	10,41
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	490	404	376	270	135
Frais de gestion	% 1,32	1,32	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,25	2,24	2,24	2,27	2,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,25	2,24	2,24	2,27	2,28
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 076	12 032	10 580	7 717	4 604
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,65	11,32	12,73	11,07	10,39
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 349	1 063	831	697	443
Frais de gestion	% 1,23	1,23	1,23	1,23 [†]	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,49	2,50	2,51	2,54	2,62
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,49	2,50	2,51	2,54	2,62
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 14	46	51	32	29
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,15	12,54	13,93	11,98	11,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	4	4	3	3
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 194	173	248	113	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,90	12,34	13,76	11,86	11,02
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	14	14	18	10	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,71	1,71	1,71	1,71	1,71
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83	2,37	2,54	1,19	11,28

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 40
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,27
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4
Frais de gestion	% 0,41
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,26
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,26
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,83

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	675	254
Placements		
Actifs financiers non dérivés	29 031	17 034
Souscriptions à recevoir	104	68
Total de l'actif	29 810	17 356
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	116	68
Charges à payer	137	80
Total du passif	253	148
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 557	17 208
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 821	1 905
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 497	3 940
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 755	3 507
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11 951	7 343
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	398
Parts de catégorie F de l'option 75/100	122	115
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	401	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,60 \$	9,10 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,46 \$	8,98 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	9,60 \$	9,09 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9,47 \$	8,98 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,49 \$	9,81 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,38 \$	9,75 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,48 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	17	1
Distributions reçues des fiducies de placement	1 012	572
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(244)	(480)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	997	(2 237)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 782	(2 144)
Total des revenus (pertes)	1 782	(2 144)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	327	216
Frais d'administration fixes (note 7)	68	45
Frais d'assurance (note 7)	88	56
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	484	317
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 298	(2 461)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	170	(349)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	283	(582)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	275	(697)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	537	(775)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	(57)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	16	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,59	(1,44)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,47	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,42	(1,61)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,49	(1,34)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,28	(1,43)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,63	(0,53)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,49	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 905	2 651
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	170	(349)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 470	1 132
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 724)	(1 529)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 746	(397)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 916	(746)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 821	1 905
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 940	4 527
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	283	(582)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 722	4 114
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 448)	(4 119)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 274	(5)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 557	(587)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 497	3 940

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 507	5 477
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	275	(697)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 723	817
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 750)	(2 090)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 973	(1 273)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 248	(1 970)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 755	3 507
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 343	5 657
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	537	(775)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 902	3 519
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 831)	(1 058)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 071	2 461
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 608	1 686
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 951	7 343

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	398	455
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	(57)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	(398)	—
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(398)	—
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(388)	(57)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	398
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	115	11
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	105
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	105
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	104
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	122	115

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	391	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(6)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	385	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	401	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	401	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 208	18 778
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 298	(2 461)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	25 208	9 687
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 157)	(8 796)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	11 051	891
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 349	(1 570)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	29 557	17 208

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 298	(2 461)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	244	480
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(997)	2 237
Augmentation (diminution) des charges à payer	57	(18)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 012)	(572)
Achats de placements	(12 052)	(4 250)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 820	3 445
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(10 642)	(1 139)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 619	5 729
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(5 556)	(4 890)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	11 063	839
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	421	(300)
Trésorerie à l'ouverture de la période	254	554
Trésorerie à la clôture de la période	675	254
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	17	1
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 98,2 %			
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	3 249 996	30 762	29 031
Total du portefeuille de placements — 98,2 %		30 762	29 031
Autres actifs, moins les passifs — 1,8 %			526
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			29 557

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	209	252
Émises contre trésorerie	591	121
Retirées au cours de la période	(402)	(164)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	398	209

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	439	435
Émises contre trésorerie	956	448
Retirées au cours de la période	(708)	(444)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	687	439

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	386	521
Émises contre trésorerie	509	89
Retirées au cours de la période	(191)	(224)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	704	386

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	818	544
Émises contre trésorerie	648	385
Retirées au cours de la période	(204)	(111)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 262	818

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	41	41
Retirées au cours de la période	(40)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	41

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	1
Émises contre trésorerie	—	11
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12	12

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	39	—
Retirées au cours de la période	(1)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	38	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB à revenu fixe (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était investi dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	29 031	—	—	29 031

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17 034	—	—	17 034

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	29 031	17 034

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB à revenu fixe, série I	11,04 %	7,96 %
---	---------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	170	(349)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	291	242
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,59	(1,44)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	283	(582)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	607	415
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,47	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	275	(697)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	650	432
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,42	(1,61)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	537	(775)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 085	576
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,49	(1,34)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	(57)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	36	41
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,28	(1,43)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12	2
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,63	(0,53)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	31	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,49	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,9 %	5,5 %
Provincial	— %	3,2 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	34,7 %	40,7 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	10,8 %	9,4 %
Fonds à revenu fixe américains	49,5 %	37,1 %
Autres actifs, moins les passifs	3,1 %	4,1 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 821	1 905	2 651	3 809	1 800
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,60	9,10	10,54	10,90	10,28
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	398	209	252	350	175
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,00	1,99	1,99	1,97	1,99
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,00	1,99	1,99	1,97	1,99
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 497	3 940	4 527	6 064	2 543
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,46	8,98	10,41	10,78	10,20
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	687	439	435	563	249
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,13	2,12	2,12	2,11	2,14
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,13	2,12	2,12	2,11	2,14
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 755	3 507	5 477	5 759	2 611
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,60	9,09	10,52	10,87	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	704	386	521	530	254
Frais de gestion	% 1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,90	1,88	1,91	1,92	1,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,90	1,88	1,91	1,92	1,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11 951	7 343	5 657	11 160	2 778
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,47	8,98	10,40	10,74	10,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 262	818	544	1 039	274
Frais de gestion	% 1,16	1,16	1,16	1,16 [†]	1,21
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,00	2,00	1,94	1,99	2,06
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,00	2,00	1,94	1,99	2,06
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10	398	455	453	444
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,49	9,81	11,24	11,49	10,75
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	41	41	39	41
Frais de gestion	% 0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,89	0,90	0,90	0,89	0,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,89	0,90	0,90	0,89	0,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 122	115	11	12	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,38	9,75	11,18	11,46	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12	12	1	1	1
Frais de gestion	% 0,30	0,30	0,30	0,30	0,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,04	1,04	1,05	1,04	1,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,04	1,04	1,05	1,04	1,04
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59	21,39	15,55	3,04	6,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 401
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	38
Frais de gestion	% 0,21
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,59

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,21 % à 1,16 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	2 347	1 170
Placements		
Actifs financiers non dérivés	137 117	112 967
Souscriptions à recevoir	1 768	487
Total de l'actif	141 232	114 624
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	1 370	296
Charges à payer	753	668
Total du passif	2 123	964
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	139 109	113 660
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	15 777	16 177
Parts de catégorie A de l'option 75/100	24 694	23 122
Parts de catégorie A de l'option 100/100	19 249	10 580
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	15 515	16 702
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	34 935	31 427
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	26 610	13 234
Parts de catégorie F de l'option 75/75	170	1 968
Parts de catégorie F de l'option 75/100	820	306
Parts de catégorie F de l'option 100/100	608	144
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	731	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,77 \$	10,91 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,57 \$	10,74 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,89 \$	10,15 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,72 \$	9,92 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,65 \$	9,87 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,19 \$	10,39 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,83 \$	10,84 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,69 \$	10,73 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,43 \$	10,54 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	89	20
Distributions reçues des fiducies de placement	3 891	3 572
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(319)	(197)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	8 889	(16 786)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	12 550	(13 391)
Total des revenus (pertes)	12 550	(13 391)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 685	1 649
Frais d'administration fixes (note 7)	332	326
Frais d'assurance (note 7)	770	739
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	2 788	2 714
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 762	(16 105)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 217	(2 398)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 779	(3 272)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 262	(1 514)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 197	(2 524)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 525	(4 011)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 563	(1 968)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	108	(385)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	48	(14)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	40	(19)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	23	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,83	(1,58)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,81	(1,54)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,10	(1,49)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,82	(1,45)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,77	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,12	(1,52)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,06	(1,72)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,97	(0,79)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,62	(1,44)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,40	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 177	19 427
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 217	(2 398)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 192	9 006
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 809)	(9 858)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 617)	(852)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(400)	(3 250)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 777	16 177
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	23 122	24 662
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 779	(3 272)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	11 382	17 056
Retrait des parts pouvant être retirées	(11 589)	(15 324)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(207)	1 732
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 572	(1 540)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	24 694	23 122

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 580	11 984
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 262	(1 514)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	24 059	4 493
Retrait des parts pouvant être retirées	(16 652)	(4 383)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 407	110
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 669	(1 404)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 249	10 580
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 702	20 670
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 197	(2 524)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 976	4 786
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 360)	(6 230)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 384)	(1 444)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 187)	(3 968)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	15 515	16 702

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	31 427	29 532
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 525	(4 011)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 854	12 456
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 871)	(6 550)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	983	5 906
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 508	1 895
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	34 935	31 427
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 234	16 540
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 563	(1 968)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	14 729	2 243
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 916)	(3 581)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	11 813	(1 338)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 376	(3 306)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 610	13 234

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 968	4 036
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	108	(385)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	100	230
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 006)	(1 913)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 906)	(1 683)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 798)	(2 068)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	170	1 968
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	306	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	48	(14)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	466	418
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(110)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	466	308
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	514	294
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	820	306

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	144	163
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	(19)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	424	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	424	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	464	(19)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	608	144
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	708	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	708	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	731	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	731	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	113 660	127 026
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 762	(16 105)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	67 890	50 688
Retrait des parts pouvant être retirées	(52 203)	(47 949)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	15 687	2 739
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 449	(13 366)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	139 109	113 660

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 762	(16 105)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	319	197
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(8 889)	16 786
Augmentation (diminution) des charges à payer	85	(36)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(3 891)	(3 572)
Achats de placements	(22 939)	(19 322)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	11 250	17 975
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(14 303)	(4 077)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	39 831	30 637
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(24 351)	(27 932)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	15 480	2 705
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 177	(1 372)
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 170	2 542
Trésorerie à la clôture de la période	2 347	1 170
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	89	20
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,6 %			
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	11 142 142	135 252	137 117
Total du portefeuille de placements — 98,6 %		135 252	137 117
Autres actifs, moins les passifs — 1,4 %			1 992
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			139 109

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	9 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 483	1 558
Émises contre trésorerie	460	795
Retirées au cours de la période	(603)	(870)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 340	1 483
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 154	2 006
Émises contre trésorerie	1 028	1 515
Retirées au cours de la période	(1 047)	(1 367)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 135	2 154
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 043	1 027
Émises contre trésorerie	2 323	434
Retirées au cours de la période	(1 598)	(418)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 768	1 043

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 684	1 828
Émises contre trésorerie	288	464
Retirées au cours de la période	(525)	(608)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 447	1 684

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3 185	2 619
Émises contre trésorerie	771	1 207
Retirées au cours de la période	(677)	(641)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3 279	3 185

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 274	1 390
Émises contre trésorerie	1 378	213
Retirées au cours de la période	(274)	(329)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 378	1 274

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	182	329
Émises contre trésorerie	8	21
Retirées au cours de la période	(176)	(168)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	14	182

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	29	1
Émises contre trésorerie	41	38
Retirées au cours de la période	—	(10)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	70	29

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	14
Émises contre trésorerie	39	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	53	14

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	70	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période		
	70	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Portefeuille FNB conservateur (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de préserver le capital investi et, dans une moindre mesure, d'offrir la possibilité d'une certaine plus-value en faisant des placements principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux. Il peut aussi investir dans d'autres fonds communs de placement ou investir directement dans des titres à revenu fixe, des actions et dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds pouvait être indirectement exposé au risque de change si le fonds sous-jacent avait investi dans des instruments financiers libellés dans une autre monnaie que la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 60 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 15 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 25 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 12 678 \$ (10 471 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	137 117	—	—	137 117

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	112 967	—	—	112 967

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Valeur comptable		
BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	137 117	112 967

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Portefeuille FNB conservateur, série I	6,44 %	5,65 %
--	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 217	(2 398)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 462	1 518
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,83	(1,58)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 779	(3 272)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 194	2 131
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,81	(1,54)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 262	(1 514)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 147	1 016
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,10	(1,49)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 197	(2 524)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 467	1 741
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,82	(1,45)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 525	(4 011)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3 284	3 004
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,77	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 563	(1 968)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 392	1 297
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,12	(1,52)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	108	(385)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	102	224
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,06	(1,72)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	48	(14)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	50	18
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	(0,79)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	40	(19)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	25	14
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,62	(1,44)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	57	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,6 %	6,0 %
Provincial	0,5 %	0,5 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	11,6 %	11,8 %
Fonds à revenu fixe canadiens	34,5 %	37,7 %
Fonds de marchandises	0,8 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,9 %	1,1 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	4,6 %	4,4 %
Fonds d'actions internationales	10,4 %	9,7 %
Fonds d'actions américaines	11,7 %	12,3 %
Fonds à revenu fixe américains	19,6 %	14,4 %
Autres actifs, moins les passifs	1,8 %	2,1 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 777	16 177	19 427	16 486	11 258
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,77	10,91	12,47	12,14	11,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 340	1 483	1 558	1 358	994
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,28	2,28	2,27	2,24	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,28	2,28	2,27	2,24	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 24 694	23 122	24 662	20 079	13 349
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,57	10,74	12,29	11,99	11,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 135	2 154	2 006	1 675	1 189
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,47	2,47	2,46	2,46	2,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,47	2,47	2,46	2,46	2,46
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 19 249	10 580	11 984	11 139	7 529
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,89	10,15	11,67	11,43	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 768	1 043	1 027	975	701
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89	2,88	2,88	2,87	2,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89	2,88	2,88	2,87	2,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 15 515	16 702	20 670	15 193	8 893
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,72	9,92	11,31	10,98	10,27
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 447	1 684	1 828	1 383	866
Frais de gestion	% 1,26	1,26	1,26	1,26	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,11	2,10	2,09	2,08	2,07
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,11	2,10	2,09	2,08	2,07
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 34 935	31 427	29 532	21 197	10 163
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,65	9,87	11,28	10,97	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3 279	3 185	2 619	1 932	991
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22	1,22	1,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,26	2,25	2,24	2,24	2,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,26	2,25	2,24	2,24	2,27
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 26 610	13 234	16 540	13 145	11 117
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,19	10,39	11,90	11,60	10,86
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 378	1 274	1 390	1 133	1 024
Frais de gestion	% 1,05	1,05	1,05	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,49	2,49	2,49	2,49	2,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,49	2,49	2,49	2,49	2,50
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 170	1 968	4 036	2 341	1 695
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,83	10,84	12,25	11,78	10,90
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	14	182	329	199	156
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Portefeuille FNB conservateur BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 820	306	12	12	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,69	10,73	12,15	11,72	10,86
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	70	29	1	1	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,36	1,36	1,36	1,36	1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 608	144	163	150	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,43	10,54	11,98	11,60	10,79
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	53	14	14	13	1
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59	15,49	0,68	4,25	2,51

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 731
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	70
Frais de gestion	% 0,31
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,05
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 9,59

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,26 % à 1,22 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG américain de croissance équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	388	453
Placements		
Actifs financiers non dérivés	41 147	35 397
Souscriptions à recevoir	147	4
Distributions à recevoir des fiducies de placement	127	115
Total de l'actif	41 809	35 969
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	86
Rachats à payer	61	21
Charges à payer	281	247
Total du passif	342	354
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	41 467	35 615
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	23 298	20 116
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	17 489	15 088
Parts de catégorie F de l'option 100/100	680	411
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	14,16 \$	12,37 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	14,00 \$	12,18 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13,83 \$	11,96 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	15	4
Distributions reçues des fiducies de placement	727	719
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	504	1 728
Variation de la plus-value (moins-value) latente	5 152	(7 753)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	6 398	(5 302)
Total des revenus (pertes)	6 398	(5 302)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	523	488
Frais d'administration fixes (note 7)	108	102
Frais d'assurance (note 7)	443	419
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	13	24
Total des charges	1 087	1 033
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 311	(6 335)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 944	(3 696)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2 287	(2 572)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	80	(67)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,79	(2,27)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1,81	(2,12)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,77	(1,96)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	20 116	24 902
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 944	(3 696)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 363	5 456
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 125)	(6 546)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	238	(1 090)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 182	(4 786)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 298	20 116
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 088	17 048
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 287	(2 572)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 412	3 100
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 298)	(2 488)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	114	612
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 401	(1 960)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 489	15 088

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	411	355
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	80	(67)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	218	125
Retrait des parts pouvant être retirées	(29)	(2)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	189	123
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	269	56
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	680	411
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	35 615	42 305
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 311	(6 335)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 993	8 681
Retrait des parts pouvant être retirées	(9 452)	(9 036)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	541	(355)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 852	(6 690)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	41 467	35 615

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 311	(6 335)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(504)	(1 728)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(5 152)	7 753
(Augmentation) diminution des distributions à recevoir des fiducies de placement	(12)	3
Augmentation (diminution) des charges à payer	34	(40)
Achats de placements	(16 902)	(28 871)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	16 722	29 691
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(503)	473
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 294	6 321
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(6 856)	(6 636)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	438	(315)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(65)	158
Trésorerie à l'ouverture de la période	453	295
Trésorerie à la clôture de la période	388	453
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	15	4
Distributions reçues des fiducies de placement*	715	722
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FOND D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 28,1 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	251 760	3 813	3 781
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	481 700	7 220	7 020
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	50 860	899	875
		11 932	11 676
Fonds d'actions américaines — 71,1 %			
FINB BMO S&P 500	426 980	23 692	29 471
Total du portefeuille de placements — 99,2 %		35 624	41 147
Autres actifs, moins les passifs — 0,8 %			320
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			41 467

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 626	1 704
Émises contre trésorerie	480	420
Retirées au cours de la période	(461)	(498)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 645	1 626

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 239	1 190
Émises contre trésorerie	259	242
Retirées au cours de la période	(248)	(193)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 250	1 239

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	34	25
Émises contre trésorerie	17	9
Retirées au cours de la période	(2)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	49	34

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	14

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui cherchent à offrir une large exposition à des sociétés américaines cotées en bourse, équilibrée par des titres à revenu fixe ou des équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	41 147	—	—	41 147

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	35 397	—	—	35 397

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Valeur comptable		
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	3 781	5 050
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	7 020	9 331
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	875	1 161
FINB BMO S&P 500	29 471	19 855
Total	41 147	35 397

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,79 %	1,02 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1,69 %	0,93 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,03 %	0,04 %
FINB BMO S&P 500	0,21 %	0,16 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Partis de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 944	(3 696)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 649	1 630
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,79	(2,27)

Partis de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 287	(2 572)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 265	1 211
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,81	(2,12)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	---------------------	---------------------

Périodes closes les

Partis de catégorie F de l'option 100/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	80	(67)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	45	34
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,77	(1,96)

Commissions de courtage

	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	13	24
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	0

Périodes closes les

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe	28,1 %	43,7 %
Fonds d'actions américaines	71,1 %	55,7 %
Autres actifs, moins les passifs	0,8 %	0,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG américain de croissance équilibré BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 23 298	20 116	24 902	22 981	22 417
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,16	12,37	14,61	12,74	12,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 645	1 626	1 704	1 804	1 869
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,07	3,09	3,08	3,08	3,09
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,07	3,09	3,08	3,08	3,09
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 43,29	79,12	26,17	115,49	48,16

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 489	15 088	17 048	13 146	12 450
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,00	12,18	14,33	12,45	11,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 250	1 239	1 190	1 056	1 066
Frais de gestion	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,68	2,70	2,70	2,69	2,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,68	2,70	2,70	2,69	2,70
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 43,29	79,12	26,17	115,49	48,16

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 680	411	355	89	283
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,83	11,96	13,97	12,05	11,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	49	34	25	7	25
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 43,29	79,12	26,17	115,49	48,16

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG canadien de croissance équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	169	142
Placements		
Actifs financiers non dérivés	17 664	16 307
Souscriptions à recevoir	78	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	108	94
Total de l'actif	18 019	16 543
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	56	20
Charges à payer	123	115
Total du passif	179	135
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 840	16 408
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 994	10 173
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	6 550	5 934
Parts de catégorie F de l'option 100/100	296	301
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,24 \$	10,48 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,94 \$	10,15 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11,55 \$	10,64 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	7	2
Distributions reçues des fiducies de placement	609	629
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	26	32
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 108	(2 223)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 750	(1 560)
Total des revenus (pertes)	1 750	(1 560)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	242	223
Frais d'administration fixes (note 7)	49	46
Frais d'assurance (note 7)	201	188
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	8	15
Total des charges	500	472
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 250	(2 032)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	748	(1 224)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	478	(773)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	24	(35)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,74	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,79	(1,30)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,88	(1,25)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10 173	9 127
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	748	(1 224)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 735	3 999
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 662)	(1 729)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	73	2 270
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	821	1 046
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 994	10 173
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 934	7 030
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	478	(773)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 190	1 227
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 052)	(1 550)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	138	(323)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	616	(1 096)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 550	5 934

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	301	219
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	24	(35)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	125
Retrait des parts pouvant être retirées	(29)	(8)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(29)	117
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(5)	82
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	296	301
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 408	16 376
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 250	(2 032)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 925	5 351
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 743)	(3 287)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	182	2 064
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 432	32
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 840	16 408

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 250	(2 032)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(26)	(32)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 108)	2 223
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(14)	(10)
Augmentation des charges à payer	8	1
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(72)	(156)
Achats de placements	(8 195)	(15 749)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	8 044	13 747
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(113)	(2 008)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 608	4 382
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(3 468)	(2 330)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	140	2 052
Augmentation nette de la trésorerie	27	44
Trésorerie à l'ouverture de la période	142	98
Trésorerie à la clôture de la période	169	142

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	7	2
Distributions reçues des fiducies de placement*	523	463
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 56,4 %			
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	359 050	9 502	10 056
Fonds à revenu fixe — 28,6 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	110 220	1 639	1 655
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	210 030	3 111	3 061
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	22 160	390	381
		5 140	5 097
Fonds d'actions internationales — 5,6 %			
FINB BMO MSCI EAFE	47 700	913	1 006
Fonds d'actions américaines — 8,4 %			
FINB BMO S&P 500	21 800	1 217	1 505
Total du portefeuille de placements — 99,0 %		16 772	17 664
Autres actifs, moins les passifs — 1,0 %			176
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			17 840

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	971	772
Émises contre trésorerie	348	357
Retirées au cours de la période	(341)	(158)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	978	971
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	584	616
Émises contre trésorerie	209	114
Retirées au cours de la période	(194)	(146)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	599	584
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	28	18
Émises contre trésorerie	—	11
Retirées au cours de la période	(2)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	26	28

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17 664	—	—	17 664

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	16 307	—	—	16 307

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	1 655	2 189
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	3 061	4 060
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	381	506
FINB BMO MSCI EAFE	1 006	762
FINB BMO S&P 500	1 505	1 145
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	10 056	7 645
Total	17 664	16 307

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,35 %	0,44 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,74 %	0,40 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,01 %	0,02 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,02 %	0,01 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,14 %	0,11 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	748	(1 224)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 009	913
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,74	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	478	(773)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	601	597
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	(1,30)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	24	(35)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	27	28
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,88	(1,25)

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	8	15
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	56,4 %	46,6 %
Fonds à revenu fixe	28,6 %	41,1 %
Fonds d'actions internationales	5,6 %	4,7 %
Fonds d'actions américaines	8,4 %	7,0 %
Autres actifs, moins les passifs	1,0 %	0,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 994	10 173	9 127	8 760	9 612
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,24	10,48	11,82	10,90	10,87
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	978	971	772	804	884
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,10	3,09	3,09	3,08	3,08
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,10	3,09	3,09	3,08	3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 46,43	83,92	29,52	73,41	35,07

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 550	5 934	7 030	6 061	5 784
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,94	10,15	11,41	10,48	10,42
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	599	584	616	578	556
Frais de gestion	% 1,15	1,15	1,15	1,15	1,15
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,71	2,70	2,70	2,69	2,68
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,71	2,70	2,70	2,69	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 46,43	83,92	29,52	73,41	35,07

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 296	301	219	206	341
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,55	10,64	11,88	10,83	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	26	28	18	19	32
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,01	2,01	2,01	2,01	2,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 46,43	83,92	29,52	73,41	35,07

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG canadien stratégie de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	58	85
Placements		
Actifs financiers non dérivés	6 975	8 275
Souscriptions à recevoir	0	6
Distributions à recevoir des fiducies de placement	33	40
Total de l'actif	7 066	8 406
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	2	7
Charges à payer	44	53
Total du passif	46	60
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 020	8 346
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 807	5 109
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	3 200	3 225
Parts de catégorie F de l'option 100/100	13	12
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,89 \$	11,10 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,73 \$	10,91 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,67 \$	11,70 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	3	1
Distributions reçues des fiducies de placement	267	325
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	57	87
Variation de la plus-value (moins-value) latente	405	(1 109)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	732	(696)
Total des revenus (pertes)	732	(696)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	112	115
Frais d'administration fixes (note 7)	21	21
Frais d'assurance (note 7)	66	67
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	3	5
Total des charges	202	208
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	530	(904)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	298	(623)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	231	(280)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	(1)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,78	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,81	(1,21)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,97	(1,33)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 109	4 740
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	298	(623)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	423	2 936
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 023)	(1 944)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 600)	992
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 302)	369
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 807	5 109
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 225	2 585
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	231	(280)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	238	1 449
Retrait des parts pouvant être retirées	(494)	(529)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(256)	920
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(25)	640
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 200	3 225

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12	13
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	12
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 346	7 338
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	530	(904)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	661	4 385
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 517)	(2 473)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 856)	1 912
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 326)	1 008
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 020	8 346

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	530	(904)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(57)	(87)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(405)	1 109
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	7	(11)
(Diminution) augmentation des charges à payer	(9)	6
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(26)	(95)
Achats de placements	(1 865)	(5 383)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 653	3 485
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 828	(1 880)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	429	2 847
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 284)	(938)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 855)	1 909
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(27)	29
Trésorerie à l'ouverture de la période	85	56
Trésorerie à la clôture de la période	58	85

Information supplémentaire :

Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	3	1
Distributions reçues des fiducies de placement*	248	219
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 40,8 %			
FNB BMO canadien de dividendes	28 170	522	552
FINB BMO équilibré banques	9 255	301	328
FINB BMO équilibré de FPI	12 060	300	253
FINB BMO équilibré services aux collectivités	12 395	292	252
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	13 190	515	553
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	33 000	851	924
		2 781	2 862
Fonds à revenu fixe — 31,9 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	30 265	299	276
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	42 530	647	639
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	80 900	1 225	1 179
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	8 560	154	147
		2 325	2 241
Fonds d'actions internationales — 10,7 %			
FINB BMO MSCI EAFE	35 550	673	750
Fonds d'actions américaines — 16,0 %			
FINB BMO S&P 500	16 250	869	1 122
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		6 648	6 975
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			45
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			7 020

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	460	379
Émises contre trésorerie	37	254
Retirées au cours de la période	(177)	(173)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	320	460

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	296	211
Émises contre trésorerie	21	131
Retirées au cours de la période	(44)	(46)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	273	296

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	13

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres canadiens qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, équilibrées par des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 975	—	—	6 975

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 275	—	—	8 275

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FINB BMO canadien de dividendes	552	620
FINB BMO équilibré banques	328	366
FINB BMO équilibré de FPI	253	284
FINB BMO équilibré services aux collectivités	252	281
FINB BMO échelonné actions privilégiées	276	317
FINB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	553	620
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	639	862
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1 179	1 587
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	147	199
FINB BMO MSCI EAFE	750	839
FINB BMO S&P 500	1 122	1 262
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	924	1 038
Total	6 975	8 275

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FINB BMO canadien de dividendes	0,05 %	0,06 %
FINB BMO équilibré banques	0,01 %	0,01 %
FINB BMO équilibré de FPI	0,04 %	0,05 %
FINB BMO équilibré services aux collectivités	0,06 %	0,07 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,02 %	0,02 %
FINB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,02 %	0,02 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,13 %	0,17 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	0,28 %	0,16 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,01 %	0,01 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,01 %	0,02 %
FINB BMO S&P 500	0,01 %	0,01 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,01 %	0,02 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	298	(623)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	383	444
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,78	(1,40)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	231	(280)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	286	230
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,81	(1,21)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	(1,33)

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	3	4
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	40,8 %	38,4 %
Fonds à revenu fixe	31,9 %	31,7 %
Fonds d'actions internationales	10,7 %	10,1 %
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées	— %	3,8 %
Fonds d'actions américaines	16,0 %	15,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	0,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG canadien stratégie de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 807	5 109	4 740	4 133	4 230
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,89	11,10	12,49	11,18	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	320	460	379	369	399
Frais de gestion	% 1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,05	3,02	3,02	3,01	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,05	3,02	3,02	3,01	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 24,56	45,61	28,53	74,96	24,31

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 200	3 225	2 585	2 450	2 043
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,73	10,91	12,23	10,91	10,30
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	273	296	211	225	198
Frais de gestion	% 1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,64	2,67	2,67	2,67	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,64	2,67	2,67	2,67	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 24,56	45,61	28,53	74,96	24,31

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13	12	13	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,67	11,70	13,03	11,54	10,82
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,95	1,95	1,95	1,95	1,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 24,56	45,61	28,53	74,96	24,31

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	155	763
Placements		
Actifs financiers non dérivés	88 487	75 338
Souscriptions à recevoir	67	970
Distributions à recevoir des fiducies de placement	557	432
Total de l'actif	89 266	77 503
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	270
Rachats à payer	147	418
Charges à payer	505	419
Total du passif	652	1 107
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	88 614	76 396
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 107	17 061
Parts de catégorie A de l'option 75/100	26 990	24 291
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14 693	12 611
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	25 393	22 090
Parts de catégorie F de l'option 75/75	47	48
Parts de catégorie F de l'option 75/100	381	295
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	15,50 \$	16,36 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	15,11 \$	16,00 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,64 \$	13,31 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,50 \$	13,19 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	16,46 \$	16,57 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	15,55 \$	16,28 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,03 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	5 784	2 747
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	170	246
Variation de la (moins-value) plus-value latente	(8 537)	2 375
(Perte) gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	(2 583)	5 368
Total des (pertes) revenus	(2 583)	5 368
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 030	768
Frais d'administration fixes (note 7)	239	176
Frais d'assurance (note 7)	690	517
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	5	4
Total des charges	1 964	1 465
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 547)	3 903
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(971)	857
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(1 473)	1 244
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	(753)	615
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(1 335)	1 178
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(1)	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(14)	7
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	(0,78)	1,03
Parts de catégorie A de l'option 75/100	(0,85)	0,87
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	(0,66)	0,83
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	(0,68)	0,79
Parts de catégorie F de l'option 75/75	(0,13)	1,82
Parts de catégorie F de l'option 75/100	(0,66)	1,15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,03	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 061	11 392
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(971)	857
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 021	12 174
Retrait des parts pouvant être retirées	(10 004)	(7 362)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 017	4 812
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 046	5 669
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 107	17 061
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 291	19 971
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 473)	1 244
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 347	16 704
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 175)	(13 628)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 172	3 076
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 699	4 320
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 990	24 291

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	12 611	8 264
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(753)	615
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	7 328	5 472
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 493)	(1 740)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 835	3 732
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 082	4 347
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 693	12 611
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 090	15 484
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 335)	1 178
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 707	9 890
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 069)	(4 462)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	4 638	5 428
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 303	6 606
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	25 393	22 090

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	48	16
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	0	30
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	0	30
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	32
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	47	48
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	295	121
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(14)	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	100	230
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	(63)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	100	167
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	86	174
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	381	295

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	76 396	55 248
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 547)	3 903
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50 506	44 500
Retrait des parts pouvant être retirées	(33 741)	(27 255)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	16 765	17 245
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 218	21 148
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	88 614	76 396

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(4 547)	3 903
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(170)	(246)
Variation de la moins-value (plus-value) latente sur les placements et les dérivés	8 537	(2 375)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(125)	(181)
Augmentation des charges à payer	86	115
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(3 727)	(1 418)
Achats de placements	(20 723)	(17 454)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 664	1 556
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(18 005)	(16 100)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	34 342	28 638
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(16 945)	(11 769)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	17 397	16 869
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(608)	769
Trésorerie et dette bancaire à l'ouverture de la période	763	(6)
Trésorerie à la clôture de la période	155	763
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 932	1 148
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions américaines — 99,9 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	1 920 930	87 106	88 487
Total du portefeuille de placements — 99,9 %		87 106	88 487
Autres actifs, moins les passifs — 0,1 %			127
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			88 614

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 043	736
Émises contre trésorerie	955	777
Retirées au cours de la période	(637)	(470)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 361	1 043

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 519	1 314
Émises contre trésorerie	1 185	1 097
Retirées au cours de la période	(917)	(892)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 787	1 519

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	947	656
Émises contre trésorerie	571	430
Retirées au cours de la période	(356)	(139)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 162	947

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 674	1 238
Émises contre trésorerie	757	787
Retirées au cours de la période	(399)	(351)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 032	1 674

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	3	1
Émises contre trésorerie	—	2
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3	3

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	8
Émises contre trésorerie	6	14
Retirées au cours de la période	(0)	(4)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	24	18

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	17
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	16

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions américaines offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé d'actions américaines de sociétés à grande capitalisation. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta est le plus faible, mais tout placement dans les titres d'un émetteur unique doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	679	88 431	—	89 110	100,6

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	592	75 226	—	75 818	99,2

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 4 456 \$ (3 791 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice S&P 500 (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 297 \$ (5 698 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	88 487	—	—	88 487

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	75 338	—	—	75 338

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Valeur comptable		
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	88 487	75 338
Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent		
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	5,73 %	4,54 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(971)	857
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 253	830
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,78)	1,03
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 473)	1 244
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 726	1 423
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,85)	0,87
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(753)	615
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 147	742
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,66)	0,83
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 335)	1 178
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 956	1 494
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,68)	0,79

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1)	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	1
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,13)	1,82
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(14)	7
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	20	6
(Diminution) augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	(0,66)	1,15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,03	—

Commissions de courtage

	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
<i>Périodes closes les</i>		
Total des commissions de courtage versées	5	4
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions		
Services de communication	2,4 %	1,7 %
Consommation discrétionnaire	5,5 %	8,2 %
Produits de première nécessité	22,5 %	21,5 %
Énergie	1,0 %	1,3 %
Produits financiers	11,1 %	12,0 %
Soins de santé	16,3 %	17,0 %
Industrie	7,4 %	7,2 %
Technologies de l'information	8,9 %	3,1 %
Matériaux	1,4 %	1,2 %
Immobilier	5,2 %	5,7 %
Services collectifs	18,1 %	19,6 %
Autres actifs, moins les passifs	0,2 %	1,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 21 107	17 061	11 392	9 357	7 268
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,50	16,36	15,49	13,12	13,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 361	1 043	736	713	552
Frais de gestion	% 1,41 ⁺⁺	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,50	2,54	2,54	2,53	2,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,50	2,54	2,54	2,53	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 26 990	24 291	19 971	18 644	15 406
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,11	16,00	15,20	12,93	13,01
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 787	1 519	1 314	1 442	1 184
Frais de gestion	% 1,50	1,50	1,50	1,50	1,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89	2,89	2,90	2,89	2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89	2,89	2,90	2,89	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 14 693	12 611	8 264	5 857	4 056
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,64	13,31	12,59	10,64	10,69
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 162	947	656	550	380
Frais de gestion	% 1,23 ⁺⁺⁺	1,32	1,32	1,32	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,31	2,35	2,34	2,36	2,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,31	2,35	2,34	2,36	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 25 393	22 090	15 484	13 353	8 281
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,50	13,19	12,51	10,60	10,66
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 032	1 674	1 238	1 259	777
Frais de gestion	% 1,23	1,23	1,23	1,23 [†]	1,32
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,60	2,60	2,60	2,63	2,70
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,60	2,60	2,60	2,63	2,70
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 47	48	16	13	13
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 16,46	16,57	15,52	13,01	12,91
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3	3	1	1	1
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,44	1,44	1,44	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,44	1,44	1,44	1,42	1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 381	295	121	61	61
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,55	16,28	15,31	12,88	12,83
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	24	18	8	5	5
Frais de gestion	% 0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13	2,20	10,48	7,95	4,51

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,41
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,35
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,35
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,13

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,50 % à 1,41 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,32 % à 1,23 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	246	373
Placements		
Actifs financiers non dérivés	34 180	35 464
Souscriptions à recevoir	0	0
Distributions à recevoir des fiducies de placement	174	188
Total de l'actif	34 600	36 025
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	10	13
Charges à payer	209	226
Total du passif	219	239
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	34 381	35 786
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	17 671	19 255
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	16 698	16 520
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12	11
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	12,16 \$	11,56 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,90 \$	11,28 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,07 \$	11,35 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)*

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	11	3
Distributions reçues des fiducies de placement	1 362	1 469
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	297	273
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 019	(4 255)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 689	(2 510)
Total des revenus (pertes)	2 689	(2 510)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	495	530
Frais d'administration fixes (note 7)	96	103
Frais d'assurance (note 7)	281	300
Frais d'intérêts	0	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	9	10
Total des charges	881	943
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 808	(3 453)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	907	(1 905)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	900	(1 547)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	(1)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,58	(1,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,63	(1,03)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,71	(0,94)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 255	21 839
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	907	(1 905)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 847	3 583
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 338)	(4 262)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 491)	(679)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 584)	(2 584)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 671	19 255

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	16 520	18 710
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	900	(1 547)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	997	2 082
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 719)	(2 725)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(722)	(643)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	178	(2 190)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 698	16 520

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	11

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	35 786	40 561
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 808	(3 453)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 844	5 665
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 057)	(6 987)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 213)	(1 322)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 405)	(4 775)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	34 381	35 786

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)		
Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 808	(3 453)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(297)	(273)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 019)	4 255
Diminution (augmentation) des distributions à recevoir des fiducies de placement	14	(14)
Diminution des charges à payer	(17)	(27)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(291)	(406)
Achats de placements	(7 248)	(9 343)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	10 139	10 747
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	3 089	1 486
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 826	3 846
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(5 042)	(5 174)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(3 216)	(1 328)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(127)	158
Trésorerie à l'ouverture de la période	373	215
Trésorerie à la clôture de la période	246	373
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	11	3
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 085	1 049
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)			
Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LES FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 30,3 %			
FNB BMO canadien de dividendes	149 570	2 642	2 931
FINB BMO équilibré de FPI	47 095	1 173	990
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	58 350	2 153	2 448
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	144 810	3 571	4 056
		9 539	10 425
Fonds à revenu fixe — 28,5 %			
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	212 640	3 315	3 194
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	403 960	6 363	5 887
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	42 530	817	731
		10 495	9 812
Fonds d'actions mondiales — 5,7 %			
FINB BMO infrastructures mondiales	46 030	1 861	1 936
Fonds d'actions internationales — 9,4 %			
FINB BMO MSCI EAFE	153 610	2 878	3 240
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées — 3,6 %			
FINB BMO échelonné actions privilégiées	133 920	1 334	1 223
Fonds d'actions américaines — 21,9 %			
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	79 330	3 606	3 654
FINB BMO S&P 500	56 360	2 786	3 890
		6 392	7 544
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		32 499	34 180
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			201
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			34 381

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, F et Prestige de l'option 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 100/100	2 décembre 2013
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 ^{er} octobre 2014
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 666	1 727
Émises contre trésorerie	156	302
Retirées au cours de la période	(369)	(363)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 453	1 666

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 465	1 522
Émises contre trésorerie	86	181
Retirées au cours de la période	(148)	(238)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 403	1 465

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds a comme objectif de réaliser une croissance à long terme du capital et du revenu mensuel. Le Fonds investit principalement dans des fonds négociables en bourse qui investissent dans des titres canadiens et américains qui génèrent un revenu : actions ordinaires versant des dividendes, actions privilégiées, fiducies de revenu, ainsi que des titres à revenu fixe ou équivalents de trésorerie de qualité élevée canadiens.

Risque lié aux instruments financiers des fonds sous-jacents

Le Fonds est indirectement exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de marché et au risque de crédit du fait de son placement dans les fonds sous-jacents, dans la mesure où ceux-ci sont exposés à ces risques.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	34 180	—	—	34 180

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	35 464	—	—	35 464

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FNB BMO canadien de dividendes	2 931	3 066
FINB BMO équilibré de FPI	990	1 038
FINB BMO infrastructures mondiales	1 936	2 060
FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 223	1 320
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	2 448	2 578
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	3 654	3 828
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	3 194	3 219
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	5 887	5 933
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	731	746
FINB BMO MSCI EAFE	3 240	3 378
FINB BMO S&P 500	3 890	4 060
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	4 056	4 238
Total	34 180	35 464

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FNB BMO canadien de dividendes	0,29 %	0,32 %
FINB BMO équilibré de FPI	0,17 %	0,18 %
FINB BMO infrastructures mondiales	0,32 %	0,35 %
FINB BMO échelonné actions privilégiées	0,08 %	0,08 %
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	0,07 %	0,09 %
FNB BMO d'actions américaines à faible volatilité	0,24 %	0,23 %
FINB BMO obligations de sociétés à moyen terme	0,67 %	0,65 %
FINB BMO obligations fédérales à moyen terme	1,42 %	0,59 %
FINB BMO obligations de sociétés américaines de qualité à moyen terme	0,03 %	0,03 %
FINB BMO MSCI EAFE	0,05 %	0,06 %
FINB BMO S&P 500	0,03 %	0,03 %
FINB BMO S&P/TSX composé plafonné	0,06 %	0,06 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	907	(1 905)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 569	1 699
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,58	(1,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	900	(1 547)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 427	1 498
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,63	(1,03)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,71	(0,94)

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	9	10
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds.

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	30,3 %	30,5 %
Fonds à revenu fixe	28,5 %	31,4 %
Fonds d'actions mondiales	5,7 %	5,8 %
Fonds d'actions internationales	9,4 %	9,4 %
Fonds à revenu fixe d'actions privilégiées	3,6 %	— %
Fonds d'actions américaines	21,9 %	22,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,6 %	0,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG nord-américain stratégie de revenu BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 671	19 255	21 839	23 998	27 209
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,16	11,56	12,65	11,48	11,63
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 453	1 666	1 727	2 091	2 340
Frais de gestion	% 1,70	1,70	1,70	1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,96	2,95	2,95	2,96	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,96	2,95	2,95	2,96	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 20,87	25,13	18,74	75,49	20,70

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 698	16 520	18 710	17 362	17 339
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,90	11,28	12,29	11,12	11,22
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 403	1 465	1 522	1 561	1 546
Frais de gestion	% 1,35	1,35	1,35	1,35	1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,58	2,58	2,56	2,56
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,58	2,58	2,56	2,56
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 20,87	25,13	18,74	75,49	20,70

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 12	11	12	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,07	11,35	12,29	11,04	11,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,70	0,70	0,70	0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,90	1,89	1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,90	1,89	1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 20,87	25,13	18,74	75,49	20,70

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	297	534
Placements		
Actifs financiers non dérivés	77 335	54 552
Souscriptions à recevoir	663	393
Distributions à recevoir des fiducies de placement	516	373
Total de l'actif	78 811	55 852
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	135
Rachats à payer	403	200
Charges à payer	426	301
Total du passif	829	636
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	77 982	55 216
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 528	12 770
Parts de catégorie A de l'option 75/100	23 754	17 549
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11 024	7 413
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	25 407	17 242
Parts de catégorie F de l'option 75/75	132	122
Parts de catégorie F de l'option 75/100	134	120
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	15,86 \$	14,81 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	15,38 \$	14,43 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	13,21 \$	12,31 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	13,01 \$	12,17 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	15,51 \$	14,33 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	15,16 \$	14,07 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,33 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement	4 153	2 215
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	190	227
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 198	(2 461)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	5 541	(19)
Total des revenus (pertes)	5 541	(19)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	848	566
Frais d'administration fixes (note 7)	196	130
Frais d'assurance (note 7)	554	372
Frais d'intérêts	0	—
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	6	5
Total des charges	1 604	1 073
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 937	(1 092)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	931	(224)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 179	(427)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	548	(84)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 260	(352)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	(2)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	9	(3)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,87	(0,31)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,81	(0,39)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,70	(0,19)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,72	(0,29)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,18	(0,22)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,11	(0,69)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,33	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2023 31 décembre 2022

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 12 770 9 870

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 931 (224)

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 12 435 8 278

Retrait des parts pouvant être retirées (8 608) (5 154)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 3 827 3 124

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 4 758 2 900

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 17 528 12 770

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 17 549 14 298

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 1 179 (427)

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 20 328 15 186

Retrait des parts pouvant être retirées (15 302) (11 508)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 5 026 3 678

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 6 205 3 251

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 23 754 17 549

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les 31 décembre 2023 31 décembre 2022

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 7 413 4 455

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 548 (84)

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 5 791 3 806

Retrait des parts pouvant être retirées (2 728) (764)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 3 063 3 042

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3 611 2 958

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 11 024 7 413

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 17 242 11 568

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 1 260 (352)

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 11 308 9 258

Retrait des parts pouvant être retirées (4 403) (3 232)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 6 905 6 026

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 8 165 5 674

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 25 407 17 242

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période 122 124

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 10 (2)

Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 10 (2)

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 132 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées

Retrait des parts pouvant être retirées

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Actif net détenu au profit des propriétaires de police

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Actif net détenu au profit des propriétaires de police

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées

Retrait des parts pouvant être retirées

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Actif net détenu au profit des propriétaires de police

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 937	(1 092)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(190)	(227)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 198)	2 461
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(143)	(126)
Augmentation des charges à payer	125	74
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 175)	(939)
Achats de placements	(22 449)	(17 201)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 094	1 634
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(18 999)	(15 416)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	32 891	23 612
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(14 129)	(7 808)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	18 762	15 804
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(237)	388
Trésorerie à l'ouverture de la période	534	146
Trésorerie à la clôture de la période	297	534
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	—
Distributions reçues des fiducies de placement*	1 835	1 150
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,2 %			
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	1 843 075	72 210	77 335
Total du portefeuille de placements — 99,2 %		72 210	77 335
Autres actifs, moins les passifs — 0,8 %			647
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			77 982

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.



Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.



Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	21 juin 2016
Parts de catégorie A de l'option 75/100	21 juin 2016
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	862	649
Émises contre trésorerie	801	562
Retirées au cours de la période	(558)	(349)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 105	862

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 217	962
Émises contre trésorerie	1 344	1 045
Retirées au cours de la période	(1 016)	(790)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 545	1 217

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	602	353
Émises contre trésorerie	450	311
Retirées au cours de la période	(217)	(62)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	835	602

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 417	925
Émises contre trésorerie	887	755
Retirées au cours de la période	(351)	(263)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 953	1 417

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	9
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	9	8
Émises contre trésorerie	0	5
Retirées au cours de la période	—	(4)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	9

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	16
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	15
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition au rendement d'un portefeuille d'actions canadiennes offrant un potentiel de croissance du capital à long terme. Les titres sélectionnés proviennent d'un univers composé des titres canadiens les plus importants et les plus liquides. Les titres qui démontrent la sensibilité la plus faible à la fluctuation des marchés (bêta) sont sélectionnés pour faire partie du portefeuille du fonds sous-jacent, lequel est pondéré de façon à ce que la pondération la plus importante soit attribuée aux titres dont le bêta pour un an est le plus faible, mais un placement dans les titres d'un émetteur doit respecter les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé plafonné S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 4 979 \$ (4 266 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	77 335	—	—	77 335

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	54 552	—	—	54 552

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Valeur comptable		
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	77 335	54 552

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

	2023	2022
FNB BMO d'actions canadiennes à faible volatilité	2,36 %	1,94 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	931	(224)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 070	715
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,87	(0,31)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 179	(427)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 463	1 092
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,81	(0,39)

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	548	(84)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	779	439
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,70	(0,19)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 260	(352)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 754	1 214
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72	(0,29)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	(2)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	9
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,18	(0,22)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(3)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	9	4
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,11	(0,69)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,33	—

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	6	5
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	0	0

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,7 %	— %
Actions		
Services de communication	8,6 %	9,9 %
Consommation discrétionnaire	5,6 %	5,2 %
Produits de première nécessité	16,7 %	15,5 %
Produits financiers	20,3 %	19,4 %
Soins de santé	— %	11,7 %
Industrie	12,5 %	— %
Technologies de l'information	5,0 %	3,5 %
Matériaux	9,2 %	9,7 %
Immobilier	7,9 %	7,3 %
Services collectifs	13,2 %	16,1 %
Autres actifs, moins les passifs	0,3 %	1,7 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.



Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17 528	12 770	9 870	8 596	8 403
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,86	14,81	15,20	12,64	12,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 105	862	649	680	661
Frais de gestion	% 1,46 ⁺⁺	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,50	2,52	2,53	2,54	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,50	2,52	2,53	2,54	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 23 754	17 549	14 298	12 670	11 294
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,38	14,43	14,87	12,41	12,54
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 545	1 217	962	1 021	901
Frais de gestion	% 1,55	1,55	1,55	1,55	1,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,93	2,93	2,94	2,94	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,93	2,93	2,94	2,94	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11 024	7 413	4 455	3 593	2 931
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,21	12,31	12,62	10,47	10,52
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	835	602	353	343	279
Frais de gestion	% 1,28 ⁺⁺⁺	1,37	1,37	1,37	1,37
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,31	2,34	2,34	2,35	2,34
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,31	2,34	2,34	2,35	2,34
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 25 407	17 242	11 568	7 995	6 958
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,01	12,17	12,50	10,41	10,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 953	1 417	925	768	663
Frais de gestion	% 1,28	1,28	1,28	1,28 [†]	1,37
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,65	2,64	2,65	2,69	2,75
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,65	2,64	2,65	2,69	2,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 132	122	124	59	59
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,51	14,33	14,55	11,97	11,92
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	9	9	5	5
Frais de gestion	% 0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,44	1,44	1,44	1,44	1,44
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,44	1,44	1,44	1,44	1,44
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 134	120	117	59	59
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 15,16	14,07	14,34	11,84	11,84
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	9	8	5	5
Frais de gestion	% 0,55	0,55	0,55	0,55	0,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,85	1,85	1,85	1,85	1,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,85	1,85	1,85	1,85	1,85
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44	3,51	7,01	9,67	4,49

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,35
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,35
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,44

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,37 % à 1,28 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,55 % à 1,46 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,37 % à 1,28 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG de revenu mensuel BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	634	644
Placements		
Actifs financiers non dérivés	68 550	67 395
Souscriptions à recevoir	222	274
Total de l'actif	69 406	68 313
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	232	175
Charges à payer	471	481
Total du passif	703	656
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 703	67 657
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 432	3 790
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9 487	9 109
Parts de catégorie A de l'option 100/100	16 736	17 073
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	5 872	4 892
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10 253	9 187
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	22 462	23 173
Parts de catégorie F de l'option 75/75	19	18
Parts de catégorie F de l'option 75/100	198	164
Parts de catégorie F de l'option 100/100	241	251
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,49 \$	11,70 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,27 \$	11,53 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,94 \$	11,26 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,47 \$	10,72 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,37 \$	10,65 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	12,30 \$	11,55 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,84 \$	11,90 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,64 \$	11,75 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,37 \$	11,55 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	41	11
Distributions reçues des fiducies de placement	2 713	3 732
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
(Perte) gain net réalisé	(281)	62
Variation de la plus-value (moins-value) latente	3 663	(9 468)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	6 136	(5 663)
Total des revenus (pertes)	6 136	(5 663)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 091	1 100
Frais d'administration fixes (note 7)	191	191
Frais d'assurance (note 7)	657	661
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	1 939	1 952
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 197	(7 615)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	232	(435)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	574	(1 123)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	976	(1 976)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	362	(389)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	632	(1 240)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 389	(2 418)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	(2)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14	(6)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	17	(26)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,78	(1,30)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,73	(1,36)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,65	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,73	(1,17)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,70	(1,20)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,72	(1,28)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,94	(1,20)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,90	(0,79)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,88	(1,23)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,40	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 790	4 235
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	232	(435)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 752	3 195
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 342)	(3 205)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(590)	(10)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(358)	(445)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 432	3 790
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 109	11 869
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	574	(1 123)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 320	5 808
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 516)	(7 445)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(196)	(1 637)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	378	(2 760)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 487	9 109

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 073	18 300
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	976	(1 976)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 082	5 566
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 395)	(4 817)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 313)	749
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(337)	(1 227)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	16 736	17 073
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 892	3 511
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	362	(389)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 506	2 262
Retrait des parts pouvant être retirées	(888)	(492)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	618	1 770
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	980	1 381
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 872	4 892

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 187	12 651
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	632	(1 240)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 398	4 334
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 964)	(6 558)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	434	(2 224)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 066	(3 464)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 253	9 187
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	23 173	22 479
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 389	(2 418)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 509	4 657
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 609)	(1 545)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 100)	3 112
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(711)	694
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 462	23 173

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	18	20
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19	18
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	164	72
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	(6)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	20	98
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	20	98
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	34	92
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	198	164
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	251	250
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17	(26)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	28
Retrait des parts pouvant être retirées	(27)	(1)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(27)	27
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(10)	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	241	251

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	67 657	73 387
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 197	(7 615)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18 590	25 948
Retrait des parts pouvant être retirées	(21 741)	(24 063)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(3 151)	1 885
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 046	(5 730)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	68 703	67 657

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 197	(7 615)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	281	(62)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(3 663)	9 468
Diminution des charges à payer	(10)	(19)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 713)	(3 732)
Achats de placements	(2 300)	(5 801)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	7 240	5 485
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	3 032	(2 276)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 851	15 769
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(13 893)	(14 007)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(3 042)	1 762
Diminution nette de la trésorerie	(10)	(514)
Trésorerie à l'ouverture de la période	644	1 158
Trésorerie à la clôture de la période	634	644
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	41	11
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 99,8 %			
BMO Fonds de revenu mensuel, série I	7 351 825	68 216	68 550
Total du portefeuille de placements — 99,8 %		68 216	68 550
Autres actifs, moins les passifs — 0,2 %			153
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			68 703

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	6 janvier 2017
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	324	325
Émises contre trésorerie	146	267
Retirées au cours de la période	(195)	(268)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	275	324
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	790	922
Émises contre trésorerie	365	488
Retirées au cours de la période	(382)	(620)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	773	790
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 516	1 451
Émises contre trésorerie	443	479
Retirées au cours de la période	(557)	(414)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 402	1 516

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	456	295
Émises contre trésorerie	137	207
Retirées au cours de la période	(81)	(46)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	512	456

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	863	1 067
Émises contre trésorerie	219	394
Retirées au cours de la période	(180)	(598)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	902	863

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 006	1 744
Émises contre trésorerie	297	390
Retirées au cours de la période	(477)	(128)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 826	2 006

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	14	6
Émises contre trésorerie	2	8
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	16	14

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	22	20
Émises contre trésorerie	—	2
Retirées au cours de la période	(3)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	19	22

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

FPG de revenu mensuel BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de fournir des distributions mensuelles fixes et de préserver le capital investi. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des titres à revenu fixe canadiens ayant un rendement supérieur à la moyenne, émis par le gouvernement fédéral ou d'une province, des organismes gouvernementaux et des sociétés, des actions ordinaires et privilégiées, des fonds de placement immobilier et des fiducies de redevances et d'autres placements à rendement élevé. Pour rehausser son rendement, le fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres canadiens ou étrangers à notation moins élevée ou non cotés, et dans des dérivés comme des options, des contrats à terme normalisés et des contrats à terme de gré à gré.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	2	—	—	2	0,0
Euro	2	—	—	2	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	3	—	—	3	0,0
Dollar américain	67	6 177	(990)	5 254	7,6
Total	74	6 177	(990)	5 261	7,6

Au 31 décembre 2022					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Couronne danoise	1	—	—	1	0,0
Euro	1	—	—	1	0,0
Shekel israélien	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	2	—	—	2	0,0
Dollar américain	166	6 196	(571)	5 791	8,6
Total	170	6 196	(571)	5 795	8,6

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 263 \$ (290 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	3 177	5 976
De un à trois ans	4 948	5 592
De trois à cinq ans	4 528	3 089
De cinq à dix ans	9 416	8 230
Plus de dix ans	6 950	6 400
Total	29 019	29 287

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 789 \$ (1 664 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 156 \$ (6 420 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
R-1 Élevé	2,9	6,6
R-1 Moyen	0,2	0,2
R-1 Faible	—	1,7
AAA	6,5	3,7
AA	5,3	5,1
A	14,9	14,4
BBB	11,3	10,4
BB	0,9	1,1
B	0,1	0,1
Total	42,1	43,3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	68 550	—	—	68 550

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	67 395	—	—	67 395

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
	BMO Fonds de revenu mensuel, série I	68 550

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de revenu mensuel, série I	1,30 %	1,42 %
--------------------------------------	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	232	(435)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	298	336
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,78	(1,30)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	574	(1 123)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	785	826
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,73	(1,36)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	976	(1 976)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 493	1 473
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,65	(1,34)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	362	(389)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	493	334
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,73	(1,17)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	632	(1 240)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	906	1 036
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,70	(1,20)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 389	(2 418)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 938	1 887
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72	(1,28)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(1,20)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	(6)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	15	7
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,90	(0,79)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17	(26)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	20	22
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,88	(1,23)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,9 %	6,6 %
Provincial	0,2 %	1,9 %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	5,4 %	3,8 %
Obligations provinciales	10,3 %	10,1 %
Obligations et débetures de sociétés	19,1 %	16,7 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,0 %	0,0 %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,3 %	0,4 %
France	0,1 %	0,1 %
Royaume-Uni	0,3 %	0,5 %
États-Unis	3,7 %	3,3 %
Actions canadiennes		
Services de communication	2,9 %	3,9 %
Consommation discrétionnaire	0,1 %	— %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits de première nécessité	4,8 %	4,5 %
Énergie	3,9 %	3,2 %
Produits financiers	9,3 %	8,9 %
Industrie	3,9 %	3,2 %
Technologies de l'information	2,9 %	1,7 %
Matériaux	1,9 %	1,8 %
Immobilier	3,0 %	3,4 %
Services collectifs	3,8 %	4,4 %
Actions étrangères		
Suisse	0,1 %	— %
Royaume-Uni	— %	0,0 %
États-Unis	8,3 %	9,3 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	3,1 %	3,7 %
Fonds d'actions des marchés émergents	— %	1,4 %
Fonds d'actions mondiales	1,7 %	2,9 %
Fonds d'obligations d'État	0,2 %	— %
Fonds d'actions internationales	4,1 %	3,0 %
Fonds d'actions américaines	2,9 %	— %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,0) %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs	0,8 %	1,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG de revenu mensuel BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 432	3 790	4 235	3 825	3 774
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,49	11,70	13,02	11,79	11,41
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	275	324	325	325	331
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,56	2,57	2,57	2,57	2,59
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,56	2,57	2,57	2,57	2,59
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 487	9 109	11 869	12 307	9 791
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,27	11,53	12,87	11,68	11,34
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	773	790	922	1 054	863
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,82	2,83	2,84	2,83	2,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,82	2,83	2,84	2,83	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 16 736	17 073	18 300	16 706	14 961
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,94	11,26	12,62	11,49	11,20
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 402	1 516	1 451	1 454	1 335
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,23	3,22	3,22	3,23	3,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,23	3,22	3,22	3,23	3,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 872	4 892	3 511	2 492	1 660
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,47	10,72	11,92	10,77	10,42
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	512	456	295	231	159
Frais de gestion	% 1,29 ¹¹⁾	1,46	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,36	2,41	2,40	2,44	2,44
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,36	2,41	2,40	2,44	2,44
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 253	9 187	12 651	7 113	3 597
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,37	10,65	11,86	10,73	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	902	863	1 067	663	346
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37	1,37 ¹⁾	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58	2,58	2,59	2,66	2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58	2,58	2,59	2,66	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 22 462	23 173	22 479	16 845	17 503
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,30	11,55	12,89	11,69	11,35
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 826	2 006	1 744	1 441	1 543
Frais de gestion	% 1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,79	2,79	2,79	2,80	2,79
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,79	2,79	2,79	2,80	2,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 19	18	20	17	17
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,84	11,90	13,10	11,73	11,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 198	164	72	56	44
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,64	11,75	12,97	11,64	11,18
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	16	14	6	5	4
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Exercices clos les 31 décembre					
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 241	251	250	225	217
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,37	11,55	12,79	11,53	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	19	22	20	20	20
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,13	2,12	2,12	2,12	2,13
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 2,13	2,12	2,12	2,12	2,13
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,38	7,97	6,25	5,46	5,64

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		0
Frais de gestion	%	0,38
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	1,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations	%	1,22
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	3,38

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

^{**} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,29 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG de l'allocation de l'actif BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	470	304
Placements		
Actifs financiers non dérivés	26 284	19 389
Souscriptions à recevoir	117	444
Total de l'actif	26 871	20 137
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	120	236
Charges à payer	170	135
Total du passif	290	371
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 581	19 766
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 765	1 522
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 034	1 556
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 909	3 492
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	4 325	2 227
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 109	3 782
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	7 804	6 831
Parts de catégorie F de l'option 75/75	60	142
Parts de catégorie F de l'option 75/100	266	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	219	203
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	90	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11,88 \$	11,02 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	11,66 \$	10,83 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	11,40 \$	10,63 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	11,56 \$	10,69 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	11,47 \$	10,63 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	11,68 \$	10,85 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12,56 \$	11,53 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	12,41 \$	11,40 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	12,13 \$	11,19 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	22	11
Distributions reçues des fiducies de placement	832	1 578
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(26)	(10)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 559	(3 287)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 387	(1 708)
Total des revenus (pertes)	2 387	(1 708)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	363	282
Frais d'administration fixes (note 7)	65	51
Frais d'assurance (note 7)	211	167
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	639	500
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 748	(2 208)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	134	(170)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	130	(169)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	256	(400)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	264	(161)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	382	(430)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	538	(860)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	12	(11)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	15	(2)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	17	(5)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,94	(1,40)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,80	(1,24)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,74	(1,38)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,97	(1,03)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,82	(1,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,79	(1,43)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,02	(1,41)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,80	(1,42)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,94	(0,81)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,39	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 522	1 386
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	134	(170)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 169	2 362
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 060)	(2 056)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	109	306
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	243	136
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 765	1 522
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 556	1 359
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	130	(169)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 003	2 430
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 655)	(2 064)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	348	366
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	478	197
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 034	1 556

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 492	3 110
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	256	(400)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 300	3 047
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 139)	(2 265)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	161	782
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	417	382
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 909	3 492
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 227	1 240
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	264	(161)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 963	1 826
Retrait des parts pouvant être retirées	(129)	(678)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 834	1 148
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 098	987
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 325	2 227

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 782	2 581
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	382	(430)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 419	2 087
Retrait des parts pouvant être retirées	(474)	(456)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 945	1 631
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 327	1 201
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 109	3 782
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	6 831	6 754
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	538	(860)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 814	1 979
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 379)	(1 042)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	435	937
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	973	77
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 804	6 831

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	142	104
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	(11)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	49
Retrait des parts pouvant être retirées	(94)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(94)	49
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(82)	38
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60	142
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	11	13
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	(2)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	240	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	240	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	255	(2)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	266	11

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	203	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17	(5)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	196
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(0)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	196
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	16	191
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	219	203
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	90	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	90	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	90	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	90	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19 766	16 559
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 748	(2 208)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	13 998	13 976
Retrait des parts pouvant être retirées	(8 931)	(8 561)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 067	5 415
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 815	3 207
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 581	19 766

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 748	(2 208)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	26	10
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 559)	3 287
Augmentation des charges à payer	35	26
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(832)	(1 578)
Achats de placements	(5 430)	(5 850)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	900	950
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 112)	(5 363)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 014	7 933
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 736)	(2 723)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 278	5 210
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	166	(153)
Trésorerie à l'ouverture de la période	304	457
Trésorerie à la clôture de la période	470	304
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	22	11
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 98,9 %			
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1 793 459	26 541	26 284
Total du portefeuille de placements — 98,9 %		26 541	26 284
Autres actifs, moins les passifs — 1,1 %			297
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			26 581

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 100/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	138	111
Émises contre trésorerie	192	211
Retirées au cours de la période	(181)	(184)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	149	138
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	144	110
Émises contre trésorerie	267	212
Retirées au cours de la période	(237)	(178)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	174	144
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	328	256
Émises contre trésorerie	210	278
Retirées au cours de la période	(195)	(206)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	343	328

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	208	103
Émises contre trésorerie	178	169
Retirées au cours de la période	(12)	(64)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	374	208

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	356	214
Émises contre trésorerie	220	184
Retirées au cours de la période	(43)	(42)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	533	356

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	629	547
Émises contre trésorerie	162	176
Retirées au cours de la période	(123)	(94)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	668	629

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	12	8
Émises contre trésorerie	—	4
Retirées au cours de la période	(7)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	5	12

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	20	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	21	1

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	1
Émises contre trésorerie	—	17
Retirées au cours de la période	(0)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	18	18

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	9	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 035	24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 029	23
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	12
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 035	22
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 029	22
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	12
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de l'allocation de l'actif (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'établir un équilibre entre la production d'un revenu et la croissance du capital investi à long terme. Le fonds sous-jacent investit dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	47	801	(351)	497	1,9

Au 31 décembre 2022					
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	53	443	(110)	386	2,0

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 25 \$ (19 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à court.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	1 345	1 519
De un à trois ans	1 610	1 393
De trois à cinq ans	1 518	838
De cinq à dix ans	3 878	2 680
Plus de dix ans	2 694	2 020
Total	11 045	8 450

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 683 \$ (501 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la duration pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice composé S&P/TSX (rendement total) et à 50 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 689 \$ (1 938 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2023	% de l'actif net aux 31 décembre 2022
R-1 Élevé	2,6	6,0
R-1 Faible	—	1,0
AAA	6,2	4,1
AA	4,8	4,9
A	13,0	12,3
BBB	14,1	13,6
BB	0,7	0,8
B	0,1	0,1
Total	41,5	42,8

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	26 284	—	—	26 284

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	19 389	—	—	19 389

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	26 284	19 389

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de l'allocation de l'actif, série I	1,79 %	1,33 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	134	(170)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	143	122
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(1,40)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	130	(169)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	162	135
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,80	(1,24)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	256	(400)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	345	292
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,74	(1,38)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	264	(161)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	271	156
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	(1,03)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	382	(430)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	464	302
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,82	(1,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	538	(860)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	682	599
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	(1,43)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12	(11)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12	8
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,02	(1,41)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	15	(2)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,80	(1,42)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17	(5)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	18	7
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(0,81)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,39	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,6 %	6,0 %
Provincial	— %	1,0 %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	5,1 %	4,1 %
Obligations provinciales	9,9 %	10,0 %
Obligations et débetures de sociétés	19,1 %	17,4 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,1 %	0,1 %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,5 %	0,5 %
France	0,1 %	0,1 %
Royaume-Uni	0,2 %	0,4 %
États-Unis	3,9 %	3,1 %
Actions canadiennes		
Services de communication	1,1 %	0,9 %
Consommation discrétionnaire	0,6 %	0,7 %
Produits de première nécessité	2,0 %	1,9 %
Énergie	7,0 %	6,0 %
Produits financiers	11,0 %	11,3 %
Soins de santé	0,1 %	0,1 %
Industrie	4,5 %	4,3 %
Technologies de l'information	3,4 %	2,2 %
Matériaux	4,3 %	4,6 %
Immobilier	1,3 %	1,2 %
Services collectifs	1,8 %	2,6 %
Actions étrangères		
États-Unis	1,8 %	2,1 %
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	2,0 %	3,0 %
Fonds d'actions des marchés émergents	1,9 %	1,5 %
Fonds d'actions mondiales	1,9 %	2,9 %
Fonds d'actions internationales	5,5 %	3,1 %
Fonds d'actions américaines	6,4 %	6,0 %
Fonds à revenu fixe américains	0,4 %	— %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,0) %	0,0 %
Autres actifs, moins les passifs		
	1,5 %	2,9 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 765	1 522	1 386	493	507
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,88	11,02	12,49	11,24	10,67
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	149	138	111	44	48
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,55	2,50	2,49	2,50	2,58
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,55	2,50	2,49	2,50	2,58
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 034	1 556	1 359	1 056	696
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,66	10,83	12,32	11,13	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	174	144	110	95	66
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,82	2,81	2,80	2,81	2,84
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,82	2,81	2,80	2,81	2,84
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 909	3 492	3 110	1 567	1 295
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,40	10,63	12,14	10,99	10,52
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	343	328	256	143	123
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,19	3,19	3,21	3,22	3,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,19	3,19	3,21	3,22	3,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 325	2 227	1 240	1 049	915
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,56	10,69	12,09	10,88	10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	374	208	103	96	89
Frais de gestion	% 1,24 ¹¹⁾	1,46	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,33	2,43	2,43	2,45	2,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,33	2,43	2,43	2,45	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 109	3 782	2 581	834	504
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,47	10,63	12,06	10,86	10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	533	356	214	77	49
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37	1,37 ¹⁾	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,57	2,57	2,49	2,52	2,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,57	2,57	2,49	2,52	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 804	6 831	6 754	2 764	2 973
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,68	10,85	12,35	11,16	10,60
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	668	629	547	248	281
Frais de gestion	% 1,25	1,25	1,25	1,25	1,25
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,83	2,84	2,81	2,77	2,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,83	2,84	2,81	2,77	2,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 60	142	104	78	73
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,56	11,53	12,94	11,53	10,84
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	5	12	8	7	7
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de l'allocation de l'actif BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 266	11	13	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,41	11,40	12,82	11,46	10,79
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	21	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,72	1,72	1,72	1,72	1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 219	203	12	109	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,13	11,19	12,64	11,34	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	18	18	1	10	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,12	2,13	2,12	2,13	2,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,12	2,13	2,12	2,13	2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91	5,43	3,96	18,13	1,75

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 90
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9
Frais de gestion	% 0,38
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,22
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,22
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 3,91

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

^{**} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,24 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG de dividendes BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 141	669
Placements		
Actifs financiers non dérivés	76 809	64 262
Souscriptions à recevoir	298	479
Total de l'actif	78 248	65 410
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	213	297
Charges à payer	506	466
Total du passif	719	763
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	77 529	64 647
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10 127	8 528
Parts de catégorie A de l'option 75/100	26 808	22 633
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12 229	9 746
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	27 592	22 965
Parts de catégorie F de l'option 75/75	141	83
Parts de catégorie F de l'option 75/100	629	692
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,42 \$	12,42 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13,13 \$	12,20 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	12,50 \$	11,54 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,32 \$	11,41 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14,25 \$	13,05 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,97 \$	12,84 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,50 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	54	18
Distributions reçues des fiducies de placement	2 237	1 914
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	158	401
Variation de la plus-value (moins-value) latente	5 032	(7 278)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	7 481	(4 945)
Total des revenus (pertes)	7 481	(4 945)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 148	1 057
Frais d'administration fixes (note 7)	197	180
Frais d'assurance (note 7)	626	578
Frais d'intérêts	1	—
Total des charges	1 972	1 815
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 509	(6 760)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	729	(822)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 857	(2 534)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	884	(885)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 977	(2 460)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	9	(13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	53	(46)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,95	(1,33)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,94	(1,37)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,99	(1,25)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,93	(1,25)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,18	(1,33)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,10	(1,22)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,50	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 528	6 408
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	729	(822)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 098	7 985
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 228)	(5 043)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	870	2 942
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 599	2 120
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 127	8 528
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 633	21 524
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 857	(2 534)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16 502	25 000
Retrait des parts pouvant être retirées	(14 184)	(21 357)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 318	3 643
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 175	1 109
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 808	22 633

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 746	7 598
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	884	(885)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 141	3 727
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 542)	(694)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 599	3 033
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 483	2 148
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 229	9 746
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 965	20 684
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 977	(2 460)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 788	13 653
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 138)	(8 912)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 650	4 741
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 627	2 281
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	27 592	22 965

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	83	248
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(13)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50	0
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(152)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	49	(152)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	58	(165)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	141	83
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	692	410
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	(46)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	341
Retrait des parts pouvant être retirées	(116)	(13)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(116)	328
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(63)	282
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	629	692

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	64 647	56 872
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 509	(6 760)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	35 582	50 706
Retrait des parts pouvant être retirées	(28 209)	(36 171)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 373	14 535
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	12 882	7 775
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	77 529	64 647

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 509	(6 760)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(158)	(401)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(5 032)	7 278
Augmentation des charges à payer	40	99
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(2 237)	(1 914)
Achats de placements	(8 290)	(17 725)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 170	4 040
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(6 998)	(15 383)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	22 687	33 819
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(15 217)	(19 101)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	7 470	14 718
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	472	(665)
Trésorerie à l'ouverture de la période	669	1 334
Trésorerie à la clôture de la période	1 141	669
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	54	18
Frais d'intérêts payés*	1	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,1 %			
BMO Fonds de dividendes, série I	3 960 779	69 782	76 809
Total du portefeuille de placements — 99,1 %		69 782	76 809
Autres actifs, moins les passifs — 0,9 %			720
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			77 529

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	687	465
Émises contre trésorerie	477	609
Retirées au cours de la période	(410)	(387)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	754	687

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 856	1 584
Émises contre trésorerie	1 322	1 915
Retirées au cours de la période	(1 136)	(1 643)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 042	1 856

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	845	594
Émises contre trésorerie	349	308
Retirées au cours de la période	(216)	(57)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	978	845

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2 013	1 632
Émises contre trésorerie	752	1 121
Retirées au cours de la période	(525)	(740)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 240	2 013

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	6	17
Émises contre trésorerie	4	0
Retirées au cours de la période	(0)	(11)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	10	6

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	54	29
Émises contre trésorerie	—	26
Retirées au cours de la période	(9)	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	45	54

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 083	26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 078	26
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	14
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 083	24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 078	24
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de dividendes (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu après impôts élevé, comprenant un revenu de dividendes et des gains en capital tirés de la croissance de la valeur des placements. Le fonds sous-jacent investit surtout dans des actions ordinaires et des actions privilégiées donnant droit à des dividendes de sociétés canadiennes établies.

FPG de dividendes BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	187	19 926	(13 043)	7 070	9,1

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar américain	177	14 346	(9 263)	5 260	8,1

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 354 \$ (263 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX (rendement total) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 075 \$ (5 627 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	76 809	—	—	76 809

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	64 262	—	—	64 262

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds de dividendes, série I	76 809	64 262

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds de dividendes, série I	0,92 %	0,88 %
----------------------------------	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	729	(822)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	763	617
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,95	(1,33)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 857	(2 534)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 978	1 846
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(1,37)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	884	(885)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	898	706
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,99	(1,25)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 977	(2 460)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2 130	1 972
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	(1,25)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(13)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	8	10
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,18	(1,33)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	(46)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	49	38
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,10	(1,22)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,50	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,0 %	1,3 %
Provincial	0,4 %	0,9 %
Actions		
Services de communication	3,6 %	3,8 %
Consommation discrétionnaire	3,5 %	2,8 %
Produits de première nécessité	2,9 %	3,7 %
Énergie	10,3 %	8,3 %
Produits financiers	35,5 %	36,5 %
Soins de santé	3,2 %	1,4 %
Industrie	17,0 %	15,4 %
Technologies de l'information	7,6 %	8,6 %
Matériaux	1,7 %	2,3 %
Immobilier	4,0 %	4,7 %
Services collectifs	7,1 %	10,1 %
Autres actifs, moins les passifs	1,2 %	0,2 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG de dividendes BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10 127	8 528	6 408	4 119	2 464
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,42	12,42	13,78	11,36	11,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	754	687	465	363	217
Frais de gestion	% 1,51 ⁺⁺	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,65	2,67	2,68	2,63	2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,65	2,67	2,68	2,63	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 26 808	22 633	21 524	16 478	10 426
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,13	12,20	13,59	11,25	11,28
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 042	1 856	1 584	1 465	924
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,06	3,07	3,07	3,06	3,07
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,06	3,07	3,07	3,06	3,07
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 12 229	9 746	7 598	4 111	2 705
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,50	11,54	12,78	10,52	10,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	978	845	594	391	258
Frais de gestion	% 1,15 ⁺⁺⁺	1,42	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,44	2,51	2,53	2,54	2,54
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,44	2,51	2,53	2,54	2,54
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 27 592	22 965	20 684	10 529	5 701
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,32	11,41	12,67	10,46	10,47
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 240	2 013	1 632	1 007	544
Frais de gestion	% 1,33	1,33	1,33	1,33 [†]	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,76	2,76	2,76	2,78	2,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,76	2,76	2,76	2,78	2,85
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 141	83	248	59	58
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 14,25	13,05	14,31	11,68	11,55
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	10	6	17	5	5
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,59	1,53	1,62	1,62	1,62
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,59	1,53	1,62	1,62	1,62
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 629	692	410	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,97	12,84	14,14	11,58	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	45	54	29	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,96	1,95	1,95	1,95	1,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,96	1,95	1,95	1,95	1,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54	6,37	4,46	0,82	1,71

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de dividendes BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,33
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,31
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 4,54

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,15 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	217	922
Placements		
Actifs financiers non dérivés	28 781	23 485
Montant à recevoir pour la vente de placements	200	—
Souscriptions à recevoir	28	35
Total de l'actif	29 226	24 442
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	—	150
Rachats à payer	46	43
Charges à payer	195	168
Total du passif	241	361
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	28 985	24 081
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 320	8 415
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 170	4 135
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	5 947	5 661
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9 413	5 844
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	118	13
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	12,84 \$	12,23 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,64 \$	12,09 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	13,05 \$	12,41 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	12,84 \$	12,24 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13,73 \$	12,95 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,48 \$	12,75 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	29	12
Distributions reçues des fiducies de placement	1 165	985
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	33	195
Variation de la plus-value (moins-value) latente	817	(1 193)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 044	(1)
Total des revenus (pertes)	2 044	(1)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	463	356
Frais d'administration fixes (note 7)	77	58
Frais d'assurance (note 7)	220	160
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	760	574
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 284	(575)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	385	(199)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	249	(42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	287	(223)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	357	(111)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	5	(0)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,60	(0,35)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,57	(0,15)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,59	(0,53)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,56	(0,32)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,79	0,00
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,51	(0,04)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,40	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 415	4 342
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	385	(199)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 558	10 637
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 038)	(6 365)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 480)	4 272
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 095)	4 073
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 320	8 415
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 135	3 453
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	249	(42)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 638	5 566
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 852)	(4 842)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 786	724
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 035	682
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 170	4 135

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 661	3 458
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	287	(223)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 492	4 334
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 493)	(1 908)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1)	2 426
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	286	2 203
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 947	5 661
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 844	3 536
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	357	(111)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 019	3 768
Retrait des parts pouvant être retirées	(807)	(1 349)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 212	2 419
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 569	2 308
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 413	5 844
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14	13

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13	13
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	100	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	100	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	105	(0)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	118	13

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	24 081	14 815
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 284	(575)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 810	24 305
Retrait des parts pouvant être retirées	(12 190)	(14 464)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 620	9 841
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 904	9 266
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	28 985	24 081

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 284	(575)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(33)	(195)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(817)	1 193
Augmentation des charges à payer	27	69
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 165)	(985)
Achats de placements	(5 251)	(10 504)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 620	1 590
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(4 335)	(9 407)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 799	15 870
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(7 169)	(5 781)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3 630	10 089
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie	(705)	682
Trésorerie à l'ouverture de la période	922	240
Trésorerie à la clôture de la période	217	922
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	29	12
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions canadiennes — 99,3 %			
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	1 372 607	27 328	28 781
Total du portefeuille de placements — 99,3 %		27 328	28 781
Autres actifs, moins les passifs — 0,7 %			204
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			28 985

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	688	351
Émises contre trésorerie	288	832
Retirées au cours de la période	(406)	(495)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	570	688

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	342	282
Émises contre trésorerie	459	446
Retirées au cours de la période	(313)	(386)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	488	342

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	456	276
Émises contre trésorerie	198	329
Retirées au cours de la période	(198)	(149)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	456	456

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	477	286
Émises contre trésorerie	321	297
Retirées au cours de la période	(65)	(106)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	733	477

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Émises contre trésorerie	8	—
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	1

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 009	26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 006	26
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	14
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 009	25
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 006	25
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	13
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	13

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds de revenu mensuel élevé II (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire des distributions mensuelles élevées assorties d'une volatilité moyenne en investissant principalement dans un portefeuille composé de parts de fiducie, d'actions et de titres à revenu fixe.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice composé S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 483 \$ (2 342 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	28 781	—	—	28 781

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	23 485	—	—	23 485

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	28 781	23 485

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds de revenu mensuel élevé II, série I	3,89 %	2,98 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	385	(199)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	644	568
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,60	(0,35)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	249	(42)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	440	279
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,57	(0,15)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	287	(223)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	486	421
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,59	(0,53)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	357	(111)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	634	351
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,56	(0,32)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,79	0,00
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,51	(0,04)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	—

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	2,1 %	2,9 %
Actions		
Services de communication	4,8 %	4,6 %
Consommation discrétionnaire	1,9 %	3,5 %
Produits de première nécessité	1,7 %	— %
Énergie	22,0 %	23,5 %
Produits financiers	25,8 %	28,2 %
Soins de santé	1,7 %	2,9 %
Industrie	9,5 %	6,1 %
Technologies de l'information	4,8 %	3,8 %
Matériaux	7,3 %	4,4 %
Immobilier	6,0 %	6,4 %
Services collectifs	10,3 %	10,9 %
Autres actifs, moins les passifs	2,1 %	2,8 %
	100,0 %	100,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 320	8 415	4 342	1 089	689
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,84	12,23	12,37	9,67	10,58
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	570	688	351	113	65
Frais de gestion	% 1,52 ⁺⁺	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,75	2,82	2,76	2,75	2,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,75	2,82	2,76	2,75	2,77
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 170	4 135	3 453	4 150	3 469
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,64	12,09	12,26	9,63	10,52
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	488	342	282	431	330
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,09	3,11	3,12	3,12	3,13
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,09	3,11	3,12	3,12	3,13
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 947	5 661	3 458	754	655
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,05	12,41	12,52	9,77	10,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	456	456	276	77	62
Frais de gestion	% 1,20 ⁺⁺⁺	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,54	2,60	2,50	2,50	2,50
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,54	2,60	2,50	2,50	2,50
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 9 413	5 844	3 536	1 956	745
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 12,84	12,24	12,37	9,69	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	733	477	286	202	71
Frais de gestion	% 1,38	1,38	1,38	1,38 [†]	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,80	2,80	2,81	2,78	2,85
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,80	2,80	2,81	2,78	2,85
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 14	13	13	10	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,73	12,95	12,94	10,02	10,77
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,67	1,67	1,67	1,67	1,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,67	1,67	1,67	1,67	1,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 118	13	13	10	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 13,48	12,75	12,79	9,93	10,71
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83	7,44	14,69	18,41	4,57

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG de revenu mensuel élevé II BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,38
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 6,83

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,52 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,20 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG équilibré gestion tactique BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	276	425
Placements		
Actifs financiers non dérivés	21 639	23 160
Souscriptions à recevoir	0	6
Total de l'actif	21 915	23 591
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	9	15
Charges à payer	139	152
Total du passif	148	167
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 767	23 424
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3 710	3 998
Parts de catégorie A de l'option 75/100	5 124	5 485
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	5 255	5 363
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 586	8 495
Parts de catégorie F de l'option 75/75	78	73
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,51 \$	9,97 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,33 \$	9,83 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,57 \$	10,01 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,50 \$	9,96 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,18 \$	10,49 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,98 \$	10,33 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	1
Distributions reçues des fiducies de placement	—	851
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(93)	(305)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 832	(1 848)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 739	(1 301)
Total des revenus (pertes)	1 739	(1 301)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	376	428
Frais d'administration fixes (note 7)	64	72
Frais d'assurance (note 7)	155	179
Frais d'intérêts	1	1
Total des charges	596	680
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 143	(1 981)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	198	(317)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	262	(427)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	278	(400)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	399	(832)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	5	(4)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,52	(0,77)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,50	(0,73)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,53	(0,70)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,50	(0,82)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,69	(0,57)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,65	(0,59)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,40	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 998	4 994
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	198	(317)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	824	1 008
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 310)	(1 687)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(486)	(679)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(288)	(996)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 710	3 998
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 485	6 870
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	262	(427)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 286	3 094
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 909)	(4 052)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(623)	(958)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(361)	(1 385)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 124	5 485

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 363	6 935
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	278	(400)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	537	426
Retrait des parts pouvant être retirées	(923)	(1 598)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(386)	(1 172)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(108)	(1 572)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 255	5 363
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 495	11 742
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	399	(832)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	900	2 617
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 208)	(5 032)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 308)	(2 415)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(909)	(3 247)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 586	8 495
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	73	77
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	(4)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	(4)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	78	73

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	11
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	23 424	30 629
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 143	(1 981)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 550	7 145
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 350)	(12 369)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(2 800)	(5 224)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 657)	(7 205)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 767	23 424

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 143	(1 981)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	93	305
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 832)	1 848
Diminution des charges à payer	(13)	(53)
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	—	(851)
Achats de placements	(480)	(1 627)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	3 740	7 065
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	2 651	4 706
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 997	4 384
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(4 797)	(9 645)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(2 800)	(5 261)
Diminution nette de la trésorerie	(149)	(555)
Trésorerie à l'ouverture de la période	425	980
Trésorerie à la clôture de la période	276	425
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	1
Frais d'intérêts payés*	1	1

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,4 %			
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	2 084 200	21 151	21 639
Total du portefeuille de placements — 99,4 %		21 151	21 639
Autres actifs, moins les passifs — 0,6 %			128
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			21 767

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie A de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	14 mai 2018
Parts de catégorie F de l'option 75/100	14 mai 2018
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	401	470
Émises contre trésorerie	81	99
Retirées au cours de la période	(129)	(168)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	353	401

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	558	654
Émises contre trésorerie	128	311
Retirées au cours de la période	(190)	(407)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	496	558

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	536	650
Émises contre trésorerie	52	41
Retirées au cours de la période	(91)	(155)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	497	536

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	852	1 105
Émises contre trésorerie	89	259
Retirées au cours de la période	(218)	(512)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	723	852

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	7	7
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7	7

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie			
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		1 998	21
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		1 995	21
Parts de catégorie F de l'option 75/75		1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100		1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		250	3

Au 31 décembre 2022		Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie			
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		1 998	20
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		1 995	20
Parts de catégorie F de l'option 75/75		1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement du fonds sous-jacent consiste à offrir une plus-value du capital à long terme et à assurer la préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de fonds négociables en bourse de titres à revenu fixe et d'actions mondiales.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	293	12 872	(8 212)	4 953	22,8
Total	293	12 872	(8 212)	4 953	22,8

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	0	—	—	0	0,0
Dollar américain	281	14 510	(16 121)	(1 331)	(5,7)
Total	281	14 510	(16 121)	(1 331)	(5,7)

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 248 \$ (67 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (CAD) et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 1 870 \$ (1 626 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	21 639	—	—	21 639

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	23 160	—	—	23 160

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	21 639	23 160

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds FNB équilibré gestion tactique, série I	11,77 %	10,01 %
---	---------	---------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	198	(317)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	383	414
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,52	(0,77)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	262	(427)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	526	584
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,50	(0,73)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	278	(400)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	523	574
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,53	(0,70)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	399	(832)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	805	1 018
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,50	(0,82)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5	(4)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7	7
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,69	(0,57)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,65	(0,59)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds à revenu fixe canadiens	1,2 %	— %
Fonds d'actions des marchés émergents	26,2 %	19,3 %
Fonds à revenu fixe des marchés émergents	— %	11,2 %
Fonds d'actions mondiales	8,7 %	12,5 %
Fonds d'actions internationales	10,8 %	29,0 %
Fonds d'actions américaines	34,0 %	18,1 %
Fonds à revenu fixe américains	17,5 %	10,8 %
Dérivés		
Contrats d'option de vente achetés	2,0 %	— %
Contrats de vente d'options d'achat	(1,5) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	1,1 %	(0,9) %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG équilibré gestion tactique BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 710	3 998	4 994	5 914	3 090
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,51	9,97	10,62	10,33	10,09
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	353	401	470	572	306
Frais de gestion	% 1,51 ^{††}	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,54	2,57	2,57	2,52	2,61
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,54	2,57	2,57	2,52	2,61
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 124	5 485	6 870	10 097	5 562
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33	9,83	10,51	10,26	10,05
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	496	558	654	984	554
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,85	2,87	2,87	2,86	2,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,85	2,87	2,87	2,86	2,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5 255	5 363	6 935	6 377	4 655
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,57	10,01	10,66	10,37	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	497	536	650	615	460
Frais de gestion	% 1,38 ^{†††}	1,46	1,46	1,46	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,43	2,46	2,45	2,46	2,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,43	2,46	2,45	2,46	2,46
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 586	8 495	11 742	13 257	7 999
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,50	9,96	10,63	10,34	10,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	723	852	1 105	1 282	791
Frais de gestion	% 1,37	1,37	1,37	1,37 [†]	1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,61	2,63	2,60	2,60	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,61	2,63	2,60	2,60	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 78	73	77	74	84
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,18	10,49	11,05	10,64	10,29
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	7	7	7	7	8
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,47	1,47	1,47	1,47	1,47
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11	10	11	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,98	10,33	10,93	10,55	10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,78	1,78	1,78	1,77	1,77
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,78	1,78	1,78	1,77	1,77
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12	6,33	6,54	3,34	7,02

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG équilibré gestion tactique BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,51
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,37
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,37
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,12

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,37 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,46 % à 1,38 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG mondial équilibré durable BMO
(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	175	240
Placements		
Actifs financiers non dérivés	21 789	21 928
Souscriptions à recevoir	73	—
Total de l'actif	22 037	22 168
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	88	4
Charges à payer	147	154
Total du passif	235	158
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 802	22 010
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 082	957
Parts de catégorie A de l'option 75/100	3 971	4 199
Parts de catégorie A de l'option 100/100	3 020	3 035
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 929	2 030
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 117	7 030
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	4 411	4 513
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	247	226
Parts de catégorie F de l'option 100/100	11	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,54 \$	9,76 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,44 \$	9,70 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,17 \$	9,49 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,63 \$	9,83 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,53 \$	9,76 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,54 \$	9,79 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,09 \$	10,17 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,99 \$	10,09 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,76 \$	9,93 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,39 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	0	3
Distributions reçues des fiducies de placement	117	—
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(291)	(210)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	2 386	(3 231)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	2 212	(3 438)
Total des revenus (pertes)	2 212	(3 438)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	358	361
Frais d'administration fixes (note 7)	61	61
Frais d'assurance (note 7)	187	188
Frais d'intérêts	0	0
Total des charges	606	610
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 606	(4 048)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	78	(202)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	290	(884)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	212	(610)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	151	(286)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	534	(1 260)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	318	(759)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	(2)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21	(43)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	(2)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,73	(1,92)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,72	(1,99)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,66	(1,92)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,82	(1,53)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,75	(1,81)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,72	(1,71)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,92	(1,90)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,90	(1,91)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,83	(1,93)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,39	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	957	1 149
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	78	(202)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	275	1 564
Retrait des parts pouvant être retirées	(228)	(1 554)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	47	10
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	125	(192)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 082	957
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 199	5 217
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	290	(884)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	922	3 552
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 440)	(3 686)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(518)	(134)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(228)	(1 018)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 971	4 199

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 035	3 284
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	212	(610)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	398	2 239
Retrait des parts pouvant être retirées	(625)	(1 878)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(227)	361
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(15)	(249)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 020	3 035
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 030	1 369
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	151	(286)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	88	1 219
Retrait des parts pouvant être retirées	(340)	(272)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(252)	947
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(101)	661
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 929	2 030

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 030	7 119
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	534	(1 260)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	717	2 733
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 164)	(1 562)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(447)	1 171
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	87	(89)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 117	7 030
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	4 513	4 233
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	318	(759)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	139	1 431
Retrait des parts pouvant être retirées	(559)	(392)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(420)	1 039
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(102)	280
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 411	4 513

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	226	274
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	(43)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(5)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	(5)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	(48)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	247	226
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	10	12
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11	10

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	22 010	22 669
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 606	(4 048)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 542	12 738
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 356)	(9 349)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 814)	3 389
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(208)	(659)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21 802	22 010

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 606	(4 048)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	291	210
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(2 386)	3 231
(Diminution) augmentation des charges à payer	(7)	5
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(117)	—
Achats de placements	(129)	(4 744)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 480	1 450
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 738	(3 896)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 383	7 536
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(3 186)	(4 058)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 803)	3 478
Diminution nette de la trésorerie	(65)	(418)
Trésorerie à l'ouverture de la période	240	658
Trésorerie à la clôture de la période	175	240
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	0	3
Frais d'intérêts payés*	0	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 99,9 %			
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	1 761 857	23 019	21 789
Total du portefeuille de placements — 99,9 %		23 019	21 789
Autres actifs, moins les passifs — 0,1 %			13
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			21 802

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories, et événements importants

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 100/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Changement de dénomination du Fonds

Le 13 juin 2022, le FPG Fonds mondial équilibré BMO a changé sa dénomination pour FPG mondial équilibré durable BMO.

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	98	98
Émises contre trésorerie	27	151
Retirées au cours de la période	(22)	(151)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	103	98
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	433	447
Émises contre trésorerie	92	350
Retirées au cours de la période	(145)	(364)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	380	433
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	320	287
Émises contre trésorerie	41	222
Retirées au cours de la période	(64)	(189)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	297	320

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	207	116
Émises contre trésorerie	8	118
Retirées au cours de la période	(34)	(27)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	181	207

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	721	608
Émises contre trésorerie	71	269
Retirées au cours de la période	(116)	(156)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	676	721

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	461	360
Émises contre trésorerie	14	140
Retirées au cours de la période	(56)	(39)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	419	461

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	22	23
Retirées au cours de la période	—	(1)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	22	22

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023



Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	11
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	11
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 000	9
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1 000	10

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial équilibré durable (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme qui est conforme au principe de préservation du capital en investissant principalement dans un portefeuille équilibré d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux au moyen d'une méthode de placement responsable.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	13	388	(108)	293	1,3
Couronne danoise	1	178	—	179	0,8
Euro	72	3 633	(2 137)	1 568	7,2
Yen	34	1 188	(449)	773	3,5
Peso mexicain	12	491	(496)	7	0,0
Dollar néo-zélandais	(713)	862	(870)	(721)	(3,3)
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	166	1 136	(990)	312	1,4

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Rand sud-africain	(153)	358	(206)	(1)	(0,0)
Won sud-coréen	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	3	40	(40)	3	0,0
Dollar américain	261	12 368	(3 244)	9 385	43,0
Total	(304)	20 642	(8 540)	11 798	53,9

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	12	357	—	369	1,7
Couronne danoise	9	335	—	344	1,6
Euro	43	3 231	(2 113)	1 161	5,3
Yen	47	1 936	(844)	1 139	5,2
Peso mexicain	4	395	(395)	3	0,0
Dollar néo-zélandais	0	—	—	0	0,0
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	22	1 249	(755)	516	2,3
Rand sud-africain	1	91	(92)	—	—
Won sud-coréen	0	—	—	0	0,0
Franc suisse	10	264	(34)	240	1,1
Dollar américain	261	12 562	(4 188)	8 636	39,2
Total	409	20 420	(8 421)	12 408	56,4

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 590 \$ (620 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à court.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	888	1 012
De un à trois ans	1 808	2 552
De trois à cinq ans	1 172	969
De cinq à dix ans	3 426	2 542
Plus de dix ans	1 333	1 515
Total	8 627	8 590

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023



Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 502 \$ (514 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 50 % de l'indice MSCI All Country World Index (CAD) et à 50 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index (couvert en CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 724 \$ (2 466 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2023	% de l'actif net aux 31 décembre 2022
AAA	15,8	17,0
AA	6,8	4,3
A	7,0	9,4
BBB	8,2	7,8
BB	1,8	0,6
Total	39,6	39,1

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	21 789	—	—	21 789

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	21 928	—	—	21 928

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	21 789	21 928

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds mondial équilibré durable, série I	36,50 %	33,93 %
--	---------	---------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	78	(202)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	106	105
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,73	(1,92)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	290	(884)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	402	443
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72	(1,99)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	212	(610)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	322	319
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,66	(1,92)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	151	(286)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	184	186
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,82	(1,53)

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	534	(1 260)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	714	695
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,75	(1,81)

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	318	(759)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	444	444
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72	(1,71)

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,92	(1,90)

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	(43)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	22	23
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,90	(1,91)

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(2)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,83	(1,93)

Périodes closes les

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,39	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,5 %	0,0 %
Autriche	1,6 %	1,2 %
Belgique	0,5 %	0,7 %
Canada	2,0 %	1,8 %
Chine	1,1 %	1,0 %
Danemark	0,2 %	0,4 %
France	0,5 %	0,7 %
Allemagne	0,9 %	1,9 %
Japon	2,1 %	3,8 %
Luxembourg	0,3 %	0,2 %
Mexique	2,4 %	1,9 %
Pays-Bas	0,3 %	0,8 %
Nouvelle-Zélande	4,0 %	— %
Portugal	— %	0,1 %
Qatar	0,5 %	0,4 %
Afrique du Sud	1,6 %	0,4 %
Corée du Sud	0,4 %	0,6 %
Espagne	0,7 %	0,8 %
Supranationales	1,3 %	1,1 %
Suède	0,5 %	0,4 %
Suisse	0,2 %	0,6 %
Émirats arabes unis	1,1 %	1,0 %
Royaume-Uni	3,5 %	2,1 %
États-Unis	13,4 %	17,1 %
Actions étrangères		
Australie	1,3 %	1,6 %
Brésil	1,3 %	— %
Canada	1,1 %	1,2 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

Notes complémentaires (suite)

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Danemark	0,8 %	1,5 %
France	1,7 %	0,9 %
Allemagne	1,0 %	0,6 %
Inde	1,7 %	1,9 %
Irlande	2,4 %	1,8 %
Japon	3,4 %	5,0 %
Pays-Bas	0,9 %	1,8 %
Suisse	0,9 %	1,1 %
Taiwan	1,3 %	1,1 %
Royaume-Uni	1,5 %	4,7 %
États-Unis	37,6 %	32,8 %
Autres actifs, moins les passifs	3,5 %	5,0 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 082	957	1 149	468	180
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,54	9,76	11,72	11,13	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	103	98	98	42	17
Frais de gestion	% 1,56 ^{††}	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,56	2,65	2,66	2,67	2,67
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,56	2,65	2,66	2,67	2,67
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 971	4 199	5 217	3 006	950
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,44	9,70	11,66	11,11	10,41
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	380	433	447	271	91
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,86	2,87	2,87	2,88	2,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,86	2,87	2,87	2,88	2,88
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 020	3 035	3 284	1 459	972
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,17	9,49	11,46	10,94	10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	297	320	287	133	94
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	1,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,27	3,28	3,30	3,31	3,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,27	3,28	3,30	3,31	3,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 929	2 030	1 369	380	73
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,63	9,83	11,77	11,16	10,42
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	181	207	116	34	7
Frais de gestion	% 1,38 ^{†††}	1,47	1,47	1,47	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,37	2,42	2,42	2,45	2,45
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,37	2,42	2,42	2,45	2,45
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 7 117	7 030	7 119	2 186	1 036
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,53	9,76	11,70	11,12	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	676	721	608	197	100
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42	1,42 [†]	1,47
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,59	2,59	2,60	2,68	2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,59	2,59	2,60	2,68	2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4 411	4 513	4 233	1 859	292
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,54	9,79	11,77	11,23	10,38
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	419	461	360	166	28
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	1,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,85	2,86	2,92	2,92	2,95
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,85	2,86	2,92	2,92	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11	10	12	11	11
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,09	10,17	12,07	11,34	10,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,53	1,53	1,53	1,53	1,53
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,53	1,53	1,53	1,53	1,53
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG mondial équilibré durable BMO

(auparavant, FPG Fonds mondial équilibré BMO)

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 247	226	274	261	143
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,99	10,09	11,99	11,29	10,46
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	22	22	23	23	14
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,66	1,67	1,66	1,79	1,79
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 1,66	1,67	1,66	1,79	1,79
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Exercices clos les 31 décembre

Parts de catégorie F de l'option 100/100	2023	2022	2021	2020	2019 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 11	10	12	11	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,76	9,93	11,86	11,22	10,44
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,18	2,18	2,18	2,18	2,18
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 2,18	2,18	2,18	2,18	2,18
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60	6,71	3,24	8,93	2,31

Période close le 31 décembre 2023⁵⁾

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,39
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,56
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,42
Ratio des frais de gestion avant renonciations	% 1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 0,60

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,42 %.

^{**} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,56 %.

^{***} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	5	156
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 939	8 169
Montant à recevoir pour la vente de placements	99	—
Souscriptions à recevoir	50	5
Distributions à recevoir des fiducies de placement	61	59
Total de l'actif	9 154	8 389
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	70	12
Charges à payer	52	46
Total du passif	122	58
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 032	8 331
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2 024	2 058
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 664	1 554
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 675	1 499
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	3 635	3 192
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100	21	19
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,68 \$	9,02 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,56 \$	8,94 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	9,79 \$	9,10 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9,68 \$	9,00 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,21 \$	9,41 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,04 \$	9,29 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,27 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	1	0
Distributions reçues des fiducies de placement	245	229
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(43)	(73)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	627	(960)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	830	(804)
Total des revenus (pertes)	830	(804)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	108	99
Frais d'administration fixes (note 7)	26	23
Frais d'assurance (note 7)	74	63
Frais d'intérêts	0	—
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	1	1
Total des charges	209	186
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	621	(990)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	152	(283)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	108	(199)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	120	(304)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	238	(202)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,69	(1,20)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,62	(1,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,72	(1,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,59	(0,74)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,80	(1,07)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,76	(1,14)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,27	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE		
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>		
Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 058	2 434
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	152	(283)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 191	1 166
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 377)	(1 259)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(186)	(93)
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(34)	(376)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 024	2 058
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 554	1 735
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	108	(199)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 160	1 627
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 158)	(1 609)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2	18
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	110	(181)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 664	1 554

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE		
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>		
Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 499	2 433
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	120	(304)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	742	693
Retrait des parts pouvant être retirées	(686)	(1 323)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	56	(630)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	176	(934)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 675	1 499
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 192	2 245
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	238	(202)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	855	1 454
Retrait des parts pouvant être retirées	(650)	(305)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	205	1 149
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	443	947
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 635	3 192
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9	10
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	10	9

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	19	10
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	10
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	10
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	9
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	21	19
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	8 331	8 867
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	621	(990)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 951	4 950
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 871)	(4 496)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	80	454
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	701	(536)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	9 032	8 331

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	621	(990)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	43	73
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(627)	960
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(2)	(5)
Augmentation (diminution) des charges à payer	6	(1)
Achats de placements	(1 248)	(1 357)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	963	760
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(244)	(560)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 336	2 603
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 243)	(2 066)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	93	537
Diminution nette de la trésorerie	(151)	(23)
Trésorerie à l'ouverture de la période	156	179
Trésorerie à la clôture de la période	5	156
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	1	0
Distributions reçues des fiducies de placement*	243	224
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions internationales — 99,0 %			
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	377 523	9 144	8 939
Total du portefeuille de placements — 99,0 %		9 144	8 939
Autres actifs, moins les passifs — 1,0 %			93
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			9 032

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/75	6 mai 2019
Parts de catégorie F de l'option 75/100	6 mai 2019
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	228	239
Émises contre trésorerie	127	128
Retirées au cours de la période	(146)	(139)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	209	228

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	174	172
Émises contre trésorerie	123	187
Retirées au cours de la période	(123)	(185)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	174	174

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	165	238
Émises contre trésorerie	78	75
Retirées au cours de la période	(72)	(148)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	171	165

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	354	221
Émises contre trésorerie	90	167
Retirées au cours de la période	(68)	(34)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	376	354

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1	1

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	2	1
Émises contre trésorerie	—	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2	2

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	10
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3
Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1 000	9
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1 000	9

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une exposition à un portefeuille pondéré bêta plus faible d'actions internationales de pays développés hors Amérique du Nord. Le facteur bêta mesure la sensibilité du titre aux fluctuations du marché. Le fonds sous-jacent utilise une méthode fondée sur des règles pour sélectionner un portefeuille d'actions moins sensibles au marché parmi un univers d'actions de sociétés internationales à grande capitalisation. Le portefeuille sous-jacent est rééquilibré en juin et reconstitué en décembre.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023



Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	6	474	—	480	5,3
Couronne danoise	6	305	—	311	3,4
Euro	75	3 847	—	3 922	43,4
Dollar de Hong Kong	7	329	—	336	3,7
Shekel israélien	0	79	—	79	0,9
Yen	4	1 685	—	1 689	18,7
Livre sterling	24	1 427	—	1 451	16,1
Dollar de Singapour	0	—	—	0	0,0
Couronne suédoise	10	188	—	198	2,2
Franc suisse	24	460	—	484	5,4
Dollar américain	6	110	—	116	1,3
Total	162	8 904	—	9 066	100,4

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	2	505	—	507	6,1
Couronne danoise	4	219	—	223	2,7
Euro	16	3 516	—	3 532	42,4
Dollar de Hong Kong	2	366	—	368	4,4
Yen	10	1 577	—	1 587	19,0
Livre sterling	9	1 300	—	1 309	15,7
Dollar de Singapour	—	0	—	0	0,0
Couronne suédoise	3	83	—	86	1,0
Franc suisse	6	455	—	461	5,5
Dollar américain	1	109	—	110	1,3
Total	53	8 130	—	8 183	98,1

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 453 \$ (409 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI EAFE avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 663 \$ (662 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 939	—	—	8 939

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 169	—	—	8 169

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	8 939	8 169

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO d'actions internationales à faible volatilité	2,49 %	2,26 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	152	(283)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	221	236
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,69	(1,20)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	108	(199)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	173	178
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,62	(1,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	120	(304)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	167	215
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,72	(1,42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	238	(202)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	402	275
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,59	(0,74)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	---------------------	---------------------

<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,80	(1,07)

Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,76	(1,14)

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,27	—

Commissions de courtage

	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
<i>Périodes closes les</i>		
Total des commissions de courtage versées	1	1
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Aux</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions étrangères		
Australie	5,2 %	6,1 %
Belgique	1,1 %	2,3 %
Colombie	— %	2,6 %
Danemark	3,4 %	1,3 %
Finlande	1,5 %	12,1 %
France	12,1 %	10,8 %
Allemagne	10,8 %	4,7 %
Hong Kong	3,9 %	— %
Irlande	1,3 %	1,1 %
Israël	1,9 %	1,0 %
Italie	4,9 %	4,1 %
Japon	18,6 %	18,9 %
Luxembourg	0,9 %	— %
Macao	— %	1,2 %
Pays-Bas	4,8 %	3,8 %
Espagne	3,7 %	4,3 %
Suède	2,1 %	1,0 %
Suisse	5,1 %	5,5 %
Royaume-Uni	15,8 %	15,6 %
États-Unis	1,5 %	1,2 %
Autres actifs, moins les passifs	1,4 %	2,4 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 024	2 058	2 434	955	310
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,68	9,02	10,16	9,91	10,14
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	209	228	239	96	31
Frais de gestion	% 1,51 ⁺⁺	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,68	2,70	2,68	2,68	2,68
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,68	2,70	2,68	2,68	2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 664	1 554	1 735	1 436	528
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,56	8,94	10,08	9,86	10,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	174	174	172	146	52
Frais de gestion	% 1,60	1,60	1,60	1,60	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,00	3,00	2,99	2,95	2,94
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,00	3,00	2,99	2,95	2,94
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 675	1 499	2 433	673	282
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,79	9,10	10,22	9,94	10,16
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	171	165	238	68	28
Frais de gestion	% 1,33 ⁺⁺⁺	1,42	1,42	1,42	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,46	2,50	2,43	2,44	2,42
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,46	2,50	2,43	2,44	2,42
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3 635	3 192	2 245	1 589	1 080
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,68	9,00	10,14	9,89	10,13
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	376	354	221	161	107
Frais de gestion	% 1,33	1,33	1,33	1,33 ⁺	1,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,73	2,72	2,70	2,71	2,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,73	2,72	2,70	2,71	2,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 10	9	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,21	9,41	10,47	10,10	10,22
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1	1	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,56	1,55	1,57	1,48	1,53
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,56	1,55	1,57	1,48	1,53
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre				
	2023	2022	2021	2020	2019 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 21	19	10	10	10
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,04	9,29	10,38	10,04	10,19
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2	2	1	1	1
Frais de gestion	% 0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,91	1,91	1,92	1,82	1,88
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,91	1,91	1,92	1,82	1,88
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00	9,62	5,98	14,37	0,60

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,27
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,51
Ratio des frais de gestion ²⁾	% -4,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% -4,15
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 12,00

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 6 mai 2019 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2019.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 11 mai 2020, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,51 %.

^{†††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,42 % à 1,33 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	2 225	1 274
Placements		
Actifs financiers non dérivés	84 783	67 787
Souscriptions à recevoir	302	33
Total de l'actif	87 310	69 094
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	600	—
Rachats à payer	215	56
Charges à payer	571	458
Total du passif	1 386	514
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	85 924	68 580
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	6 698	5 663
Parts de catégorie A de l'option 75/100	13 174	9 825
Parts de catégorie A de l'option 100/100	13 159	9 686
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 492	7 771
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	22 675	17 208
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	19 576	17 058
Parts de catégorie F de l'option 75/75	105	752
Parts de catégorie F de l'option 75/100	795	404
Parts de catégorie F de l'option 100/100	463	213
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	787	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,74 \$	9,74 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,65 \$	9,69 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,52 \$	9,60 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,84 \$	9,81 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,75 \$	9,75 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,66 \$	9,69 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	11,19 \$	10,04 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	11,09 \$	9,98 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,93 \$	9,87 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,31 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	72	22
Distributions reçues des fiducies de placement	1 491	1 210
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain (perte) net réalisé	4	(282)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	7 921	(9 227)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	9 488	(8 277)
Total des revenus (pertes)	9 488	(8 277)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 277	1 056
Frais d'administration fixes (note 7)	219	180
Frais d'assurance (note 7)	665	539
Frais d'intérêts	1	0
Total des charges	2 162	1 775
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 326	(10 052)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	606	(873)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 057	(1 467)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 035	(1 335)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	787	(1 380)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 910	(2 192)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	1 748	(2 608)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	68	(105)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	60	(91)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	35	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	20	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,03	(1,54)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,93	(1,51)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,87	(1,45)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,05	(1,74)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,00	(1,44)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,92	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,99	(1,48)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,17	(1,60)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,97	(0,11)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,29	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	5 663	6 119
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	606	(873)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3 846	2 777
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 417)	(2 360)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	429	417
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 035	(456)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 698	5 663
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 825	9 719
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 057	(1 467)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 100	8 957
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 808)	(7 384)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 292	1 573
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 349	106
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 174	9 825

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 686	9 376
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 035	(1 335)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	9 106	6 885
Retrait des parts pouvant être retirées	(6 668)	(5 240)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 438	1 645
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3 473	310
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	13 159	9 686
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 771	9 376
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	787	(1 380)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 391	2 253
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 457)	(2 478)
Diminution nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(66)	(225)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	721	(1 605)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 492	7 771

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 208	15 874
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 910	(2 192)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	6 650	6 564
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 093)	(3 038)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 557	3 526
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 467	1 334
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	22 675	17 208
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	17 058	18 294
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 748	(2 608)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 806	4 309
Retrait des parts pouvant être retirées	(5 036)	(2 937)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	770	1 372
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 518	(1 236)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	19 576	17 058

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	752	812
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	(105)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	50	45
Retrait des parts pouvant être retirées	(765)	(0)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(715)	45
Diminution nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(647)	(60)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	105	752
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	404	660
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	60	(91)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	331	103
Retrait des parts pouvant être retirées	—	(268)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	331	(165)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	391	(256)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	795	404

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	213	18
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	216	196
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	(0)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	215	196
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	250	195
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	463	213
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	20	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	767	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	767	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	787	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	787	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	68 580	70 248
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 326	(10 052)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	38 263	32 089
Retrait des parts pouvant être retirées	(28 245)	(23 705)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	10 018	8 384
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 344	(1 668)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	85 924	68 580

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 326	(10 052)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(4)	282
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(7 921)	9 227
Augmentation des charges à payer	113	14
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(1 491)	(1 210)
Achats de placements	(9 020)	(10 710)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 040	3 900
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 957)	(8 549)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	23 971	19 853
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(14 063)	(11 302)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	9 908	8 551
Augmentation nette de la trésorerie	951	2
Trésorerie à l'ouverture de la période	1 274	1 272
Trésorerie à la clôture de la période	2 225	1 274
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	72	22
Frais d'intérêts payés*	1	0

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,7 %			
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	7 725 820	80 928	84 783
Total du portefeuille de placements — 98,7 %		80 928	84 783
Autres actifs, moins les passifs — 1,3 %			1 141
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			85 924

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 100/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	581	540
Émises contre trésorerie	375	276
Retirées au cours de la période	(332)	(235)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	624	581
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 014	860
Émises contre trésorerie	886	906
Retirées au cours de la période	(663)	(752)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 237	1 014
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 009	834
Émises contre trésorerie	904	714
Retirées au cours de la période	(662)	(539)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 251	1 009

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	792	823
Émises contre trésorerie	230	226
Retirées au cours de la période	(239)	(257)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	783	792

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 765	1 400
Émises contre trésorerie	643	669
Retirées au cours de la période	(299)	(304)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2 109	1 765

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 760	1 619
Émises contre trésorerie	569	441
Retirées au cours de la période	(492)	(300)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 837	1 760

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	75	70
Émises contre trésorerie	4	5
Retirées au cours de la période	(70)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	9	75

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	40	57
Émises contre trésorerie	32	10
Retirées au cours de la période	—	(27)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	72	40

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	22	2
Émises contre trésorerie	21	20
Retirées au cours de la période	(1)	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	42	22

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	76	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période		
	76	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022		
Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré mondial équilibré (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est de produire un taux de rendement total concurrentiel composé de gains en capital et de revenus d'intérêts et de dividendes, tout en maintenant une volatilité inférieure à celle des fonds composés exclusivement d'actions, en plaçant son actif principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe canadiens et étrangers, sans restriction aucune quant à la capitalisation boursière des émetteurs.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	3	6 675	—	6 678	7,8
Euro	34	8 552	(3 335)	5 251	6,1
Yen	0	1 005	—	1 005	1,2
Livre sterling	24	5 084	(2 330)	2 778	3,2
Rand sud-africain	3	130	(134)	(1)	(0,0)
Franc suisse	23	1 662	—	1 685	2,0
Dollar américain	(30)	33 077	(1 664)	31 383	36,5
Total	57	56 185	(7 463)	48 779	56,8

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	23	5 771	—	5 794	8,4
Euro	59	7 724	(3 504)	4 279	6,2
Yen	—	1 756	—	1 756	2,6
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	23	3 976	(2 001)	1 998	2,9
Rand sud-africain	2	79	(81)	—	—
Franc suisse	26	1 607	—	1 633	2,4
Dollar américain	124	26 795	(2 142)	24 777	36,1
Total	257	47 708	(7 728)	40 237	58,6

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 439 \$ (2 012 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	1 473	1 311
De un à trois ans	6 936	5 993
De trois à cinq ans	6 823	5 163
De cinq à dix ans	12 589	9 806
Plus de dix ans	7 591	5 204
Total	35 412	27 477

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2 518 \$ (1 866 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice des obligations gouvernementales FTSE Canada et à 60 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 7 860 \$ (5 874 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
R-1 Élevé	0,9	1,4
AAA	8,9	8,3
AA	13,1	8,3
A	11,1	12,8
BBB	3,9	4,7
BB	2,0	2,7
B	1,3	1,3
Non noté	-0,1	0,5
Total	41,1	40,0

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	84 783	—	—	84 783

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	67 787	—	—	67 787

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au	Au
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	84 783	67 787

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au	Au
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
BMO Fonds concentré mondial équilibré, série I	19,03 %	17,55 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	606	(873)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	590	568
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,03	(1,54)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 057	(1 467)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 134	969
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	(1,51)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 035	(1 335)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 196	918
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,87	(1,45)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	787	(1 380)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	751	793
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,05	(1,74)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 910	(2 192)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 910	1 522
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,00	(1,44)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 748	(2 608)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 904	1 694
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,92	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	68	(105)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	69	71
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,99	(1,48)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	60	(91)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	51	57
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,17	(1,60)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	35	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	36	8
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,97	(0,11)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	20	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	70	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,29	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Titres du marché monétaire		
Fédéral	0,9 %	1,4 %
Obligations et débetures canadiennes		
Obligations fédérales	8,7 %	8,2 %
Obligations provinciales	22,6 %	19,4 %
Obligations municipales	0,2 %	— %
Obligations et débetures de sociétés	— %	0,2 %
Obligations et débetures étrangères		
Australie	0,1 %	0,1 %
Belgique	0,1 %	0,2 %
Brésil	— %	0,0 %
Chine	0,1 %	0,1 %
Danemark	— %	0,2 %
République dominicaine	— %	0,1 %
Finlande	0,1 %	0,1 %
France	0,6 %	1,1 %
Allemagne	0,6 %	0,4 %
Inde	0,1 %	0,2 %
Irlande	0,3 %	0,3 %
Italie	0,4 %	0,3 %
Japon	— %	0,1 %
Luxembourg	0,4 %	0,3 %
Mexique	— %	0,1 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Norvège	0,2 %	0,1 %
Pays-Bas	0,5 %	0,6 %
Qatar	— %	0,1 %
Afrique du Sud	0,2 %	0,2 %
Espagne	0,5 %	0,5 %
Supranationales	— %	0,1 %
Suède	— %	0,1 %
Suisse	0,1 %	0,1 %
Émirats arabes unis	0,1 %	0,2 %
Royaume-Uni	2,0 %	2,0 %
États-Unis	2,4 %	3,3 %
Actions canadiennes		
Matériaux	0,1 %	0,1 %
Actions étrangères		
Chine	1,9 %	2,9 %
Danemark	7,8 %	8,3 %
France	6,1 %	6,2 %
Japon	1,2 %	2,6 %
Suisse	1,9 %	2,4 %
Royaume-Uni	3,3 %	3,0 %
États-Unis	34,6 %	33,1 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,1) %	— %
Autres actifs, moins les passifs	2,0 %	1,3 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 6 698	5 663	6 119	2 506	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,74	9,74	11,33	10,57	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	624	581	540	237	
Frais de gestion	% 1,56 [†]	1,65	1,65	1,65	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58	2,61	2,63	2,62	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58	2,61	2,63	2,62	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 174	9 825	9 719	3 962	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,65	9,69	11,30	10,56	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 237	1 014	860	375	
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,85	2,85	2,89	2,88	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,85	2,85	2,89	2,88	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie A de l'option 100/100	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 13 159	9 686	9 376	2 976	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,52	9,60	11,24	10,54	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 251	1 009	834	282	
Frais de gestion	% 1,65	1,65	1,65	1,65	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,27	3,25	3,22	3,19	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,27	3,25	3,22	3,19	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 8 492	7 771	9 376	3 858	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,84	9,81	11,39	10,60	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	783	792	823	364	
Frais de gestion	% 1,38 ^{††}	1,47	1,47	1,47	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,37	2,38	2,37	2,38	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,37	2,38	2,37	2,38	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 22 675	17 208	15 874	4 088	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,75	9,75	11,34	10,58	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2 109	1 765	1 400	387	
Frais de gestion	% 1,42	1,42	1,42	1,42	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,59	2,59	2,64	2,63	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,59	2,59	2,64	2,63	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 19 576	17 058	18 294	4 869	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,66	9,69	11,30	10,56	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1 837	1 760	1 619	461	
Frais de gestion	% 1,30	1,30	1,30	1,30	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,88	2,85	2,79	2,78	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,88	2,85	2,79	2,78	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre			
		2022	2021	2020 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 105	752	812	3	
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,19	10,04	11,55	10,66	
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	9	75	70	0	
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65	
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,50	1,50	1,50	1,50	
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,50	1,50	1,50	1,50	
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—	

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2023	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 795	404	660	629
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 11,09	9,98	11,50	10,63
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	72	40	57	59
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,77	1,76	1,76	1,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,77	1,76	1,76	1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre			
	2023	2022	2021	2020 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 463	213	18	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,93	9,87	11,43	10,61
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	42	22	2	0
Frais de gestion	% 0,65	0,65	0,65	0,65
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,16	2,16	2,16	2,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,16	2,16	2,16	2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65	6,04	1,71	—

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 787
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,31
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	76
Frais de gestion	% 0,43
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,25
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,25
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,65

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2020, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,65 % à 1,56 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,47 % à 1,38 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	1 312	487
Placements		
Actifs financiers non dérivés	69 566	47 174
Souscriptions à recevoir	490	57
Total de l'actif	71 368	47 718
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	271	93
Charges à payer	486	353
Total du passif	757	446
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	70 611	47 272
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	11 909	7 614
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 900	13 730
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	14 358	9 687
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	26 023	15 929
Parts de catégorie F de l'option 75/75	55	52
Parts de catégorie F de l'option 75/100	363	260
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	13,05 \$	11,48 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	12,92 \$	11,41 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	13,14 \$	11,53 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	13,02 \$	11,46 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	13,55 \$	11,80 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	13,40 \$	11,70 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,21 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	66	11
Distributions reçues des fiducies de placement	305	—
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	169	82
Variation de la plus-value (moins-value) latente	8 188	(5 397)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	8 728	(5 304)
Total des revenus (pertes)	8 728	(5 304)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	1 016	799
Frais d'administration fixes (note 7)	160	124
Frais d'assurance (note 7)	542	423
Frais d'intérêts	1	—
Total des charges	1 719	1 346
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 009	(6 650)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 168	(928)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 910	(2 019)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 488	(1 278)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 397	(2 372)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7	(0)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	39	(53)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,54	(1,58)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,49	(1,73)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,62	(1,68)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,46	(1,70)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,72	(0,01)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,70	(2,18)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,21	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	7 614	6 561
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 168	(928)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 045	5 877
Retrait des parts pouvant être retirées	(4 918)	(3 896)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 127	1 981
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 295	1 053
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	11 909	7 614
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	13 730	14 628
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 910	(2 019)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	15 597	11 086
Retrait des parts pouvant être retirées	(13 337)	(9 965)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 260	1 121
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 170	(898)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17 900	13 730

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 687	9 106
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 488	(1 278)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	4 772	3 046
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 589)	(1 187)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3 183	1 859
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	4 671	581
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	14 358	9 687
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	15 929	16 770
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 397	(2 372)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	10 075	5 909
Retrait des parts pouvant être retirées	(2 378)	(4 378)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	7 697	1 531
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	10 094	(841)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	26 023	15 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	52	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	49
Retrait des parts pouvant être retirées	(4)	—
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(4)	49
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	49
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	55	52
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	260	360
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	39	(53)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	105	—
Retrait des parts pouvant être retirées	(41)	(47)
Augmentation (diminution) nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	64	(47)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	103	(100)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	363	260

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	47 272	47 428
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 009	(6 650)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	38 597	25 967
Retrait des parts pouvant être retirées	(22 267)	(19 473)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	16 330	6 494
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	23 339	(156)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	70 611	47 272

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7 009	(6 650)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(169)	(82)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(8 188)	5 397
Augmentation des charges à payer	133	8
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(305)	—
Achats de placements	(15 530)	(7 720)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 800	2 200
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(15 250)	(6 847)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	24 905	16 602
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(8 830)	(10 214)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	16 075	6 388
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	825	(459)
Trésorerie à l'ouverture de la période	487	946
Trésorerie à la clôture de la période	1 312	487
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	66	11
Frais d'intérêts payés*	1	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 98,5 %			
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	3 854 590	59 126	69 566
Total du portefeuille de placements — 98,5 %		59 126	69 566
Autres actifs, moins les passifs — 1,5 %			1 045
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			70 611

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)*(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)*

31 décembre 2023

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/75	8 mai 2020
Parts de catégorie F de l'option 75/100	8 mai 2020
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	663	491
Émises contre trésorerie	644	510
Retirées au cours de la période	(394)	(338)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	913	663

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 204	1 098
Émises contre trésorerie	1 256	964
Retirées au cours de la période	(1 074)	(858)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 386	1 204

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	840	680
Émises contre trésorerie	378	264
Retirées au cours de la période	(126)	(104)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 092	840

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	1 391	1 257
Émises contre trésorerie	803	513
Retirées au cours de la période	(195)	(379)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1 999	1 391

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	4	0
Émises contre trésorerie	—	4
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4	4

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	22	27
Émises contre trésorerie	8	—
Retirées au cours de la période	(3)	(5)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	27	22

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds concentré d'actions mondiales (« fonds sous-jacent »). L'objectif de placement fondamental du fonds sous-jacent est d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions et de titres apparentés à des actions de bonne qualité d'émetteurs du monde entier.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Le gestionnaire de portefeuille investit surtout dans des actions de sociétés qui sont négociées à des bourses de valeurs reconnues partout dans le monde.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	40	8 531	—	8 571	12,1
Euro	22	6 951	—	6 973	9,9
Yen	14	2 504	—	2 518	3,6
Livre sterling	14	3 313	—	3 327	4,7
Franc suisse	48	2 523	—	2 571	3,6
Dollar américain	21	44 892	—	44 913	63,6
Total	159	68 714	—	68 873	97,5

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Couronne danoise	56	6 121	—	6 177	13,1
Euro	33	4 479	—	4 512	9,5
Yen	31	2 041	—	2 072	4,4
Livre sterling	23	2 431	—	2 454	5,2
Franc suisse	37	2 009	—	2 046	4,3
Dollar américain	171	29 569	—	29 740	62,9
Total	351	46 650	—	47 001	99,4

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 3 444 \$ (2 350 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (rendement total) (net, CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 6 489 \$ (4 184 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hierarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	69 566	—	—	69 566

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	47 174	—	—	47 174

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	69 566	47 174

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds concentré d'actions mondiales, série I	2,97 %	2,42 %

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 168	(928)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	759	587
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,54	(1,58)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 910	(2 019)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 282	1 164
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,49	(1,73)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 488	(1 278)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	920	759
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,62	(1,68)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 397	(2 372)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1 647	1 397
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,46	(1,70)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,72	(0,01)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	39	(53)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	23	24
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,70	(2,18)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,21	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police

Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Aux</i>		
Titres du marché monétaire		
Fédéral	1,1 %	0,8 %
Actions étrangères		
Chine	4,5 %	4,8 %
Danemark	12,1 %	13,0 %
France	9,9 %	9,5 %
Japon	3,5 %	4,3 %
Suisse	3,5 %	4,3 %
Royaume-Uni	4,8 %	5,2 %
États-Unis	59,0 %	57,6 %
Autres actifs, moins les passifs	1,6 %	0,5 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 11 909	7 614	6 561	2 711
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 13,05	11,48	13,36	11,49
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	913	663	491	236
Frais de gestion	% 1,62 ^(†)	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,94	2,98	3,00	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,94	2,98	3,00	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A de l'option 75/100	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 17 900	13 730	14 628	6 286
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 12,92	11,41	13,32	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 386	1 204	1 098	547
Frais de gestion	% 1,75	1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 3,29	3,30	3,32	3,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,29	3,30	3,32	3,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 14 358	9 687	9 106	3 576
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 13,14	11,53	13,39	11,50
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 092	840	680	311
Frais de gestion	% 1,21 ^(††)	1,57	1,57	1,57
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,67	2,78	2,81	2,81
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,67	2,78	2,81	2,81
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 26 023	15 929	16 770	5 489
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 13,02	11,46	13,34	11,48
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	1 999	1 391	1 257	478
Frais de gestion	% 1,48	1,48	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,97	2,96	3,03	3,04
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,97	2,96	3,03	3,04
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie F de l'option 75/75	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 55	52	3	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 13,55	11,80	13,59	11,57
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	4	4	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 1,89	1,89	1,89	1,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,89	1,89	1,89	1,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Parts de catégorie F de l'option 75/100	2023	Exercices clos les 31 décembre		
		2022	2021	2020 ⁽ⁱ⁾
Actif net (en milliers) ⁽¹⁾	\$ 363	260	360	3
Valeur liquidative par part ⁽¹⁾	\$ 13,40	11,70	13,52	11,54
Parts émises et en circulation (en milliers) ⁽¹⁾	27	22	27	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ⁽²⁾	% 2,20	2,20	2,20	2,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,20	2,20	2,20	2,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁽³⁾	% 3,19	4,94	4,68	4,61

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,21
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		0
Frais de gestion	%	0,39
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	1,48
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	1,48
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	3,19

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 8 mai 2020 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2020.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,75 % à 1,62 %.

^{††} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,57 % à 1,21 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	107	187
Placements		
Actifs financiers non dérivés	8 467	9 160
Souscriptions à recevoir	4	66
Total de l'actif	8 578	9 413
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	32	59
Charges à payer	58	69
Total du passif	90	128
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 488	9 285
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 411	1 379
Parts de catégorie A de l'option 75/100	2 171	2 003
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2 227	2 188
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2 671	3 711
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	9,88 \$	8,92 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	9,77 \$	8,87 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	9,93 \$	8,95 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	9,84 \$	8,90 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,14 \$	9,07 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,06 \$	9,02 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,40 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Revenus d'intérêts	—	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(107)	(18)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	1 284	(1 283)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	1 177	(1 300)
Total des revenus (pertes)	1 177	(1 300)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	158	145
Frais d'administration fixes (note 7)	25	23
Frais d'assurance (note 7)	81	73
Frais d'intérêts	0	—
Total des charges	264	241
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	913	(1 541)
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	139	(306)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	209	(315)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	229	(428)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	335	(490)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,94	(1,99)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,94	(1,51)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,01	(2,00)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,93	(1,45)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,07	(2,13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,04	(2,15)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,40	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 379	1 424
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	139	(306)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	380	1 117
Retrait des parts pouvant être retirées	(487)	(856)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(107)	261
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	32	(45)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 411	1 379
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 003	1 239
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	209	(315)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	629	3 413
Retrait des parts pouvant être retirées	(670)	(2 334)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(41)	1 079
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	168	764
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 171	2 003

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2 188	2 208
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	229	(428)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	203	718
Retrait des parts pouvant être retirées	(393)	(310)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(190)	408
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	39	(20)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 227	2 188
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 711	2 282
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	335	(490)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	384	2 346
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 759)	(427)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 375)	1 919
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(1 040)	1 429
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 671	3 711

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	9 285	7 159
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	913	(1 541)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 599	7 594
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 309)	(3 927)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(1 710)	3 667
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(797)	2 126
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	8 488	9 285

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	913	(1 541)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	107	18
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(1 284)	1 283
(Diminution) augmentation des charges à payer	(11)	33
Achats de placements	(200)	(3 900)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	2 070	150
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	1 595	(3 957)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 021	4 515
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(2 696)	(855)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(1 675)	3 660
Diminution nette de la trésorerie	(80)	(297)
Trésorerie à l'ouverture de la période	187	484
Trésorerie à la clôture de la période	107	187
Information supplémentaire :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	—	1
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE
(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 99,8 %			
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	451 594	8 338	8 467
Total du portefeuille de placements — 99,8 %		8 338	8 467
Autres actifs, moins les passifs — 0,2 %			21
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			8 488

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	155	128
Émises contre trésorerie	40	121
Retirées au cours de la période	(52)	(94)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	143	155

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	226	112
Émises contre trésorerie	68	373
Retirées au cours de la période	(72)	(259)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	222	226

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	245	198
Émises contre trésorerie	21	79
Retirées au cours de la période	(42)	(32)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	224	245

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	417	205
Émises contre trésorerie	41	259
Retirées au cours de la période	(186)	(47)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	272	417

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Au 31 décembre 2022	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	2

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant dans un portefeuille mondialement diversifié d'émetteurs qui exclut les placements dans des émetteurs ayant pour activités principales la valorisation des combustibles fossiles et les infrastructures liées à ceux-ci.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	2	200	—	202	2,4
Couronne danoise	1	122	—	123	1,4
Euro	4	1 027	—	1 031	12,1
Yen	2	497	—	499	5,9
Livre sterling	—	219	—	219	2,6
Franc suisse	1	—	—	1	0,0
Dollar américain	5	6 272	—	6 277	74,0
Total	15	8 337	—	8 352	98,4

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Dollar australien	2	268	—	270	2,9
Couronne danoise	1	244	—	245	2,6
Euro	3	845	—	848	9,1
Yen	3	787	—	790	8,5
Couronne norvégienne	0	—	—	0	0,0
Livre sterling	—	373	—	373	4,0
Franc suisse	1	172	—	173	1,9
Dollar américain	10	6 250	—	6 260	67,4
Total	20	8 939	—	8 959	96,4

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 418 \$ (448 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 947 \$ (929 \$ au 31 décembre 2022).

La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	8 467	—	—	8 467

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	9 160	—	—	9 160

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	8 467	9 160

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds d'actions mondiales à perspectives durables, série I	1,58 %	1,64 %
--	--------	--------

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	139	(306)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	148	154
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(1,99)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	209	(315)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	222	209
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,94	(1,51)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	229	(428)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	227	214
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,01	(2,00)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	335	(490)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	359	337
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	(1,45)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,07	(2,13)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,04	(2,15)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,40	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Actions étrangères		
Australie	2,4 %	2,9 %
Brésil	2,3 %	— %
Canada	1,9 %	2,2 %
Danemark	1,4 %	2,7 %
France	3,1 %	1,6 %
Allemagne	1,8 %	1,1 %
Inde	2,9 %	3,2 %
Irlande	4,2 %	3,2 %
Japon	5,9 %	8,4 %
Pays-Bas	1,5 %	3,3 %
Suisse	1,6 %	1,9 %
Taiwan	2,2 %	1,9 %
Royaume-Uni	2,6 %	8,2 %
États-Unis	66,3 %	57,8 %
Autres actifs, moins les passifs	(0,1) %	1,6 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 411	1 379	1 424
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,88	8,92	11,12
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	143	155	128
Frais de gestion	% 1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,92	2,84	2,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,92	2,84	2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 171	2 003	1 239
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,77	8,87	11,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	222	226	112
Frais de gestion	% 1,75	1,75	1,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,30	3,27	3,30
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,30	3,27	3,30
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 227	2 188	2 208
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,93	8,95	11,13
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	224	245	198
Frais de gestion	% 1,21 [†]	1,57	1,57
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,65	2,65	2,65
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,65	2,65	2,65
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 671	3 711	2 282
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 9,84	8,90	11,11
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	272	417	205
Frais de gestion	% 1,48	1,48	1,48
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,00	3,02	3,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,00	3,02	3,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3	2	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,14	9,07	11,19
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,87	1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,87	1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2	2	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,06	9,02	11,17
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0	0
Frais de gestion	% 0,75	0,75	0,75
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,18	2,17	2,17
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,18	2,17	2,17
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 2,26	1,91	0,68

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le	
	31 décembre 2023 ⁵⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,40
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		0
Frais de gestion	%	0,39
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	1,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	1,46
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	2,26

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,57 % à 1,21 %.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG FNB ESG Équilibré BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	100	152
Placements		
Actifs financiers non dérivés	6 221	3 549
Souscriptions à recevoir	1	6
Distributions à recevoir des fiducies de placement	37	25
Total de l'actif	6 359	3 732
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Rachats à payer	2	5
Charges à payer	36	21
Total du passif	38	26
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 321	3 706
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	480	346
Parts de catégorie A de l'option 75/100	933	782
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1 353	1 001
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	194	356
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	602	145
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2 514	862
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	2
Parts de catégorie F de l'option 75/100	236	209
Parts de catégorie F de l'option 100/100	4	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	2	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,28 \$	9,16 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,21 \$	9,11 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,11 \$	9,06 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,32 \$	9,17 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,26 \$	9,14 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,20 \$	9,11 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,56 \$	9,31 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,51 \$	9,28 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,39 \$	9,21 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,36 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	153	79
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Perte nette réalisée	(11)	(10)
Variation de la plus-value (moins-value) latente	565	(480)
Gain (perte) net sur la juste valeur des placements et dérivés	707	(411)
Total des revenus (pertes)	707	(411)
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	60	37
Frais d'administration fixes (note 7)	15	9
Frais d'assurance (note 7)	48	27
Frais d'intérêts	0	—
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	1	1
Total des charges	124	74
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	583	(485)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	47	(46)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	99	(86)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	137	(119)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	30	(42)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	41	(21)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	200	(140)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1	(1)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	27	(29)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1	(1)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,06	(1,37)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1,14	(1,33)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1,08	(1,43)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1,29	(1,29)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1,16	(1,47)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,93	(1,53)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	1,25	(1,48)
Parts de catégorie F de l'option 75/100	1,23	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 100/100	1,18	(1,31)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,36	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	346	295
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	47	(46)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	254	394
Retrait des parts pouvant être retirées	(167)	(297)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	87	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	134	51
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	480	346
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	782	477
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	99	(86)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	436	434
Retrait des parts pouvant être retirées	(384)	(43)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	52	391
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	151	305
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	933	782

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	1 001	724
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	137	(119)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 116	845
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 901)	(449)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	215	396
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	352	277
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 353	1 001
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	356	299
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	30	(42)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	16	390
Retrait des parts pouvant être retirées	(208)	(291)
(Diminution) augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	(192)	99
(Diminution) augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	(162)	57
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	194	356

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	145	141
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	41	(21)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	417	25
Retrait des parts pouvant être retirées	(1)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	416	25
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	457	4
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	602	145
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	862	749
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	(140)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 834	423
Retrait des parts pouvant être retirées	(382)	(170)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 452	253
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 652	113
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 514	862
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	209	198
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	(29)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	40
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	40
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	11
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	236	209
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	1
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	1
Augmentation (diminution) nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(0)
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	4	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	—
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3 706	2 889
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	583	(485)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 075	2 552
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 043)	(1 250)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2 032	1 302
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2 615	817
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 321	3 706

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	583	(485)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte nette réalisée sur la vente de placements et de dérivés	11	10
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(565)	480
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(12)	(10)
Augmentation des charges à payer	15	7
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(25)	—
Achats de placements	(2 635)	(1 460)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	542	251
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(2 086)	(1 207)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 935	1 821
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(901)	(519)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	2 034	1 302
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(52)	95
Trésorerie à l'ouverture de la période	152	57
Trésorerie à la clôture de la période	100	152
Information supplémentaire :		
Distributions reçues des fiducies de placement*	116	69
Frais d'intérêts payés*	0	—

* Cet élément est lié aux activités d'exploitation.

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 98,4 %			
FNB BMO ESG Équilibré	186 502	6 052	6 221
Total du portefeuille de placements — 98,4 %		6 052	6 221
Autres actifs, moins les passifs — 1,6 %			100
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			6 321

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/75	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 75/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F de l'option 100/100	7 mai 2021
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	38	27
Émises contre trésorerie	26	42
Retirées au cours de la période	(17)	(31)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	47	38
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	86	45
Émises contre trésorerie	45	46
Retirées au cours de la période	(40)	(5)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	91	86
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	110	68
Émises contre trésorerie	223	88
Retirées au cours de la période	(199)	(46)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	134	110

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
---	---------------------	---------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	39	28
Émises contre trésorerie	2	40
Retirées au cours de la période	(22)	(29)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	19	39

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	16	13
Émises contre trésorerie	43	3
Retirées au cours de la période	(0)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	59	16

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	95	70
Émises contre trésorerie	191	43
Retirées au cours de la période	(39)	(18)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	247	95

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	23	18
Émises contre trésorerie	—	5
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	23	23

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	0
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	2

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FNB BMO ESG Équilibré (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un équilibre entre le revenu et le potentiel d'appréciation du capital à long terme, principalement en investissant dans des FNB choisis en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe mondiaux.

Risque de change

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 40 % de l'indice MSCI Monde (rendement total), à 20 % de l'indice composé plafonné S&P/TSX (rendement total) et à 40 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 659 \$

(356 \$ au 31 décembre 2022). La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 221	—	—	6 221

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	3 549	—	—	3 549

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
FNB BMO ESG Équilibré	6 221	3 549

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FNB BMO ESG Équilibré	10,96 %	7,47 %
-----------------------	---------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	47	(46)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	44	34
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,06	(1,37)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	99	(86)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	87	65
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,14	(1,33)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	137	(119)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	126	83
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,08	(1,43)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	30	(42)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	23	33
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,29	(1,29)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	41	(21)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	36	14
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,16	(1,47)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	200	(140)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	216	92
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	(1,53)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,25	(1,48)
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	27	(29)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	23	19
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,23	(1,54)
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,18	(1,31)
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,36	—

Commissions de courtage

Périodes closes les	31 décembre 2023 (\$)	31 décembre 2022 (\$)
Total des commissions de courtage versées	1	1
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour les périodes considérées.

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Placements dans les fonds d'investissement		
Fonds d'actions canadiennes	14,5 %	14,3 %
Fonds à revenu fixe canadiens	34,1 %	33,6 %
Fonds d'actions internationales	13,5 %	14,1 %
Fonds d'actions américaines	31,7 %	30,3 %
Fonds à revenu fixe américains	4,6 %	3,5 %
Autres actifs, moins les passifs	1,6 %	4,2 %
	100,0 %	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 480	346	295
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,28	9,16	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	47	38	27
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,24	2,23	2,23
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,24	2,23	2,23
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 933	782	477
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,21	9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	91	86	45
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,45	2,54	2,55
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,45	2,54	2,55
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 353	1 001	724
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,11	9,06	10,68
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	134	110	68
Frais de gestion	% 1,40	1,40	1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,92	2,88	2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,92	2,88	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 194	356	299
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,32	9,17	10,73
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	19	39	28
Frais de gestion	% 1,22	1,22	1,22
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,12	2,11	2,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,12	2,11	2,11
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 602	145	141
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,26	9,14	10,72
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	59	16	13
Frais de gestion	% 1,18	1,18	1,18
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,31	2,33	2,31
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,31	2,33	2,31
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2 514	862	749
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,20	9,11	10,70
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	247	95	70
Frais de gestion	% 1,05	1,05	1,05
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,55	2,57	2,57
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,55	2,57	2,57
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3	2	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,56	9,31	10,79
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0	0
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,19	1,19	1,19
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,19	1,19	1,19
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 236	209	198
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,51	9,28	10,78
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	23	23	18
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,43	1,43	1,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,43	1,43	1,43
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Exercices clos les 31 décembre		
	2023	2022	2021 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 4	3	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,39	9,21	10,75
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0	0
Frais de gestion	% 0,40	0,40	0,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,87	1,86	1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,87	1,86	1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52	8,23	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FNB ESG Équilibré BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁵⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,36
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,31
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,09
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,09
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 10,52

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2021, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 7 mai 2021 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2021.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
ACTIF COURANT		
Trésorerie	174	22
Placements		
Actifs financiers non dérivés	6 310	898
Souscriptions à recevoir	101	—
Total de l'actif	6 585	920
PASSIF		
PASSIF COURANT		
Achats de placements à payer	65	—
Rachats à payer	105	—
Charges à payer	33	4
Total du passif	203	4
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 382	916
Actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1 342	177
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1 169	97
Parts de catégorie A de l'option 100/100	180	96
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	1 597	485
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1 820	51
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	264	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	2	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,62 \$	10,00 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,59 \$	9,99 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,52 \$	9,97 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,67 \$	10,01 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,62 \$	10,00 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,59 \$	9,99 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,81 \$	10,06 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,78 \$	10,05 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,70 \$	10,03 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,33 \$	— \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
REVENUS		
Distributions reçues des fiducies de placement	125	23
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés		
Gain net réalisé	2	—
Variation de la plus-value (moins-value) latente	222	(14)
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	349	9
Total des revenus	349	9
CHARGES		
Frais de gestion (note 7)	56	3
Frais d'administration fixes (note 7)	9	2
Frais d'assurance (note 7)	18	1
Total des charges	83	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	266	3
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	47	(3)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	53	(0)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	9	(1)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	75	7
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	69	(0)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	13	(0)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	1,11	(0,27)
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,93	(0,02)
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,68	(0,60)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,76	0,36
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,78	(0,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,85	(0,01)
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,75	0,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,73	0,05
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,68	0,03
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,33	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	177	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	47	(3)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 314	656
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 196)	(476)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 118	180
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 165	177
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 342	177
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	97	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2 677	145
Retrait des parts pouvant être retirées	(1 658)	(48)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 019	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 072	97
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 169	97

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	96	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(1)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	428	97
Retrait des parts pouvant être retirées	(353)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	75	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	84	96
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	180	96
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	485	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	7
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 302	478
Retrait des parts pouvant être retirées	(265)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 037	478
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 112	485
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 597	485

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	51	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	69	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	1 824	51
Retrait des parts pouvant être retirées	(124)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	1 700	51
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 769	51
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	1 820	51
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	(0)
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	353	2
Retrait des parts pouvant être retirées	(104)	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	249	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	262	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	264	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	3	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	2	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	—	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2	—
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2	—
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	—
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2	—

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<i>Périodes closes les</i>		
Total du Fonds		
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	916	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	266	3
Transactions sur parts pouvant être retirées		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	8 900	1 437
Retrait des parts pouvant être retirées	(3 700)	(524)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5 200	913
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5 466	916
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	6 382	916

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

(suite)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	266	3
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(2)	—
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les placements et les dérivés	(222)	14
Augmentation des charges à payer	29	4
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	(125)	(23)
Achats de placements	(5 248)	(889)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	250	—
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 052)	(891)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5 694	1 437
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	(490)	(524)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 204	913
Augmentation nette de la trésorerie	152	22
Trésorerie à l'ouverture de la période	22	—
Trésorerie à la clôture de la période	174	22

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'obligations mondiales — 98,9 %			
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	652 575	6 102	6 310
Total du portefeuille de placements — 98,9 %		6 102	6 310
Autres actifs, moins les passifs — 1,1 %			72
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			6 382

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023



Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10 juin 2022
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	18	—
Émises contre trésorerie	225	66
Retirées au cours de la période	(117)	(48)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	126	18
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	10	—
Émises contre trésorerie	263	15
Retirées au cours de la période	(163)	(5)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	110	10
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	10	—
Émises contre trésorerie	42	10
Retirées au cours de la période	(35)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	17	10

Périodes closes les (en milliers de parts)	31 décembre 2023	31 décembre 2022
--	------------------	------------------

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	48	—
Émises contre trésorerie	128	48
Retirées au cours de la période	(26)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	150	48

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	5	—
Émises contre trésorerie	178	5
Retirées au cours de la période	(12)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	171	5

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	35	0
Retirées au cours de la période	(10)	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	25	0

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	0	—
Émises contre trésorerie	—	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	0

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—	—
Émises contre trésorerie	0	—
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023



Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	2

Au 31 décembre 2022

Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir un revenu d'intérêts élevé ainsi qu'un potentiel de plus-value en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe au moyen d'une méthode de placement responsable.

Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	19	2 808	(2 849)	(22)	(0,3)
Livre sterling	3	1 707	(1 731)	(21)	(0,3)
Rand sud-africain	(28)	103	(75)	0	0,0
Dollar américain	(14)	1 448	(1 411)	23	0,4
Total	(20)	6 066	(6 066)	(20)	(0,2)

Au 31 décembre 2022

Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Euro	6	384	(395)	(5)	(0,5)
Livre sterling	2	209	(214)	(3)	(0,3)
Rand sud-africain	1	10	(10)	1	0,1
Dollar américain	13	287	(303)	(3)	(0,3)
Total	22	890	(922)	(10)	(1,0)

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 1 \$ (1 \$ au 31 décembre 2022). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	26	12
De un à trois ans	1 157	169
De trois à cinq ans	1 810	265
De cinq à dix ans	2 717	375
Plus de dix ans	412	70
Total	6 122	891

Au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 323 \$ (45 \$ au 31 décembre 2022). La sensibilité du Fonds aux taux

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023



d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	31 décembre 2023	% de l'actif net aux 31 décembre 2022
AAA	—	2,6
AA	4,9	3,0
A	9,0	13,5
BBB	41,8	43,0
BB	24,6	23,5
B	14,6	11,5
CCC	0,1	0,1
Non noté	—	0,4
Total	95,0	97,6

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	6 310	—	—	6 310

Au 31 décembre 2022

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	898	—	—	898

Transferts entre les niveaux

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux en 2023 (aucun en 2022).

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	6 310	898

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds d'obligations mondiales multisectorielles durables, série I	5,66 %	0,64 %
---	--------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se calcule comme suit :

Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	47	(3)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	43	10
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	1,11	(0,27)
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	53	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	56	4
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,93	(0,02)
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	9	(1)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,68	(0,60)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	75	7
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	99	19
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,76	0,36

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023



Périodes closes les	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	69	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	88	1
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,78	(0,12)
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	13	(0)
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	16	0
Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,85	(0,01)
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,75	0,06
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,73	0,05
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,68	0,03
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75		
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0	—
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,33	—

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours des périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Aux	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Obligations et débetures étrangères		
Arménie	— %	0,4 %
Australie	1,0 %	0,7 %
Belgique	1,6 %	1,5 %
Bermudes	0,2 %	0,4 %
Brésil	— %	0,3 %
Canada	0,8 %	1,6 %
Chili	0,2 %	0,2 %
Chine	1,3 %	0,9 %
Danemark	0,4 %	1,4 %
République dominicaine	0,4 %	0,4 %
Finlande	0,6 %	0,7 %
France	7,6 %	8,0 %
Allemagne	6,2 %	3,2 %
Gibraltar	0,4 %	— %
Hong Kong	— %	0,5 %
Inde	1,1 %	1,4 %
Irlande	2,6 %	2,8 %
Italie	3,4 %	2,6 %
Japon	— %	1,3 %
Luxembourg	3,6 %	2,9 %
Mexique	0,2 %	1,2 %
Norvège	1,6 %	1,0 %
Pays-Bas	5,0 %	4,7 %
Pérou	0,3 %	0,2 %
Portugal	— %	0,3 %
Qatar	— %	1,0 %
Roumanie	0,4 %	0,2 %
Afrique du Sud	2,4 %	1,9 %
Corée du Sud	— %	0,3 %
Espagne	4,7 %	4,2 %
Supranationales	0,4 %	0,5 %
Suède	0,1 %	0,6 %
Suisse	1,0 %	0,8 %
Émirats arabes unis	1,5 %	2,0 %
Royaume-Uni	20,0 %	14,5 %
États-Unis	26,9 %	32,8 %
Swaps		
Swaps sur défaillance	(0,9) %	0,2 %
Autres actifs, moins les passifs	5,0 %	2,4 %
	100,0 %	100,0 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 342	177
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,62	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	126	18
Frais de gestion	% 1,48 [†]	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58	2,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 169	97
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,59	9,99
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	110	10
Frais de gestion	% 1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,90	2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,90	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A de l'option 100/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 180	96
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,52	9,97
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	17	10
Frais de gestion	% 1,70	1,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,29	3,29
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,29	3,29
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 597	485
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,67	10,01
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	150	48
Frais de gestion	% 1,38 ^{††}	1,60
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,29	2,36
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,29	2,36
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 1 820	51
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,62	10,00
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	171	5
Frais de gestion	% 1,56	1,56
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,69	2,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,69	2,69
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 264	2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,59	9,99
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	25	0
Frais de gestion	% 1,35	1,35
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,89	2,89
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,89	2,89
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/75		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,81	10,06
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,51	1,51
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,51	1,51
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 75/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,78	10,05
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,72	1,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,72	1,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 ⁴⁾
Parts de catégorie F de l'option 100/100		
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2	2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,70	10,03
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0	0
Frais de gestion	% 0,70	0,70
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,16	2,16
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,16	2,16
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98	—

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ³⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,48
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,27
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% 7,98

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2022, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 10 juin 2022 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2022.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

[†] Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,70 % à 1,48 %.

^{**} Le 16 octobre 2023, le taux des frais de gestion est passé de 1,60 % à 1,38 %.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG canadien de revenu et de croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2023
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	1
Placements	
Actifs financiers non dérivés	17
Souscriptions à recevoir	41
Distributions à recevoir des fiducies de placement	0
Total de l'actif	59
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Charges à payer	0
Total du passif	0
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	59
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	44
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,32 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,33 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,32 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,32 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,34 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,33 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,34 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2023
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	0
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Plus-value latente	0
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	0
Total des revenus	0
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	0
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	0
Total des charges	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,32
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,27
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,32
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,32
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,33
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,34

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	44
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	44
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	44
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	44
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre

Période close le

2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 0

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 0

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 59

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 59

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 59

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 59

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Plus-value latente sur les placements et les dérivés	(0)
Augmentation des distributions à recevoir des fiduciaires de placement	(0)
Augmentation des charges à payer	0
Achats de placements	(17)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	18
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	18
Augmentation nette de la trésorerie	1
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	1

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré canadien — 28,8 %			
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	1 650	17	17
Total du portefeuille de placements — 28,8 %		17	17
Autres actifs, moins les passifs — 71,2 %			42
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			59

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Notes complémentaires (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre 2023

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
 31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
---	------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	4
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
---	------------------

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	2
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	2
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds canadien de revenu et de croissance (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu et d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023						
Devise	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net	
Dollar australien	0	0	—	0	0,0	
Euro	(0)	0	—	0	0,0	
Dollar de Hong Kong	—	0	—	0	0,0	
Yen	0	0	—	0	0,0	
Livre sterling	0	0	—	0	0,0	
Franc suisse	—	0	—	0	0,0	
Dollar américain	0	2	—	2	3,4	
Total	0	2	—	2	3,4	

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 0 \$. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

	Exposition aux taux d'intérêt au 31 décembre 2023
Nombre d'années	
Moins de un an	—
De un à trois ans	1
De trois à cinq ans	1
De cinq à dix ans	2
Plus de dix ans	2
Total	6

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 0 \$. La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 30 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 10 % de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid Index (couvert en CAD), à 40 % de l'indice composé S&P/TSX et à 20 % de l'indice MSCI Monde (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 \$. La corrélation historique n'est pas représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net au 31 décembre 2023
AAA	1,7
AA	1,7
A	5,1
BBB	1,7
BB	0,0
Total	10,2

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	17	—	—	17

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	17

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds canadien de revenu et de croissance, série I	0,11 %
--	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

	31 décembre 2023
<i>Période close le</i>	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,32
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,27
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,32
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,32
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,33
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,34

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours de la période close le 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2023
Obligations et débetures	
Obligations fédérales	1,9 %
Obligations provinciales	4,6 %
Obligations et débetures de sociétés	3,4 %
Obligations et débetures étrangères	
Australie	0,1 %
États-Unis	0,1 %
Actions	
Services de communication	0,4 %
Consommation discrétionnaire	0,5 %
Produits de première nécessité	0,4 %
Énergie	2,0 %
Produits financiers	3,6 %
Soins de santé	0,1 %
Industrie	1,2 %
Technologies de l'information	0,9 %
Matériaux	1,3 %
Immobilier	0,3 %
Services collectifs	0,4 %
Actions étrangères	
Australie	0,0 %
Autriche	0,1 %
Bermudes	0,1 %
Chili	0,0 %
Chine	0,2 %
France	0,0 %
Allemagne	0,1 %
Irlande	0,1 %
Italie	0,1 %
Japon	0,1 %
Pays-Bas	0,2 %
Suisse	0,1 %
Taïwan	0,1 %
Royaume-Uni	0,5 %
États-Unis	3,3 %

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

<i>Au</i>	31 décembre 2023
Placements dans les fonds d'investissement	
Fonds de marchandises	0,5 %
Fonds d'actions mondiales	0,0 %
Fonds à revenu fixe américains	1,7 %
Autres actifs, moins les passifs	71,6 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 1,55
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,52
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 44
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4
Frais de gestion	% 1,61
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,87
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,87
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 1,37
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,32
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 1,44
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,68
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,68
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,34
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,57
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,41
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,41
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,33
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,63
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,34
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,39
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,21
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,21
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG mondial de revenu et de croissance BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2023
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	5
Placements	
Actifs financiers non dérivés	382
Souscriptions à recevoir	155
Distributions à recevoir des fiducies de placement	1
Total de l'actif	543
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Rachats à payer	70
Charges à payer	1
Total du passif	71
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	472
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17
Parts de catégorie A de l'option 75/100	38
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	153
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	255
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,22 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,23 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,23 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,23 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,23 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,23 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,23 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2023
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Plus-value latente	3
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	4
Total des revenus	4
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	1
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	0
Total des charges	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	2
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	1
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,16
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,23
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,23

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	157
Retrait des parts pouvant être retirées	(140)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	17
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	17
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	17
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	290
Retrait des parts pouvant être retirées	(252)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	38
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	38
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	38
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	151
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	151
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	153
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	153

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	254
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	254
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	255
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	255
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre

Période close le

2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 0

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 861

Retrait des parts pouvant être retirées (392)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 469

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 472

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 472

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Plus-value latente sur les placements et les dérivés	(3)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(1)
Augmentation des charges à payer	1
Achats de placements	(379)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(379)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	314
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	70
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	384
Augmentation nette de la trésorerie	5
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	5

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds équilibré mondial — 80,9 %			
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	34 455	379	382
Total du portefeuille de placements — 80,9 %		379	382
Autres actifs, moins les passifs — 19,1 %			
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			472

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
--	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	16
Retirées au cours de la période	(14)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	2

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	29
Retirées au cours de la période	(25)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	15
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	15

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	25
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	25

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
--	---------------------

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	3
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds mondial de revenu et de croissance (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif de produire un revenu et d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement, directement ou indirectement, dans des actions et des titres à revenu fixe de partout dans le monde.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Devise					
Dollar australien	0	1	—	1	0,2
Euro	(0)	24	—	24	5,1
Dollar de Hong Kong	(0)	5	—	5	1,1
Yen	0	3	—	3	0,6
Livre sterling	(0)	26	—	26	5,5
Franc suisse	(0)	5	—	5	1,1
Dollar américain	0	292	(151)	141	29,9
Total	(0)	356	(151)	205	43,5

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 10 \$. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt au 31 décembre 2023
Moins de un an	—
De un à trois ans	47
De trois à cinq ans	18
De cinq à dix ans	52
Plus de dix ans	32
Total	149

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 9 \$. La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de son indice de référence, composé à 30 % de l'indice Bloomberg Aggregate Bond Index (CAD), à 10 % de l'indice Bloomberg U.S. High Yield Very Liquid Index, à 18 % de l'indice composé S&P/TSX, à 18 % de l'indice MSCI EAFE (CAD), à 21 % de l'indice S&P 500 (CAD) et à 3 % de l'indice MSCI Marchés émergents (CAD), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 38 \$. La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net au 31 décembre 2023
AAA	17,8
AA	0,2
A	2,7
BBB	6,6
BB	3,0
B	1,1
CCC	0,2
Total	31,6

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	382	—	—	382

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	382

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds mondial de revenu et de croissance, série I	0,28 %
---	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,16
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,17
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	10
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,23
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,23
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,23

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours de la période close le 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2023
Obligations et débetures	
Obligations et débetures de sociétés	1,3 %
Obligations et débetures étrangères	
Australie	0,2 %
Chine	0,2 %
États-Unis	29,9 %
Actions	
Énergie	0,5 %
Produits financiers	0,2 %
Industrie	0,7 %
Technologies de l'information	0,6 %
Actions étrangères	
Australie	0,2 %
Autriche	0,7 %
Bermudes	0,6 %
Chili	0,2 %
Chine	1,7 %
France	0,3 %
Allemagne	1,1 %
Irlande	1,2 %
Italie	0,5 %
Japon	0,6 %
Pays-Bas	1,6 %
Suisse	1,1 %
Taiwan	0,6 %
Royaume-Uni	4,9 %
États-Unis	26,5 %
Placements dans les fonds d'investissement	
Fonds de marchandises	1,6 %
Fonds d'actions mondiales	0,2 %
Fonds à revenu fixe américains	0,4 %
Autres actifs, moins les passifs	22,4 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 17
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,22
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	2
Frais de gestion	% 1,58
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,58
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,58
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 38
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4
Frais de gestion	% 1,64
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,93
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,93
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 153
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	15
Frais de gestion	% 1,40
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,37
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,37
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 255
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	25
Frais de gestion	% 1,46
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,72
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,72
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,59
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,46
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,66
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,82
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,82
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,23
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,42
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,27
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,27
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG FINB obligations totales BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2023
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	7
Placements	
Actifs financiers non dérivés	423
Souscriptions à recevoir	20
Distributions à recevoir des fiducies de placement	1
Total de l'actif	451
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Rachats à payer	0
Charges à payer	1
Total du passif	1
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	450
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	120
Parts de catégorie A de l'option 75/100	31
Parts de catégorie A de l'option 100/100	60
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	219
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,24 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,24 \$
Parts de catégorie A de l'option 100/100	10,24 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,24 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,24 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	10,24 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,26 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,25 \$
Parts de catégorie F de l'option 100/100	10,25 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,26 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2023
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	1
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Plus-value latente	7
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	8
Total des revenus	8
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	1
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	0
Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille (note 7)	0
Total des charges	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	2
Parts de catégorie A de l'option 75/100	1
Parts de catégorie A de l'option 100/100	1
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,33
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,38
Parts de catégorie A de l'option 100/100	0,39
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	0,24
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,26
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,25
Parts de catégorie F de l'option 100/100	0,25
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,26

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	331
Retrait des parts pouvant être retirées	(213)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	118
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	120
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	120
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	30
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	30
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	31
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	31
Parts de catégorie A de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	59
Retrait des parts pouvant être retirées	(0)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	59
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	60
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	60

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	216
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	216
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	219
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	219
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

(suite)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	5
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	5
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Total du Fonds	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	656
Retrait des parts pouvant être retirées	(213)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	443
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	450
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	450

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	7
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Plus-value latente sur les placements et les dérivés	(7)
Augmentation des distributions à recevoir des fiducies de placement	(1)
Augmentation des charges à payer	1
Achats de placements	(416)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(416)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	423
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	423
Augmentation nette de la trésorerie	7
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	7

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût* (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds à revenu fixe — 94,0 %			
FINB BMO obligations totales	30 600	416	423
Total du portefeuille de placements — 94,0 %		416	423
Autres actifs, moins les passifs — 6,0 %			27
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			450

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

FPG FINB obligations totales BMO

Notes complémentaires

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)
31 décembre 2023

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige, F et F Prestige de l'option 75/75 et les catégories A, A Prestige et F des options 75/100 et 100/100, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 100/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	33
Retirées au cours de la période	(21)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	12
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	3
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	3
Parts de catégorie A de l'option 100/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	6
Retirées au cours de la période	(0)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	6
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	21
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	21
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1

Période close le
(en milliers de parts) 31 décembre
2023

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	1
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	1

Parts de catégorie F de l'option 100/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
Catégorie		
Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A de l'option 100/100	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	500	5
Parts de catégorie F de l'option 100/100	250	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le FINB BMO obligations totales (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice agrégé d'obligations, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans des titres constituants de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, dans la même proportion que l'indice, ou dans des titres susceptibles de reproduire le rendement de l'indice, et à les conserver.

FPG FINB obligations totales BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Risque de change

Au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent, car ce dernier était principalement investi dans des titres canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon le terme à courir.

Nombre d'années	Exposition aux taux d'intérêt au 31 décembre 2023
Moins de un an	—
De un à trois ans	92
De trois à cinq ans	79
De cinq à dix ans	125
Plus de dix ans	124
Total	420

Au 31 décembre 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, la courbe des taux évoluant en parallèle et toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 31 \$. La sensibilité du Fonds aux taux d'intérêt a été établie d'après la durée pondérée du portefeuille. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Autre risque de marché

Au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé à l'autre risque de marché, par son placement dans le fonds sous-jacent qui était pleinement investi dans des titres à revenu fixe.

Risque de crédit

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent, selon les notations.

Notations	% de l'actif net au 31 décembre 2023
AAA	37,5
AA	17,6
A	27,3
BBB	11,1
Total	93,5

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires

et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	423	—	—	423

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023
FINB BMO obligations totales	423

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

FINB BMO obligations totales	0,01 %
------------------------------	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	6
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,33
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,38
Parts de catégorie A de l'option 100/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	1
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,39

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	12
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,26
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,24
Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,24
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,26
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,25
Parts de catégorie F de l'option 100/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,25
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,26

Commissions de courtage

Période close le	31 décembre 2023 (\$)
Total des commissions de courtage versées	0
Total des commissions de courtage versées à des parties liées	—

La Société peut choisir des courtiers avec lesquels elle conclut des « accords de paiement indirect » si elle estime en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Aucun montant au titre des accords de paiement indirect versé ou dû aux courtiers par le Fonds n'a été dûment constaté pour la période considérée.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

Au	31 décembre 2023
Obligations et débetures	
Obligations fédérales	35,4 %
Obligations provinciales	32,0 %
Obligations municipales	1,7 %
Obligations et débetures de sociétés	23,7 %
Titres adossés à des créances mobilières	0,2 %
Obligations supranationales	0,4 %
Autres actifs, moins les passifs	6,6 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

Information supplémentaire

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 120
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	12
Frais de gestion	% 1,24
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,97
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,97
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 31
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	3
Frais de gestion	% 1,28
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,12
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,12
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 60
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	6
Frais de gestion	% 1,28
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,52
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,52
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 219
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	21
Frais de gestion	% 1,15
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1
Frais de gestion	% 1,19
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,02
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,24
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,93
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,13
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,13
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,86
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 0,86
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 5
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,25
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	1
Frais de gestion	% 0,29
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,01
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 100/100	Période close le 31 décembre 2023 ⁹⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,25
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,30
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,42
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,42
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

FPG FINB obligations totales BMO

Information supplémentaire (suite)

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023 ⁴⁾	
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$	3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$	10,26
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾		0
Frais de gestion	%	0,17
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	0,76
Ratio des frais de gestion avant renoncations	%	0,76
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	%	—

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

Fonds de placement garanti BMO

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 décembre 2023

FPG d'innovations mondiales BMO

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Au	31 décembre 2023
ACTIF	
ACTIF COURANT	
Trésorerie	5
Placements	
Actifs financiers non dérivés	444
Souscriptions à recevoir	70
Total de l'actif	519
PASSIF	
PASSIF COURANT	
Rachats à payer	35
Charges à payer	1
Total du passif	36
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	483
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	234
Parts de catégorie A de l'option 75/100	41
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	103
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	97
Parts de catégorie F de l'option 75/75	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	2
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	10,09 \$
Parts de catégorie A de l'option 75/100	10,08 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	10,09 \$
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	10,08 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/75	10,10 \$
Parts de catégorie F de l'option 75/100	10,09 \$
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	10,10 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

Période close le	31 décembre 2023
REVENUS	
Distributions reçues des fiducies de placement	0
Autres variations de la juste valeur des placements et dérivés	
Gain net réalisé	1
Plus-value latente	3
Gain net sur la juste valeur des placements et dérivés	4
Total des revenus	4
CHARGES	
Frais de gestion (note 7)	1
Frais d'administration fixes (note 7)	0
Frais d'assurance (note 7)	0
Total des charges	1
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	3
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part (note 3)	
Parts de catégorie A de l'option 75/75	0,19
Parts de catégorie A de l'option 75/100	0,04
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	0,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	0,09
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	0,10

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	321
Retrait des parts pouvant être retirées	(90)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	231
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	234
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	234
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	135
Retrait des parts pouvant être retirées	(94)
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	41
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	41
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	41
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	103
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	103
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	103
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	103

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE	
<i>(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)</i>	
Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	97
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	97
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	97
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	97
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	3
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période	—
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Transactions sur parts pouvant être retirées	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées	2
Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	2
Actif net détenu au profit des propriétaires de police	2

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DÉTENU AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES DE POLICE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

31 décembre

Période close le

2023

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 0

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 3

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Total du Fonds

Actif net détenu au profit des propriétaires de police à l'ouverture de la période —

Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 3

Transactions sur parts pouvant être retirées

Produit de l'émission de parts pouvant être retirées 664

Retrait des parts pouvant être retirées (184)

Augmentation nette liée aux transactions sur parts pouvant être retirées 480

Augmentation nette de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police 483

Actif net détenu au profit des propriétaires de police 483

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens.)

Période close le	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Ajustements au titre des éléments suivants :	
Gain net réalisé sur la vente de placements et de dérivés	(1)
Plus-value latente sur les placements et les dérivés	(3)
Augmentation des charges à payer	1
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fiducies de placement	0
Achats de placements	(440)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(440)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts pouvant être retirées	410
Sommes versées au retrait de parts pouvant être retirées	35
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	445
Augmentation nette de la trésorerie	5
Trésorerie à l'ouverture de la période	—
Trésorerie à la clôture de la période	5

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

Au 31 décembre 2023	Nombre de parts	Coût (\$)	Juste valeur (\$)
PLACEMENTS DANS LE FONDS D'INVESTISSEMENT			
Fonds d'actions mondiales — 91,9 %			
BMO Fonds innovations mondiales, série I	33 471	441	444
Total du portefeuille de placements — 91,9 %		441	444
Autres actifs, moins les passifs — 8,1 %			39
Actif net détenu au profit des propriétaires de police — 100,0 %			483

* Le cas échéant, les distributions provenant des titres en portefeuille considérées comme des remboursements de capital servent à réduire le prix de base rajusté de ces titres.

1. Les Fonds

Les Fonds de placement garanti BMO (les « Fonds ») sont offerts au moyen d'un contrat de rente à capital variable émis par BMO Société d'assurance-vie (la « Société »), aux termes de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada), et sont réglementés par l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP). La Société est le propriétaire inscrit des actifs des Fonds au profit des propriétaires de police. L'adresse du siège social de la Société est le 60 Yonge Street, Toronto (Ontario). Les Fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes. Les Fonds ont été établis comme suit :

Fonds	Date d'établissement
FPG du marché monétaire BMO	2 décembre 2013
FPG canadien de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG canadien stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG américain de croissance équilibré BMO	2 décembre 2013
FPG nord-américain stratégie de revenu BMO	2 décembre 2013
FPG Portefeuille FNB à revenu fixe BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB de revenu BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB conservateur BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB équilibré BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB croissance BMO	21 juin 2016
FPG Portefeuille FNB actions de croissance BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions américaines à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG FNB d'actions canadiennes à faible volatilité BMO	21 juin 2016
FPG de revenu mensuel BMO	9 janvier 2017
FPG de l'allocation de l'actif BMO	14 mai 2018
FPG de revenu mensuel élevé II BMO	14 mai 2018
FPG équilibré gestion tactique BMO	14 mai 2018
FPG de dividendes BMO	14 mai 2018
FPG Fonds mondial équilibré BMO	6 mai 2019
FPG FNB d'actions internationales à faible volatilité BMO	6 mai 2019
FPG Fonds concentré mondial équilibré BMO	8 mai 2020
FPG Fonds concentré d'actions mondiales BMO	8 mai 2020
FPG d'actions mondiales à perspectives durables BMO	7 mai 2021
FPG FNB ESG Équilibré BMO	7 mai 2021
FPG d'obligations mondiales multisectorielles durables BMO	10 juin 2022
FPG canadien de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG mondial de revenu et de croissance BMO	17 novembre 2023
FPG FINB obligations totales BMO	17 novembre 2023
FPG d'innovations mondiales BMO	17 novembre 2023

La Société est l'unique émetteur du contrat d'assurance individuelle à capital variable dans le cadre duquel des placements sont effectués dans les Fonds.

Chaque Fonds est établi en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Chaque Fonds investit dans des placements directs ou dans des fonds négociables en bourse sous-jacents ou des parts de fonds communs de placement.

Le contrat d'assurance individuelle à capital variable prévoit le versement de prestations à l'échéance ou au décès.

L'état de la situation financière et les notes complémentaires de chacun des Fonds sont en date du 31 décembre 2023 et du 31 décembre 2022. L'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, le tableau des flux de trésorerie et les notes complémentaires portent sur les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022, sauf pour un Fonds établi au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information fournie a trait à la période allant de la date d'établissement au 31 décembre de la période applicable.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 17 avril 2024.

2. Mode de préparation et de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris des instruments financiers dérivés) mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers englobent les actifs financiers et passifs financiers, notamment les actions et les titres de créance, les fonds d'investissement et les instruments dérivés. Ces placements font partie d'un groupe d'instruments financiers gérés conformément à la stratégie de placement des Fonds et évalués à la juste valeur.

Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). À la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Un instrument financier est comptabilisé lorsque les Fonds deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et décomptabilisé lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée par les Fonds. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements et les dérivés sont ensuite évalués à la JVRN, et toute variation de la juste valeur est constatée à l'état du résultat global à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente ».

Tous les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière.

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont assujetties à de nombreuses obligations contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de classement à titre de capitaux propres. Les obligations des Fonds liées à l'actif net détenu au profit des propriétaires de police sont donc classées à titre de passifs financiers et sont présentées à la valeur des retraits.

Coût des placements

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts de transactions du portefeuille, qui sont présentés séparément à l'état du résultat global. Les gains et les pertes réalisés à la cession sont calculés en fonction du coût des placements.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les cours de clôture des titres cotés en bourse sont considérés comme étant la juste valeur s'ils s'inscrivent dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, la Société détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des obligations, des débentures, des titres adossés à des créances mobilières et des autres titres de créance correspond au dernier cours ou au cours de clôture, lorsque ce dernier se situe dans l'écart acheteur-vendeur. Les placements à court terme, le cas échéant, sont constatés au coût amorti qui se rapproche de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme.

Les parts de fonds communs de placement détenues à titre de placements sont évaluées à leur valeur liquidative à la date d'évaluation (la « date d'évaluation » correspond à chaque jour ouvrable de la Bourse de Toronto), car ces valeurs peuvent être obtenues plus aisément et plus régulièrement.

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture, directement ou indirectement, ou à des fins autres que de couverture. La juste valeur des contrats de change à terme conclus par les Fonds correspond à l'écart entre la juste valeur du contrat à la date d'évaluation et sa juste valeur d'origine.

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et des dépôts bancaires, y compris les acceptations bancaires et les dépôts à vue. La valeur comptable de la trésorerie correspond approximativement à la juste valeur de par sa nature à court terme.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent généralement les montants à recevoir pour la vente de placements, les souscriptions à recevoir, les distributions à recevoir des fiducies de placement, les achats de placements à payer, les rachats à payer et les charges à payer. Ces actifs financiers et passifs financiers sont, par nature, à court terme et sont ensuite évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur.

Participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées

Une filiale est une entité dont les Fonds détiennent le contrôle parce qu'ils sont exposés ou qu'ils ont droit à des rendements variables sur leur investissement et qu'ils ont la capacité d'influencer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'ils détiennent sur l'entité. Les Fonds ont déterminé qu'ils sont des entités d'investissement et, à ce titre, ils comptabilisent les filiales, le cas échéant, à la juste valeur. Une coentreprise est un placement établi en vertu d'un accord par lequel les Fonds exercent un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Une entreprise associée est une entité pour laquelle les Fonds exercent une influence notable sur les décisions liées à l'exploitation, à l'investissement et au financement (les Fonds détiennent entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote de l'entité). Toutes ces entités ont été désignées, le cas échéant, comme étant à la JVRN.

Entités structurées non consolidées

La Société a déterminé que les fonds sous-jacents dans lesquels les Fonds peuvent investir constituent des entités structurées non consolidées, puisque les décisions prises à l'égard de ces titres ne découlent pas d'un droit de vote ou d'un autre droit similaire qu'ils pourraient détenir. De façon similaire, les placements dans des instruments titrisés et des titres adossés à des créances mobilières et à des créances hypothécaires sont aussi considérés comme des intérêts dans des entités structurées non consolidées.

Les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à générer un revenu à court et à long terme, ainsi qu'une plus-value du capital. Ces fonds sous-jacents peuvent recourir à l'effet de levier d'une manière conforme à leur objectif de placement et aux exigences des autorités en valeurs mobilières canadiennes. Ils financent leurs activités par l'émission de parts rachetables pouvant être rachetées à la demande du porteur et conférant à celui-ci une quote-part dans l'actif net du fonds. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes est constatée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente » à l'état du résultat global.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des organismes d'épargne et de crédit, des banques de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des créances mobilières sont constitués de divers types d'actifs, dont des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur la valeur nette du bien foncier et des prêts aux étudiants.

Les Fonds ne fournissent ni ne se sont engagés à fournir toute autre information financière importante ou autre soutien à ces entités structurées non consolidées autre que leurs placements dans ces dernières.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés sur la base du solde net ou brut à l'état de la situation financière, selon l'intention et l'obligation juridique de compenser des positions opposées sur des instruments détenus auprès des mêmes contreparties. Les montants qui font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière découlent de transactions à l'égard desquelles les Fonds ont un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation et l'intention de procéder au règlement des positions sur la base du solde net. Les montants non compensés dans l'état de la situation financière découlent de transactions visées par une convention cadre de compensation ou un accord semblable avec droit de compensation seulement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite ou lorsque le Fonds n'a pas l'intention de procéder au règlement sur la base du solde net.

Constatation des revenus

Les distributions de fonds sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution.

Les revenus d'intérêts provenant des placements portant intérêt sont constatés à l'état du résultat global, lorsqu'ils sont gagnés, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts à recevoir présentés à l'état de la situation financière sont comptabilisés en fonction des taux d'intérêt stipulés pour les placements portant intérêt.

Conversion de devises

La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs en devises est convertie dans la monnaie fonctionnelle des Fonds, au cours de change en vigueur à la clôture de la période. Les achats et ventes de placements, ainsi que les revenus et charges, sont convertis au cours de change en vigueur à la date des transactions correspondantes. Les gains (pertes) de change réalisés sur les transactions conclues sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets réalisés » et les gains (pertes) de change latents sont inscrits à la « Variation de la plus-value (moins-value) latente » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) de change réalisés et latents se rapportant à la trésorerie, aux créances et aux dettes, s'il y a lieu, figurent au poste « Gain (perte) de change » à l'état du résultat global.

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'« Augmentation (diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police par part » d'une catégorie, présentée à l'état du résultat global, représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police attribuables à la catégorie, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de la catégorie en circulation au cours de la période.

Taux de rotation des titres en portefeuille

Le taux de rotation des titres en portefeuille des Fonds montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille des Fonds gère activement leurs placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fonds distincts en vertu de *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le revenu net des Fonds, y compris les gains et pertes en capital nets réalisés de l'année civile, est réparti entre les bénéficiaires pour que les Fonds n'aient aucun impôt à payer. Les Fonds ont donc déterminé, en substance, qu'ils n'étaient pas imposables. Ils ne comptabilisent donc aucun impôt à l'état du résultat global ni ne constatent d'actif et de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

4. Parts et transactions sur parts

Les parts pouvant être retirées des Fonds sont classées à titre de passifs financiers. Ces parts sont sans valeur nominale et ouvrent droit à des répartitions, le cas échéant, et au retrait d'une tranche proportionnelle établie en fonction de la valeur liquidative des Fonds. Les Fonds répartissent leur revenu net, leurs gains et leurs pertes en capital nets réalisés afin de s'assurer qu'ils n'aient aucun impôt sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts. Les Fonds n'imposent aucune restriction ni condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et retraits de parts. Les opérations pertinentes liées aux parts pouvant être retirées figurent dans l'état de l'évolution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police. Conformément à leurs objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 8, les Fonds s'efforcent d'investir les souscriptions reçues dans les titres appropriés, tout en maintenant un niveau suffisant de liquidités pour répondre aux besoins de retrait. Ces liquidités sont augmentées par des emprunts à court terme ou la vente de placements, le cas échéant.

La valeur liquidative par part d'une catégorie est calculée en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la catégorie, soit le total de la juste valeur de l'actif attribuable à la catégorie moins le passif attribuable à cette catégorie, par le nombre total de parts de la catégorie du Fonds en circulation à la date considérée.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont imputées à cette catégorie. Les autres charges, les revenus, les gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont attribués proportionnellement à chaque catégorie en fonction de sa valeur liquidative relative.

L'option 75/75 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, professionnels et propriétaires d'entreprise, qui cherchent à se protéger contre les risques de repli et à se mettre à l'abri des créanciers.

L'option 75/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, retraités et personnes âgées, qui souhaitent protéger leur patrimoine ou tirer parti des avantages liés au transfert de la richesse.

L'option 100/100 (parts de catégorie A) convient aux propriétaires de police, préretraités, qui cherchent à optimiser leur protection et à cristalliser les gains du marché à l'approche de leur retraite.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie Prestige) ne sont offertes qu'aux propriétaires de police dont le placement est d'au moins 250 \$, individuellement ou collectivement avec d'autres propriétaires de police qui sont des membres de leur famille résidant à la même adresse.

Les options 75/75, 75/100 et 100/100 (parts de catégorie F) et 75/75 de la catégorie F Prestige sont offertes aux propriétaires de police qui détiennent un compte sur honoraires auprès d'un distributeur et dont la police est détenue à titre de prête-nom. Le distributeur est assujéti aux modalités de la convention liée à la catégorie F qu'il a conclue avec la Société.

5. Jugements et estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers nécessite d'appliquer les méthodes comptables des Fonds avec jugement et de faire des estimations et des hypothèses en ce qui a trait à l'avenir. Les sections suivantes présentent les jugements et les estimations comptables les plus importants établis par les Fonds lors de la préparation des états financiers.

Jugements comptables :

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les propriétaires de police des Fonds sont principalement des résidents canadiens, et les souscriptions et les rachats de parts rachetables sont libellés en dollars canadiens. Les Fonds investissent dans des titres libellés en dollars canadiens. Le rendement des Fonds est évalué et présenté aux propriétaires de police en dollars canadiens. La Société considère le dollar canadien comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, de la conjoncture et des événements sous-jacents. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation des Fonds.

Classement et évaluation des instruments financiers et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue d'évaluer le modèle économique que suivent les Fonds pour la gestion de leurs instruments financiers. Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, la Société est tenue de poser des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. La Société a évalué le modèle économique des Fonds, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'ensemble des actifs et passifs financiers et à la méthode d'évaluation de la performance à la juste valeur. Elle estime que la comptabilisation à la JVRN conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour le portefeuille de placements des Fonds. La perception du capital et des intérêts est secondaire au modèle économique des Fonds.

Estimations comptables :

La Société a établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, sont revues indépendamment et sont appliquées de façon uniforme d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des Fonds sont réputées appropriées à la date de présentation de l'information financière.

6. Frais de gestion et charges

Chaque Fonds est responsable du paiement des frais et des charges liés à ses activités. Ces frais et charges comprennent les frais de gestion et les autres frais d'exploitation recouvrables du Fonds payés par les Fonds. Le ratio des frais de gestion (RFG) correspond au total des frais et charges payés et payables par les Fonds, y compris les frais de gestion et les autres charges d'exploitation recouvrables des Fonds, divisés par la valeur liquidative moyenne des Fonds.

7. Opérations avec des parties liées

Frais de gestion

Chaque Fonds engage des frais pour la gestion de ses placements et ses services d'administration. Les frais de gestion varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Les frais de gestion d'un Fonds comprennent les frais de gestion et autres frais facturés par les fonds sous-jacents. Il n'y a aucun dédoublement de frais de gestion lorsque le Fonds investit dans un fonds sous-jacent.

Frais d'administration

Chaque Fonds engage des frais d'exploitation, qui comprennent des honoraires d'audit, des frais juridiques, des droits de garde, des frais de services d'agence des transferts, des frais d'administration des fonds distincts, notamment les coûts du système de tenue de dossiers, les coûts des services d'évaluation et de comptabilité, les coûts de production d'états financiers, y compris pour les notices explicatives, exigés pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation, les frais de dépôt des documents, et les relevés et autres communications à l'intention des propriétaires de police. La Société paie ces frais et en retour, chaque Fonds lui paie des frais d'administration de 0,25 %. Les frais d'administration sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de chaque Fonds.

Frais d'assurance

Chaque Fonds verse des frais d'assurance à la Société pour les prestations d'assurance aux termes du contrat. Les frais d'assurance, qui sont pris en compte dans le ratio des frais de gestion du Fonds, varient d'un Fonds à l'autre et sont établis et s'accumulent quotidiennement comme un pourcentage annuel de la valeur liquidative de chaque Fonds.

Commissions de courtage

Les Fonds peuvent exécuter des opérations avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe de la Société, ou par l'entremise de celle-ci, dans le cadre d'ententes de courtage standard et aux prix du marché. Ces frais, le cas échéant, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts de transactions du portefeuille » à l'état du résultat global.

Autres parties liées

La Société peut conclure, pour le compte des Fonds, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres filiales ou membres du groupe de la Banque de Montréal ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées à la Société. Il peut s'agir notamment de transactions ou d'accords avec ou mettant en cause des filiales et des membres du groupe de la Banque de Montréal, BMO Gestion d'actifs inc. ou d'autres fonds d'investissement offerts par la Banque de Montréal, et qui peuvent porter sur l'achat ou la vente de titres par l'entremise ou auprès de filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou la vente de titres émis ou garantis par des filiales ou des membres du groupe de la Banque de Montréal, la conclusion de contrats à terme de gré à gré dont la contrepartie est une filiale ou un membre du groupe de la Banque de Montréal, l'achat ou le rachat de parts d'autres fonds d'investissement de la Banque de Montréal ou la prestation de services à la Société.

8. Risque lié aux instruments financiers

Les Fonds peuvent être exposés à plusieurs risques financiers qui sont concentrés dans leurs placements. Dans le tableau relatif au risque de concentration, les titres sont classés selon la catégorie d'actif, la région géographique et le segment de marché. Le processus de gestion des risques des Fonds inclut le contrôle

de la conformité aux directives en matière de placement. La Société gère les effets potentiels de ces risques financiers sur le rendement des Fonds en employant et en supervisant des conseillers en valeurs professionnels et expérimentés qui surveillent régulièrement les placements des Fonds et l'évolution du marché, et qui assurent la diversification des portefeuilles de placements dans les limites des directives de placement.

Lorsqu'un Fonds investit dans un autre fonds d'investissement ou dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement au risque lié aux instruments financiers du ou des fonds sous-jacents, selon leurs objectifs de placement et le type de titres qu'ils détiennent. La décision d'acheter ou de vendre un fonds sous-jacent est fondée sur les directives de placement et les positions, plutôt que sur le risque inhérent à ce fonds sous-jacent.

a) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des Fonds varie en raison des fluctuations des cours de change. Les placements sur les marchés étrangers sont exposés au risque de change, car les prix libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Fonds au moment de l'établissement de la juste valeur. Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture pour réduire leur exposition au risque de change ou pour s'exposer à des devises. Selon l'IFRS 7, l'exposition au risque de change découlant des actifs et passifs non monétaires est une composante du risque de marché et non du risque de change. Toutefois, la Société surveille le risque lié à tous les actifs et passifs financiers libellés en devises.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des placements des Fonds portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les Fonds sont principalement exposés au risque de taux d'intérêt du fait de leurs placements dans des titres de créance (comme les obligations, les placements du marché monétaire, les placements à court terme et les débentures) et dans des instruments dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. Les autres actifs et passifs sont par nature à court terme ou ne portent pas intérêt.

c) Autre risque de marché

L'autre risque de marché s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur un marché. Les autres actifs et passifs sont des éléments monétaires à court terme par nature et ne sont donc pas soumis à l'autre risque de marché.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte puisse survenir si l'émetteur d'un titre ou la contrepartie à un instrument financier ne réussit pas à s'acquitter de ses obligations financières. La juste valeur des titres de créance prend en compte la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent lié aux obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie à la date de présentation de l'information financière. L'exposition au risque de crédit des autres actifs correspond à leur valeur comptable.

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité et autre risque de passif des Fonds se trouvent principalement dans les retraits de parts quotidiens en trésorerie et dans les autres passifs. Les Fonds investissent principalement dans des titres négociés sur des marchés actifs et cessibles facilement. En outre, ils conservent suffisamment de positions en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Les Fonds peuvent, de temps à autre, conclure des contrats de dérivés négociés hors cote ou investir dans des titres non cotés, qui ne sont pas négociés sur un marché organisé et peuvent être non liquides. Les titres pour lesquels une cotation n'a pu être obtenue et qui peuvent être non liquides sont indiqués dans l'inventaire du portefeuille. La Société surveille la proportion de titres non liquides par rapport à la valeur liquidative des Fonds pour faire en sorte qu'elle ne dépasse pas la limite réglementaire et n'ait pas d'incidence négative importante sur le niveau de liquidité que les Fonds doivent maintenir pour s'acquitter de leurs obligations financières.

Information sur le Fonds et les catégories

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts dans les catégories A, A Prestige et F des options 75/75 et 75/100 ainsi que dans la catégorie F Prestige de l'option 75/75, lesquelles peuvent être retirées par les propriétaires de police.

Catégorie	Date d'établissement
Parts de catégorie A de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/75	17 novembre 2023
Parts de catégorie F de l'option 75/100	17 novembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	17 novembre 2023

Évolution des parts

Le nombre de parts émises et en circulation est présenté dans le tableau ci-après.

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
--	---------------------

Parts de catégorie A de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	29
Retirées au cours de la période	(6)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	23

Parts de catégorie A de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	13
Retirées au cours de la période	(9)
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	4

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	7
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	7

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	10
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	10

Parts de catégorie F de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts de catégorie F de l'option 75/100

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Période close le (en milliers de parts)	31 décembre 2023
--	---------------------

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75

Parts émises et en circulation à l'ouverture de la période	—
Émises contre trésorerie	0
Parts émises et en circulation à la clôture de la période	0

Parts détenues par la Société

La Société détenait les parts suivantes du Fonds :

Au 31 décembre 2023	Catégorie	Nombre de parts	Valeur des parts (\$)
	Parts de catégorie A de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie A de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/75	250	3
	Parts de catégorie F de l'option 75/100	250	2
	Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	250	3

Risque lié aux instruments financiers

Le Fonds investit dans le BMO Fonds innovations mondiales (« fonds sous-jacent »). Le fonds sous-jacent a comme objectif d'offrir une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des actions et des titres apparentés à des actions de sociétés situées partout dans le monde actives dans le domaine du développement de produits, de procédés ou de services novateurs et de sociétés qui pourraient tirer profit de ces innovations.

Risque de change

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de change, par son placement dans le fonds sous-jacent. Les montants présentés sont fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023	Trésorerie et autres créances et dettes courantes (\$)	Placements (monétaires et non monétaires) (\$)	Contrats de change à terme (\$)	Position nette en devises (\$)	% de l'actif net
Devises					
Dollar australien	0	—	—	0	0,0
Euro	0	34	—	34	7,0
Dollar de Hong Kong	—	5	—	5	1,0
Yen	0	12	—	12	2,5
Dollar américain	0	355	—	355	73,5
Total	0	406	—	406	84,0

Au 31 décembre 2023, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 20 \$. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de taux d'intérêt, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Autre risque de marché

Le Fonds est exposé, indirectement, mais de façon significative, à l'autre risque de marché du fait de son placement dans le fonds sous-jacent qui investit dans des actions. Selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement de son indice de référence, si l'indice MSCI Monde (CAD) avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 44 \$. La corrélation historique pourrait ne pas être représentative de la corrélation future. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

Risque de crédit

Au 31 décembre 2023, le Fonds était peu exposé au risque de crédit, par son placement dans le fonds sous-jacent.

Hiérarchie de la juste valeur

Le Fonds classe ses instruments financiers en trois niveaux fondés sur les données utilisées pour les évaluer. Les titres de niveau 1 sont évalués selon les prix cotés sur les marchés actifs pour des titres identiques.

Les titres de niveau 2 sont évalués selon les données observables importantes sur le marché, comme les prix cotés de titres similaires et les prix cotés sur les marchés non actifs, ou selon les données observables entrant dans les modèles.

Les titres de niveau 3 sont évalués selon des données non observables importantes, fondées sur des hypothèses établies par la Société en fonction de ce que les intervenants du marché pourraient raisonnablement utiliser dans le cadre de l'évaluation des titres.

Au 31 décembre 2023

Actifs financiers	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Fonds d'investissement	444	—	—	444

Entités structurées non consolidées

L'information sur la valeur comptable et la taille de l'investissement dans des entités structurées est présentée dans les tableaux ci-après.

Valeur comptable	Au 31 décembre 2023
BMO Fonds innovations mondiales, série I	444

Valeur comptable en pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent

BMO Fonds innovations mondiales, série I	0,24 %
--	--------

Augmentation ou diminution de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part, pour la période close le 31 décembre 2023 se calcule comme suit :

Période close le	31 décembre 2023
Parts de catégorie A de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	3
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	13
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,19
Parts de catégorie A de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	2
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,04
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	3
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10
Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	4
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10
Parts de catégorie F de l'option 75/100	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,09

Notes complémentaires (suite)

Information spécifique au Fonds (Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

<i>Période close le</i>	31 décembre 2023
Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police	0
Nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	0
Augmentation de l'actif net détenu au profit des propriétaires de police, par part	0,10

Commissions de courtage

Aucune commission de courtage n'a été imputée au Fonds au cours de la période close le 31 décembre 2023.

Risque de concentration

Le tableau qui suit présente le risque de concentration du Fonds, par son placement dans le fonds sous-jacent :

<i>Au</i>	31 décembre 2023
Actions étrangères	
Brésil	1,0 %
Canada	3,4 %
Chine	8,2 %
France	2,9 %
Allemagne	1,4 %
Japon	2,5 %
Pays-Bas	2,6 %
Taiwan	2,0 %
États-Unis	60,7 %
Placements dans les fonds d'investissement	
Fonds d'actions internationales	1,9 %
Autres actifs, moins les passifs	13,4 %
	100,0 %

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation au 31 décembre 2023.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

(Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par part.)

31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Fonds qui ont pour but de vous aider à comprendre le rendement du Fonds pour les périodes indiquées.

Parts de catégorie A de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 234
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,09
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	23
Frais de gestion	% 1,51
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,78
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,78
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 41
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	4
Frais de gestion	% 1,49
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 3,08
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 3,08
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 103
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,09
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	7
Frais de gestion	% 1,10
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,32
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,32
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie A Prestige de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 97
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,08
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	10
Frais de gestion	% 1,27
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 2,83
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 2,83
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,52
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,66
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,66
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F de l'option 75/100	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 2
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,09
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,51
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,97
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,97
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

Parts de catégorie F Prestige de l'option 75/75	Période close le 31 décembre 2023⁴⁾
Actif net (en milliers) ¹⁾	\$ 3
Valeur liquidative par part ¹⁾	\$ 10,10
Parts émises et en circulation (en milliers) ¹⁾	0
Frais de gestion	% 0,26
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 1,37
Ratio des frais de gestion avant renoncations	% 1,37
Taux de rotation des titres en portefeuille ³⁾	% —

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée, le cas échéant.

²⁾ Le ratio des frais de gestion d'une catégorie donnée correspond à la somme de toutes les charges attribuées à cette catégorie, le cas échéant, y compris les charges d'impôt et d'intérêt, mais à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille, divisée par la valeur liquidative moyenne quotidienne annualisée de cette catégorie.

³⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2023, le Fonds n'a effectué aucune vente de titres du portefeuille. Par conséquent, le taux de rotation des titres en portefeuille a été de zéro pour la période.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 17 novembre 2023 (date d'établissement de la catégorie) au 31 décembre 2023.

BMO Assurance

60 Yonge Street
Toronto (Ontario)
M5E 1H5

www.bmo.com/assurance/retraite/fonds-de-placement-garanti
Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 639-3869

Auditeurs indépendants

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
333 Bay Street, Suite 4600
Toronto (Ontario)
M5H 2S5

BMO Société d'assurance-vie est le seul émetteur et garant du contrat d'assurance individuelle à capital variable FPG BMO. Ce document fournit des renseignements généraux. Pour obtenir de l'information détaillée sur les FPG BMO, veuillez consulter les dispositions de la police et la notice explicative.